...BERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 21 FEVRIER 1964 PRIX 10c



Les bulldozers ont élevé une immense digue à travers la rivière Saskatchewan Sud, vendredi dernier. Dans le court laps de temps de 53 minutes, douze bulldozers remplirent la brèche de 70 pieds de telle sorte que les eaux s'acheminent vers cinq larges tunnels. On a maintenant commencé les travaux de terrassement du principal mur du barrage d'une longueur de trois milles. (Photo Leader Post, Regina)

André Laurendeau

La population ignore le but véritable de la commission

HALIFAX — M. André Laurendeau, de Montréal, co-président de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, a déclaré qu'une partie de la population canadienne ne se fait pas une idée exacte du véritable objectif de la commission.

Donnant une conférence de presse, à l'issue de l'entretien de 90 minutes qu'il a eu en compagnie de M. Dunton avec le premier ministre Robert L. Stanfield, M. Laurendeau a déclaré que plusieurs personnes ont l'impression que la commission a été instituée en vue d'amener tous les Canadiens à pratiquer le bilinguisme.

Il a noté qu'il avait été étonné d'entendre les idées que certaines personnes entretenaient au sujet de la commission.

Collaboration de tous

M. Davidson Dunton, d'Ottawa, également co-président de la commission, a déclaré que cet organisme s'employait à trouver les moyens de faciliter la communication et la collaboration entre les différents groupes ethniques formant la population du Canada.

Il a souligné que la commission ne s'intéressait pas uniquement aux ethnies française et anglaise. Les autres groupes ethniques retiennent également l'attention des commissaires.

M. Dunton a ajouté que le premier ministre Stanfield avait fait un exposé détaillé de l'enseignement du français dans les écoles de la Nouvelle-Ecosse au cours de son entretien du matin.

Il a précisé que le but de leur tournée dans les Maritimes était de se renseigner sur ce qui se fait à l'égard de l'enseignement du français et de l'anglais dans les institutions scolaires.

M. Laurendeau a noté pour sa part que l'enseignement du français se faisait dès les premières années du cours primaire depuis quelques années.

Les co-présidents de la commission, ayant terminé leur tournée dans les Maritimes, ont repris le 14 février le chemin d'Ottawa.

☆ ☆ ☆

Les Québécois unis sur les objectifs non sur les moyens

REGINA — La population du Québec est unie quant à ses objectifs mais divisée quant aux moyens de les atteindre, a déclaré M. Gérard Pelletier, de Montréal, vendredi dernier, à la première conférence de la session d'hiver annuelle de l'Institut des affaires publiques.

Le rédacteur en chef de "La Presse" attribue ce manque d'unité en passe de s'accroître, au contraste entre les jeunes et les vieilles générations.

L'ancienne génération a compris la nécessité d'opérer une réforme intérieure dans la province après la deuxième grande guerre, mais que la province manquait d'auto-critique, dit-il.

Les Canadiens français ont maintenant acquis une certaine confiance en eux-mêmes mais le pendule de la critique est remonté trop haut et il a maintenant atteint le point extrême. La population fut amenée trompeusement par un gouvernement provincial réactionnaire à croire que la province rétrogradait. Maintenant les idées qui bouillonnaient ont fini par exploser.

"La jeune génération, celle qui fréquente les universités, ne partage point les réserves de ses prédécesseurs à l'endroit du nationalisme, ajoute M. Pelletier. Tout ce qu'elle a appris c'est l'auto-critique."

A son avis, la Confédération n'a pas fait faillite.

M. Pelletier a parlé ainsi du sujet proposé par l'institut: "La Confédération; questions qui divisent".

☆ ☆ ☆

Le problème diffère d'un endroit à l'autre

CHARLOTTETOWN — MM. Davidson Dunton et André Laurendeau, co-présidents de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, ont rencontré le premier ministre Shaw, de l'Ile-du-Prince-Edouard, et les membres de son cabinet.

Leur visite s'inscrivait dans le cadre de la tournée qu'ils ont entreprise dans les provinces maritimes en vue de s'entretenir avec les premiers ministres avant le début des audiences officielles de la commission à la mi-mars.

Au cours d'une entrevue, les co-présidents ont déclaré que le problème du biculturalisme est "complexe" et "diffère d'un endroit à l'autre".

"Dans la région des Prairies, il est question de multiculturalisme plutôt que de biculturalisme étant donné la prédominance de groupes ethniques autres qu'anglophones et francophones", a déclaré M. Laurendeau. M. Dunton a noté pour sa part qu'il n'appartenait pas à la commission de trancher le problème du biculturalisme, sa tâche "se bornant à recueillir les vues des habitants du Canada".

Une pièce d'or

D'autre part, on apprend d'Ottawa que le gouvernement est sujet à de nombreuses pressions de la part de gens qui voudraient qu'une pièce d'or soit frappée pour marquer le Centenaire de la Confédération, en 1967.

Le Canada n'a pas émis de pièces d'or depuis l'établissement de la Confédération, mais l'Hôtel de la Monnaie a frappé des pièces d'or pour le gouvernement britannique, un peu avant la première guerre. Certaines valent maintenant des centaines de dollars pour les collectionneurs.

Le projet de frapper une pièce d'or pour 1967 est actuellement étudié par la Commission du centenaire, le ministère des Finances et l'Hôtel de la Monnaie.

Ceux qui favorisent l'émission de cette pièce d'or soulignent qu'il s'agirait là d'un souvenir du Centenaire, ayant une valeur intrinsèque qui s'accroîtra avec les années. Selon eux, cette mesure pourrait être profitable au trésor canadien et constituer un nouveau débouché pour l'industrie aurifère canadienne.

Ceux qui s'opposent à ce projet notent que l'or ainsi utilisé ne pourrait être vendu aux Etats-Unis, commerce important pour assurer au Canada des dollars américains. Ils estiment que l'encouragement à l'industrie aurifère canadienne serait minime et que la distribution de ces pièces se traduirait en maux de tête pour le gouvernement.

Il faut dire la "province" de Québec

QUEBEC — Le premier ministre Jean Lesage a conseillé à M. André Labarrère-Paulé, professeur à l'école universitaire de commerce de Québec, d'utiliser le mot "province" plutôt qu'"Etat" en parlant du Québec.

M. Labarrère-Paulé a déclaré avoir reçu ce conseil du premier ministre après lui avoir demandé quel mot utiliser dans un livre qu'il prépare sur l'éducation au Québec, au 19e siècle.

La séparation, ce serait un "désastre"!

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a déclaré à l'Assemblée législative que la séparation du Québec du reste du Canada serait "un désastre".

M. Lesage donnait la réplique au chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, qui se demandait si le premier ministre n'avait été imprudent en fermant toute porte à la possibilité d'une séparation du Québec de la Confédération canadienne.

Faisant allusion à un récent discours du premier ministre, dans lequel M. Lesage a déclaré que le Québec doit continuer de vivre en Amérique du Nord, M. Johnson a demandé s'il constituait une attaque contre le séparatisme.

M. Lesage répondit affirmativement et un peu plus tard au cours de la discussion, il a précisé en ces termes: "Cela serait un désastre". Il n'en a pas dit plus long.

Cet incident s'est produit alors que l'Assemblée législative était à débattre une série d'amendements de la loi des compagnies, antérieurement approuvés en seconde lecture.

100e anniversaire du chemin de fer de la Confédération

OTTAWA — Il y a 100 ans ce mois-ci, le gouvernement du Haut et du Bas Canada prit une décision qui provoqua probablement trois ans plus tard la formation de la Confédération. Le gouvernement, qui était alors établi à Québec, décida en effet de poursuivre les travaux préparatoires à une liaison par chemin de fer de certaines parties du Québec avec le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. En outre, ces travaux devaient être faits aux frais du gouvernement des deux Canada.

Des négociations avec les deux colonies maritimes et Londres pour partager les frais de ce projet avaient échoué, de même que des entretiens en vue de la fédération de toutes les colonies britanniques d'Amérique du Nord et des propositions en vue d'une union des seules provinces maritimes.

En 1851, sir Edmund Head, qui fut le premier lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, puis gouverneur général du Canada, prépara un mémoire secret dans lequel il proposait au Colonial Office, à Londres, une union fédérale des provinces britanniques d'Amérique du Nord pour faire "un Etat puissant et indépendant sous la Couronne britannique".

Il estimait que la nouvelle union devait avoir une monnaie unique qu'elle frapperait elle-même, un drapeau distinctif et "une destinée nationale". Par la suite sir Edmund se manifesta en faveur d'une union de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Ce fut Sandford Fleming qui fut chargé d'étudier le projet de liaison par voie ferrée et sa rapidité, de même que l'attitude du gouvernement à Québec, firent renaître l'idée de la Confédération.

Commentaire de Mgr M. Baudoux sur les déclarations de M. F. Groves

M. Fred Groves, membre de l'Assemblée législative pour le comté de St-Vital, a exprimé plusieurs critiques au sujet de la "grève" scolaire des élèves de la paroisse St-Emile, lundi soir, en chambre. Il répondait à un discours de M. Laurent Desjardins. Parmi ces remarques, selon les journalistes, il y avait des allusions aux activités de M. l'abbé Emile Bouvier, curé de la paroisse, et à l'autorisation implicite des autorités diocésaines, dont le silence semblait indiquer approbation. Voici les commentaires de Mgr Baudoux sur ces remarques:

☆ ☆ ☆

M. F. Groves dit que M. l'abbé Bouvier était au courant et, d'autre part, que les autorités du diocèse de St-Boniface n'ont pas fait de déclarations condamnant les actions des paroissiens de St-Emile.

Tout ceci s'est fait ou a commencé avant que je sois de retour de Rome. Je l'ai su en route. Il n'y a pas à s'en étonner. Ma coutume est de dire aux prêtres et laïcs de prendre leurs responsabilités. C'est un peu selon le terme de l'Evangile: "Aetatem Habet" (Il n'est plus un enfant). Ils (les parents) ont leurs propres responsabilités. Ils sont les premiers responsables de l'éducation. Ce n'est ni l'Eglise ni l'Etat qui ont cette première responsabilité.

Mme Champagne et Mme Schick ont déclaré nettement aux reporters au programme "Eye to Eye" qu'elles n'ont pas été sous l'instruction des autorités de l'Eglise, mais qu'elles-mêmes remplissaient leurs obligations de parents catholiques.

En ce que concerne M. l'abbé Bouvier, il était sûrement au courant et en raison des principes donnés en ce domaine il n'avait pas à les dissuader. Les faits, en ce qui me concerne moi-même sont comme suit: Je n'ai pas voulu ni approuver ni désapprouver publiquement, parce qu'il n'y avait aucune raison de le faire. D'autre part il m'est arrivé en certaines circonstances de parler à M. l'abbé Bouvier et plus rarement (deux fois, je pense) à Mmes Schick et Champagne et je leur ai dit que ce qu'elles faisaient n'étaient pas mal et qu'elles avaient le droit de se servir de leur liberté dans ce domaine-là. Je puis ajouter que j'ai même exprimé mes encouragements à les voir prendre leurs propres responsabilités, et leur ai dit qu'en agissant comme elles le faisaient elles ne commettaient aucun mal. Je ne comprends pas que M. Groves et les quelque autres qui les blâment d'avoir fait fi de la loi, aient dramatisé cette situation comme si elle était le mal par excellence, alors que la semaine dernière on aurait dû plutôt attirer l'attention du public sur cet assassinat autrement grave qui eut lieu à St-Vital et qu'on réussit à cacher pendant trois jours. Cependant la conduite des parents de St-Vital n'est véritablement pas criminelle.

On s'est servi de l'expression "malfaisance publique", ce qui est une grave exagération. Il n'y aurait pas eu lieu d'amener les parents en cour, si on avait manifesté assez de justice pour leur remettre une proportion infinitésimalement petite des argents payés à l'Etat en taxes scolaires pour des services scolaires dont ils ne se servent pas.

Je crois enfin qu'il est de très mauvais goût de parler d'affaires de famille en référence à M. Roger Teillet.

Nous savons aussi bien qu'il y a eu un grand nombre de lettres de catholiques responsables, reçues par les parents de St-Emile pour les encourager à aller de l'avant.

En ce qui me concerne plus particulièrement, si M. Groves avait eu la bonté de se mettre en communication avec moi pour discuter ces questions, nous aurions pu en venir à une entente. Mais il a plutôt pris la liberté d'exposer ses griefs personnels en pleine législature. S'il eût été un tel gentilhomme, il m'aurait fait bien plaisir de le rencontrer à une heure choisie par lui, soit dans ma résidence ou ailleurs, pour réétudier la situation dans une atmosphère de cordialité.

J'ai grand-peine et regret du fait que, sans me nommer, il m'a traîné dans un débat politique, alors qu'à l'ouverture même de l'école de St-Emile il avait été si gracieux envers moi. Il est tout probable que ce bon M. Groves a deux faces; une qu'il montre à l'église, l'autre qu'il montre à ses électeurs.

Les écoles séparées en Saskatchewan: On précise la portée de la future loi

REGINA — Le gouvernement de la Saskatchewan amendera la loi sur l'enseignement de façon à éliminer la possibilité d'imposition d'une double taxation aux parents dont les enfants fréquentent des écoles séparées, a déclaré le ministre de l'Education, M. O. A. Turnbull, à l'Assemblée législative.

M. Turnbull a remarqué qu'actuellement ceux qui veulent des écoles séparées, dans seize villes, doivent subir une double taxation pour les écoles publiques et les écoles supérieures séparées. Ceux qui assurent l'existence d'écoles séparées dans ces seize villes sont tous des catholiques.

M. Turnbull a noté que les amendements que le gouvernement projette d'apporter à la loi sur l'enseignement secondaire, au cours de la présente session sont "riches de promesses". La nouvelle avait d'ailleurs été annoncée dans le discours du Trône au début de la session.

Les partisans de l'école privée ne seront pas obligés de diviser le système actuel des écoles secondaires, à moins qu'ils l'exigent. La loi permettra simplement à ceux qui sont en faveur des écoles séparées de voter pour qu'ils n'aient plus à payer des taxes pour l'entretien des écoles secondaires publiques, mais seulement pour le maintien des écoles privées.

En Saskatchewan, les écoles élémentaires publiques et toutes les écoles privées peuvent, sur la recommandation de leur commission particulière, exiger des taxes des familles auxquelles elles donnent l'éducation.

Mais les écoles secondaires recueillent des taxes de tous les propriétaires du district qu'elles desservent.

M. Turnbull a dit que les écoles séparées ne seraient pas privées de leurs droits selon la nouvelle loi, mais qu'elles pourraient profiter d'une part des taxes générales en s'affiliant à une commission scolaire déjà existante et en se soumettant aux règlements du ministère de l'Education.

Dans huit des seize villes concernées, les catholiques dirigent leurs propres écoles supérieures et sont ainsi sujets à la double taxation. Dans les autres villes, il n'existe pas d'écoles supérieures séparées. En dehors de ces seize villes, la double taxation est impossible.

M. Turnbull a souligné que la double taxation est possible dans certaines régions et non ailleurs parce que les écoles de la Saskatchewan sont régies par plusieurs lois qui permettent l'établissement de trois systèmes pouvant être pris en charge par des commissaires élus.

Il y a le système des écoles séparées, celui des écoles publiques et celui des écoles publiques secondaires. Ce dernier est maintenu par la minorité catholique et la majorité protestante.



C'est le Mercredi des Cendres: dans la chapelle privée du Souverain Pontife celui-ci reçoit la marque de la pénitence des mains de Son Em. le cardinal Luigi Traglia, pro-vicaire général de Rome. Ce même jour, le pape Paul VI adressa la parole à plusieurs milliers de personnes reçues en audience dans la salle des Bénédictions au Vatican. Il visita aussi l'église Ste-Sabine inaugurant ainsi une série de processions aux églises de Rome, qu'il accomplira durant le Carême. (Photo NC)



Mlle Brigitte Boudreaux, la dernière des "Montreuses de Catéchisme" dans une campagne délaissée de Louisiane, emploie ses moments de loisir à réparer des chapelets. Depuis 1923, Mlle Boudreaux a fait bénéficier d'instructions religieuses les enfants de Larose qui, avant ces derniers temps, ne possédaient aucune école catholique.

Ordonnance de l'épiscopat canadien sur la liturgie

OTTAWA (CCC) — Le Conseil de l'Episcopat canadien s'est réuni à Ottawa le 14 février et a rendu publique la première ordonnance de l'Episcopat canadien pour l'application de la Constitution conciliaire sur la liturgie.

Sur la recommandation de la Commission épiscopale de Pastorale liturgique, secteurs français et anglais, et après avoir consulté l'autorité romaine compétente, le Conseil a pris certaines dispositions qui sont entrées en vigueur le dimanche 16 février.

Il a été décidé que toutes les lectures (leçons, épîtres, évangiles) seront proclamées directement en langue vivante à toutes les messes célébrées en présence des fidèles, qu'il s'agisse de messes chantées ou de messes lues. A cette fin, on se servira du "Lectionnaire français" publié par l'Association Episcopale Liturgique (Paris, 1960). Pour les lectures n'apparaissant pas dans ce Lectionnaire, on pourra, à titre provisoire et en attendant la parution d'un Lectionnaire français complet, utiliser les traductions des missels quotidiens suivants: Missel biblique, Missel de Clairvaux (tradition Bible de Jérusalem), Missel Feder, Missel des moines d'Hautecombe, Missel de Dom Lefebvre (tradition Osty), Missel Morin, Missel Maredsous et Missel du Mont-César.

Il est précisé que les missels pour enfants ou pour jeunes, qui ne présentent pas des traductions intégrales, mais ne donnent que des transpositions, des résumés ou des paraphrases du texte, ne doivent pas être employés pour la proclamation des lectures bibliques.

Dans les milieux de langue anglaise, on emploiera le texte de la "Confraternity of Christian Doctrine" ou les traductions des missels quotidiens les plus en usage. Pour les autres langues, on adoptera les traductions autorisées dans chaque pays d'origine.

L'ordonnance de l'épiscopat canadien précise que la proclamation des leçons, épîtres et évangiles aux messes chantées, avec ou sans ministres sacrés, consistera en une lecture solennelle, en attendant les décisions futures concernant les mélodies à employer.

Langue vivante

De plus, les allocutions de l'évêque au début des ordinations pourront être dites en langue vivante. Les traductions approuvées sont les suivantes: en français, "Ordinations", traduction liturgique, édition Desclée, 1963; en anglais, "Ordinations" (Biskupek, s.v.d.), Mission Press, 1954, Techny, Ill.; "Ordinations", Liturgical Press, Collegeville, Minn., et "The Ordination of a Subdeacon, Deacon, Priest", 1959, St. Anthony Guild Press, Paterson, N.J.

Enfin, pour l'emploi de la langue vivante dans la récitation de l'Office divin, dans les cas et sous les conditions prévues par l'article 101, no 1 de la Constitution, on utilisera provisoirement en français les "Bréviaires latins-français" d'Hugueny-Roguet, édition Labergerie, et en anglais le "Breviary latin-english", Liturgical Press, Collegeville, Minn.

Conférence du Cardinal Suenens sur Jean XXIII

MALINES (CCC) — Le cardinal Suenens, primat de Belgique, a fait à Malines une conférence sur "Le pape Jean XXIII".

Le cardinal a ouvert son exposé par une vivante description de la personnalité du Pape défunt, quelques anecdotes révélant le visage du Pape défunt, puis il a traité des trois éléments essentiels pour lesquels Jean XXIII offrit sa vie: le Concile, l'unité, la paix du monde.

La convocation du deuxième Concile du Vatican est une décision historique, le sommet du bref pontificat de Jean XXIII, dont les premiers résultats concrets sont absolument remarquables. La vie du pape Jean XXIII est une grâce pour les chrétiens. A la reconnaissance que nous lui devons, pour le nouveau climat ainsi créé, où la fraternité envisage ensemble les obstacles, s'ajoute ce cheminement vers l'unité complète, dans le plus profond amour, comme l'a voulu le Pape.

Sa vie est aussi une grâce pour le monde, car toute l'humanité a voué au pape Jean une très profonde affection. Jean XXIII était l'homme de notre temps, lui qui voulait le rapprochement par le dialogue, et qui a fait écouter au monde sa voix de fraternité, son message de justice sociale, sa volonté de paix dans le monde. Il n'y a qu'à se rappeler le retentissement mondial de l'encyclique "Pacem in terris" et c'est pourquoi Jean XXIII est entré dans l'histoire sous le nom de "Pape de la Paix".

Une chandelle allumée

En conclusion de son exposé, le cardinal a cité les paroles de Jean XXIII lui-même, au moment où se terminait sa mission en Bulgarie: "Selon une vieille tradition de la catholique Irlande, toutes les maisons posent la veille de Noël, sur le bord de la fenêtre, une chandelle allumée indiquant à saint Joseph et à la sainte Vierge, cherchant un refuge en la nuit sainte, qu'à l'intérieur une famille les attend. Où que je sois, serait-ce au bout du monde, si un Bulgare dépaysé passe devant ma maison, il trouvera à ma fenêtre la chandelle allumée. Il frappera à ma porte et il lui sera ouvert, fût-il catholique ou orthodoxe; il peut entrer dans ma maison et y trouver la plus chaude et la plus affectueuse hospitalité".

Cette invitation s'est étendue bien au-delà des frontières de la Bulgarie: Jean XXIII a prouvé que, pour les hommes de bonne volonté, il n'y a pas de frontières.

NOTES DE LA SEMAINE

Nous regrettons ne pas pouvoir donner à nos lecteurs une version française de tout ce qui se dit à l'heure actuelle sur la question scolaire et le plan Roblin. Il faudrait au moins une page pour s'occuper ainsi exclusivement des interventions nombreuses, presque quotidiennes, de M. L. Desjardins à ce sujet.

Le travail est d'autant plus compliqué du fait que le texte officiel du journal des débats de la législature nous arrive deux jours après les séances et que la défense aux membres de lire leurs discours, à l'exception de circonstances particulières, ne favorise pas le style littéraire des orateurs. Même dans le hansard, à cause des "interruptions", des à-côtés, des gestes, il est difficile de saisir exactement ce qui se passe. Cela explique aussi pourquoi dans les rapports des journaux, des postes de radio et de la télévision et des agences de presse, il y a parfois des variétés de nuances et parfois même des contradictions. Il y a surtout des omissions, inévitables, mais importantes.

• • •

La note précédente aidera le lecteur à apprécier le texte des remarques de Mgr Baudoux, qui paraît en cette page. Son Excellence, qui ordinairement attache beaucoup d'importance aux documents, a bien voulu déroger à cette pratique pour accommoder la rédaction du **Sunday Herald**, pressée par l'heure-limite qui est fixée à mercredi midi. Nous présentons ce texte tel que dicté au téléphone, sachant que l'auteur aurait préféré en contrôler davantage les faits et surtout en soigner davantage le vocabulaire et le style français. Son Excellence donnera une interview "officielle" sur toutes ces questions aux rédacteurs du **Sunday Herald** et de **La Liberté et le Patriote**, en vue de notre prochaine édition.

• • •

On trouvera ailleurs dans ce journal un articulet sur les récentes modifications de la liturgie. Il est évident que la mise en vigueur, par étapes, de la Constitution apostolique, approuvée par le Concile, exige toute une machinerie de consultations entre Rome et les évêques suivant l'esprit renouvelé de "collégialité" épiscopale. Le document papal, préparé dans le but de déclencher les changements le 16 février, ne pouvait pas évidemment s'occuper de versions "officielles" en langue vulgaire, ce qui est l'affaire des conférences nationales. Le document que nous publions cette semaine apporte de précieuses clarifications sur ce point.

• • •

Dans le numéro courant de **Columbia**, revue des Chevaliers de Colomb, l'on publie le rapport de la campagne de publicité apologétique de l'Ordre. Le total des demandes d'information reçues approche les 5,000,000, tandis que les inscriptions pour les cours d'instruction religieuse se chiffrent à 516,158. Les chiffres correspondants pour le Manitoba sont 18,698 et 2,657 respectivement, pour la Saskatchewan, 23,973 et 3,100, et pour l'Alberta, 27,833 et 3,390. Le nombre de demandes au Manitoba en proportion de la population totale est donc inférieur à ceux des deux autres provinces des Prairies. Néanmoins, en supposant que la plupart des correspondants sont adultes et représentatifs d'un foyer, cette correspondance contribue énormément à dissiper les erreurs qui ne cessent d'habiter le cerveau de beaucoup de chrétiens non-catholiques à l'égard de l'Eglise.

• • •

Dans l'espace réservé à l'Association d'Education on trouve cette semaine des détails sur des activités de cette organisation éducative et culturelle de la population française au Manitoba. Il y est question d'une entente entre le journal et l'Association au sujet de ces bulletins et de ce qui a été réalisé en conséquence de cet arrangement. En somme, le journal ne fait que continuer sa politique habituelle qui consiste à ouvrir ses colonnes largement et en priorité à l'AECFM.

Ainsi la publicité actuelle ne dépasse pas ce qui a été fait dans le passé. La nouveauté vient du fait que le Comité de publicité de l'AECFM prend la responsabilité de fournir de la copie et endosse ce qui est dans ces colonnes "officielles" au nom de l'AECFM. Cette dernière jouit ainsi d'un privilège qui est réservé ordinairement aux annonceurs qui demandent et paient l'espace de choix. Cela n'exclut pas d'autres nouvelles sur l'AECFM ni le commentaire éditorial relevant de la rédaction du journal, ou bien des commentaires d'autrui dans la Tribune Libre. Les bons comptes font les bons amis et la collaboration en bénéficie.

ROME (CCC) — Une série de timbres destinée à contribuer à la campagne de l'UNESCO, pour sauver les temples de Nubie menacés d'être engloutis par les eaux du Nil, à la suite de la construction du barrage d'Assouan, sera émise par les postes vaticanes le 10 mars.

La série se compose de quatre valeurs: 10, 20, 70 et 200 lires. Deux sujets ornent chacune des valeurs: d'une part, une niche du temple d'Ouadi-es-Seboua, où figure une image de saint Pierre à côté de statues de Pharaons; d'autre part, le portique de Philae que fit bâtir Trajan.

Les quatre vignettes portent l'inscription en latin: "contribution à la sauvegarde des monuments de la Nubie".

La Liberté et le Patriote

Membre de l'ARLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par le Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50, 1 an et demi, $5.00, 2 ans, $6.00, 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Atome et galaxies

L'émission "Atome et galaxies" du lundi 24 février, à 6 h. p.m., sera entièrement consacrée à John Glenn. On y racontera d'abord l'histoire de sa jeunesse et celle de sa vie dans l'aviation jusqu'au moment où il fut l'un des sept volontaires choisis pour devenir astronautes.

On assistera ensuite à son entraînement au cours duquel il dut passer des tests psychologiques et physiques, étudier l'astronomie, l'astronautique, l'astrophysique, la météorologie et la géographie, et courir deux milles par jour.

Puis on racontera son envolée spatiale à bord du Friendship 7, qui a accompli trois révolutions autour de la terre et parcouru environ 81,000 milles en 4 heures et 56 minutes.

La femme américaine du XXe siècle

"La femme américaine du XXe siècle", titre d'un film de David L. Wolper, réalisateur de Hiroshima. Titre également d'un reportage qui sera présenté au réseau français de Radio-Canada le jeudi 27 février à 9 h. 30.

Le film de Wolper a été traduit et adapté pour la télévision canadienne par Marcel Baulu. On entendra en cours de projection une brève traduction simultanée de Mlle Andrée Francoeur. Le narrateur sera Henri Bergeron.

Le titre du film est assez alléchant et plus d'un téléspectateur se demande de quoi il s'agit au juste. Sans tomber dans le documentaire sec ou l'étude anthropologique, Wolper a brossé un vivant tableau des divers types féminins de l'Amérique du Nord depuis les débuts du siècle.

"La femme américaine du XXe siècle" débute par une évocation de la Gibson girl de 1905, baptisée ainsi d'après une illustration de revue. Elle reflète déjà les aspirations profondes de l'Américaine: être belle, rester jeune, avoir du nerf. Un peu plus tard, sous l'influence de Mary Pickford, l'Américaine commence à se "glamoriser". Elle exige également plus de liberté. Elle veut voter, traiter d'égal avec l'homme. C'est le règne des suffragettes. Puis c'est la guerre de 1914-18 et le rôle éminemment patriotique de la femme dans l'effort de guerre américaine. On passe ensuite au style "flapper" et à la frivolité pour revenir au sérieux. La deuxième guerre mondiale donne naissance à un autre mode de vie chez l'Américaine: la femme de carrière. Voilà un bref aperçu du film "La femme américaine du XXe siècle".

Nos longs métrages

Le samedi 22 février à 8 h. 30, "L'Héritage à Tombouctou", avec Joe Stockel et Lucie Englisch. Trois membres du conseil d'une petite commune de la Bavière, partent pour l'Afrique, prendre possession des biens laissés par un ancien résidant de leur village.

Et à 10 h. 45, "Les Fugitifs", avec Michel Mariaguet et Gil Vidal. Deux enfants, élevés par des parents négligents décident de s'enfuir.

Le dimanche 23 février, à 10 h. 30, "Fric-frac en dentelles", comédie avec Anne Vernon et Peter Van Eyck. Un célèbre écrivain américain, en vacances en Normandie, est poursuivi par une journaliste française à la recherche d'un reportage sensationnel.

Le lundi 24 février à 10 h. 30, "L'Habit vert", film de Roger Richebé, avec Elvire Popesco et Pierre Larquey. Les aventures amoureuses d'un jeune fêtard.

Le mardi 25 février à 10 h. 30, "La Fille de la nuit", drame passionnel avec Gina Lollobrigida et Amedeo Nazarri. A la mort de son mari, la jeune épouse d'un vieux contrebandier prend la tête de la bande de fraudeurs.

Le mercredi 26 février à 10 h. 30, "L'Obsédé", avec Robert Newton, Sally Gray et Michael Balfour. Pour faire disparaître un rival, un médecin l'enferme dans une cave et lui prépare un bain d'acide sulfurique.

Le jeudi 27 février à 10 h. 30, "Ophelia", drame écrit et réalisé par Claude Chabrol, avec Alida Valli, Juliette Mayniel et Claude Cerval. Déjà bouleversé par la mort de son père, un jeune homme accepte mal que sa mère ait peu après, marié le frère du défunt.

Le vendredi 28 février à 8 h. 30, "Le Destin d'un homme", étude psychologique et sociale, avec Zanaïda Kirienko et Youri Averine. Le calme bonheur familial d'un modeste menuisier est troublé par l'entrée en guerre de la Russie en juin 1941.

Et à 10 h. 45, "Le Sacrifice de Laetizia", drame avec Ann Magnagni et Antonio Cifariello. Un bébé que sa mère veut abandonner éveille le sentiment maternel chez une bonne religieuse.

Au poste CBWFT

SAMEDI 22 FEVRIER

1.15—Cours télévisés
2.30—Pepinot
4.00—Tour de terre
4.30—Les Croquignoles
5.00—Coucou
5.30—Champ libre
6.30—Nouvelles
6.45—Langue vivante
7.00—Les uns les autres
7.30—Ici interpol
8.00—Dans les rues de Québec
8.30—Long métrage: "L'Héritage à Tombouctou"
10.00—Les couche-tard
10.30—Votre choix
10.45—Cinéma: "Les Fugitifs"

DIMANCHE 23 FEVRIER

1.15—Cours télévisés
3.30—F-Ma
4.30—Vu d'Ottawa
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Présence de l'art
7.00—Terre des hommes
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième-Nord
8.30—L'Orchestre symphonique
9.30—Temps présent
10.00—Affaires publiques
10.30—Cinéma: "Fric-frac en dentelles"

LUNDI 24 FEVRIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—M. Pipo
6.00—Atome et galaxies
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—De 9 à 5
10.00—Familles d'aujourd'hui
10.30—Cinéma: "L'Habit vert"

MARDI 25 FEVRIER

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Film
4.30—La Boîte à Surprise
5.00—Film
5.30—La vie qui bat
6.00—La Flèche brisée
6.30—Nouvelles
6.45—La Revue de la maison
7.00—Camera '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tête d'affiche
9.30—Les insolences d'une caméra
10.00—Film
10.30—Cinéma: "La Fille de la nuit"

MERCREDI 26 FEVRIER

3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Coeur aux poings
6.00—L'épée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Actualités féminines
7.00—Exposition universelle
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Sous le signe du lion
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "L'Obsédé"

JEUDI 27 FEVRIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Votre enfant madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Guillaume Tell
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Emission scolaire
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Filles d'Eve
8.30—Les Quatre Justiciers
9.00—Janique aimée
9.30—Femme américaine du Xe siècle
10.30—Cinéma: "Ophelia"

VENDREDI 28 FEVRIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Ti-Jean Caribou
6.00—Les enquêtes Jobidon
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Vingt ans express
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "Le Destin d'un homme"
10.15—Kermesse aux chansons
10.45—Cinéma: "Le Sacrifice de Laetizia"

Commentaire du Vatican

CITE DU VATICAN — La nouvelle de l'expulsion de dix-huit missionnaires canadiens de Haïti est annoncée sous de gros titres par "L'Osservatore Romano", qui écrit: "On ne possède pas encore de détails, surtout en ce qui concerne les motifs invoqués pour justifier cette mesure. Il serait superflu de souligner la gravité exceptionnelle de ce geste, qui s'ajoute à d'autres accomplis au détriment de l'Eglise à Haïti au cours des dernières années. Tous les catholiques partagent la peine et les préoccupations d'un peuple dont le principal titre de fierté et le plus grand espoir résident toujours, et malgré les nombreuses épreuves, dans la fidélité à la religion catholique".



Cette nouvelle pièce de 50 cent porte sur la face, l'effigie du regretté président John F. Kennedy, et sur la pile, le sceau présidentiel. Les premières huit pièces de monnaie ainsi frappées furent données au président Johnson qui les remettra à Mme Kennedy, ses enfants et autres membres de la famille. Environ 90 millions de ces 50 cents sortiront cette année des Hôtels de la monnaie de Philadelphie et Denver. (Photo NC)

Au Sacré-Coeur (WINNIPEG)

Déjeuner-communion et causerie

Le dimanche 16 février avait lieu un événement unique dans l'histoire de la paroisse du Sacré-Coeur et probablement ailleurs. Un paroissien aveugle, M. Jos. Auffret, était l'orateur invité qui raconta son voyage en Terre Sainte à un déjeuner-communion organisé par les Dames de Ste-Anne, auquel tous étaient invités. Environ une cinquantaine de personnes étaient présentes à cette occasion. Mmes E. Koryluk et L. Alarie, assistée de Mme O. Forcier, étaient en charge des préparatifs du déjeuner.

Après quelques mots d'introduction du R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, le conférencier sut capter immédiatement et garder l'attention de son auditoire par le récit de son voyage d'environ cinq semaines. En esprit, nous sommes partis de Montréal avec les voyageurs pour nous rendre à Lisbonne, Fatima, puis à Madrid. De là, à Rome, avec visites à la basilique St-Pierre, aux tombeaux de Pie X et Jean XXIII, puis d'Italie à Athènes, belle ville de Grèce, remplie de reliques des temps anciens. Puis ce fut l'Egypte et enfin la Palestine, où par l'Evangile, on retrouve Notre-Seigneur à Bethléem, Nazareth et Jérusalem, puis à Zurich, Paris et de nouveau à Montréal.

Quelques mots de remerciement par le R. P. curé, M. Norbert Pelland et Mme O. Forcier, présidente des Dames de Ste-Anne, terminèrent ce déjeuner.

Sincères félicitations à M. Auffret qui a porté les présents à la réflexion par la profondeur de ses observations, la finesse de ses répliques et l'étendue de ses connaissances.

Il nous fait plaisir de noter qu'à ce déjeuner assistait une ancienne élève de l'école du Sacré-Coeur, Mme Raymond Lemelin (née Dorothée Thomas), qui revenait dans la paroisse après une absence de 32 ans. Elle s'est déclarée enchantée de la nouvelle école qu'elle a visitée en entier. "C'est superbe, je suis venue à l'école trop tôt, dit-elle!"

Mme Lemelin demeure maintenant à Montréal avec sa soeur, Gertrude.

Tally-Ho

Le Club du Sacré-Coeur a eu son "Tally-Ho" le 15 février. Il y avait une assistance d'environ 80 personnes. Après le "Tally-Ho", tous sont revenus au club pour terminer la soirée par une danse et un petit goûter. Ce fut une veillée très agréable.

Soirée des parents

Le Club Dominique Savio aura sa "Soirée des Parents" le 14 mars, à 8 h. Les billets sont en vente à 50c chacun. Cette soirée comprendra des pièces et des chants par quelques-uns des membres. Il y aura danse et un goûter sera servi. Grande invitation aux parents et amis.

Chez les Guides

Le jeudi 6 février, les Guides sont allées à un "Tally-Ho" avec leur cheftaine, Mme Boulet, et l'assistante, Mme Allard. Les onze Guides se sont réunies dans l'entrée de l'église et ont ensuite monté dans la "familiale" de Mme Allard pour se rendre aux "Western Riding Stables" à St-Norbert. La promenade en traîneau a été des plus agréables.

Au retour, toutes sont allés chez Mme Rondeau pour un goûter. Il faudrait y retourner bientôt.

Félicitations

Félicitations aux Guides et Jeannettes pour leur tenue et leur comportement au grand ralliement à St-Boniface. Un grand merci aux parents qui sont venus encourager leurs jeunes, ainsi qu'à tous ceux qui ont aidé au transport.

Retraite fermée

Le comité qui organise la retraite fermée pour les hommes de la paroisse est à l'oeuvre. Cette retraite aura lieu du 13 au 15 mars.

Messe à 5 h. 15

Le fait d'avoir une messe à 5 h. 15 semble permettre à plus de gens d'y assister. On y remarque une foule toujours croissante.

Petits cours

Le premier des petits cours aura lieu le 24 février et s'intitulera "Le Dieu qu'on imagine est-il le vrai Dieu".

Ecoles séparées

Les 21 enfants de Ste-Emile sont retournés à l'école et il faut admettre que si la question de l'aide aux écoles séparées est à la législature, il faut les en remercier. On ne peut qu'espérer que leurs sacrifices n'auront pas été en vain.

Reviens à ton Dieu, garde l'amour et la justice, et espère en ton Dieu toujours. (Osée 12, 7)

Chronique sportive

Cassius Clay affirme qu'il a sauvé la boxe mais qui le sauvera de la fureur de Liston?

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Cassius Clay parle beaucoup. Il parle même trop au dire de bien des gens. Il le sait et il ne s'en cache pas. "Il y aura quand même plus de 20 millions de personnes qui voudront voir mon combat contre Liston, et 99 pour cent de tous ces gens souhaitent que je me fasse descendre parce que je parle trop", déclare-t-il. Mais Clay demeure confiant et c'est ce que j'admire le plus en lui. Il ne semble pas craindre Liston, sans doute parce qu'il ignore le danger mais peut-être aussi parce qu'il a une telle confiance en lui-même qu'il en est arrivé à croire ses agents de presse. Nous avons vu des films de quelques-unes de ses batailles. Il est difficile de se faire une idée de sa valeur sur ces seuls combats. Il ne semble pas frapper tellement fort et pourtant ses adversaires tombent. Il est rapide et s'est amélioré depuis son premier championnat mais il n'a jamais fait face à un cogneur comme Liston dont la force semble prodigieuse. Liston lui s'est amélioré si on en juge par certains de ses films. Sa gauche spécialement est terrible et c'est son arme la plus efficace. Clay ne semble pas avoir de défense contre un tel coup et s'il ne sait pas se tenir loin de Liston il est certain qu'il se dirige vers une défaite hâtive.

Liston possède plus d'expérience que son jeune adversaire. Il est un peu plus gros que Clay et un peu moins rapide mais il est définitivement plus fort et il encaisse mieux que Clay. Ses dernières victoires ont été plus impressionnantes les unes que les autres. Clay de son côté n'est pas impressionnant. Nous pensons à sa bataille contre Archie Moore. Le vieil homme de la boxe n'était définitivement pas en bonne condition physique lorsqu'il a rencontré le jeune Cassius. Contre Jones, l'aspirant faisait face à un boxeur expérimenté et il est heureux que les coups de Jones n'aient pas été plus puissants. Pour toutes ces raisons nous croyons que Liston devrait l'emporter par mise hors de combat. Il devra peut-être attendre sa chance d'attraper son adversaire mais ce dernier ne peut tout de même pas se cacher. Grâce au circuit privé de télévision il nous sera possible d'assister à cette bataille et de vous donner ensuite nos impressions. Comme le combat aura lieu un mardi soir, il faudra attendre deux semaines avant de savoir ce que nous en pensons, mais nous nous efforcerons quand même, si la poste le veut bien, de vous communiquer plus rapidement nos commentaires.

Et pourtant . . .

La boxe a été dénoncée, vilipendée, bannie de la télévision, de plusieurs Etats et pays, on a fait des enquêtes sur les sinistres personnages qui fréquentent ses coulisses, on a mis des parieurs en prison, on réclame sa mise en tutelle et sa réorganisation, on jure qu'on ne fera plus rien pour encourager ce "sport" et pourtant, à la veille d'un combat pour le championnat mondial des poids lourds on sent un intérêt général se faufiler dans la foule, grossir, s'étendre à tout un continent, puis au monde entier. Un combat de championnat mondial devient un événement plus attendu que toutes les nouvelles politiques, artistiques; les deux adversaires deviennent des gens dont tout le monde parle, à qui on s'intéresse et vers lesquels on veut en choisir un de préférence à l'autre. J'ai remarqué ce phénomène depuis bien longtemps déjà et en dépit de toutes les dénonciations, de toutes les condamnations, la boxe demeure, à certains jours, le foyer d'intérêt du monde entier. Faites-en vous-même l'expérience et demandez à vos amis qui vient d'être élu premier ministre de la Grèce? Demandez-leur ensuite les noms des deux hommes qui se disputeront le championnat mondial des poids lourds. Je suis prêt à parier que Liston et Clay vont l'emporter par une marge de 9 sur 10. Et pourtant . . .

Ce phénomène ne date pas d'hier remarquez-le bien. Après la première Grande Guerre l'Europe et l'Amérique se sont passionnés pour le combat Carpentier-Dempsey. Joe Louis est ensuite devenu une figure légendaire dans le monde entier. Liston et Clay n'ont pas atteint encore cette importance, mais les progrès réalisés par les média de publicité et d'information font que grâce au Telstar et aux autres inventions du genre le monde entier pourra probablement assister "en direct" à ce combat. D'où l'intérêt que suscite ce combat. Je sais très bien qu'on lui donne une importance hors de proportion avec sa valeur réelle, mais les hommes sont ainsi faits qu'ils éprouvent ce besoin d'être sur la scène de l'actualité, d'y participer, du moins mentalement quand ils ne le peuvent pas physiquement, et en voyant Liston à l'entraînement on préfère y participer "de loin". On ne changera pas la nature des hommes et comme des millions d'autres j'attendrai moi aussi le premier coup de cloche pour voir si Liston est bien l'homme qu'on affirme qu'il est, et pour voir si Clay ne peut pas renverser tous les calculs et gagner ce match en dépit de tous les obstacles.

Mauvaise chute!

Les Maple Leafs de Toronto, qui devaient tout écraser sur leur passage cet hiver, viennent de faire une mauvaise chute qui les a conduits en troisième place dans le classement de la Ligue Nationale et qui pourrait même les conduire à la quatrième position si les choses ne s'améliorent pas. Punch Imlach a beau distribuer de la littérature instructive à ses joueurs, ces derniers ne font rien qui vaille une fois sur deux, et la première position qu'on leur accordait généralement avec tant d'assurance leur a glissé des mains pour de bon. Il se peut que les Canadiens ou les Black Hawks connaissent de mauvais jours, mais on ne croit pas que les deux clubs vont faiblir en même temps. Les Black Hawks continuent à bien jouer et les Canadiens, à qui on ne concédait aucune chance cet hiver, n'auront qu'à se bien tenir s'ils veulent conserver leur avance. Le calendrier de la Ligue Nationale les favorise un peu mais il se pourrait que la joute de samedi prochain, le 22 février, décide de l'obtention de la première place et cela de façon définitive. Si les Canadiens se maintenaient sur un pied d'égalité avec Chicago d'ici là, et s'ils parvenaient à gagner cette joute, les Eperviers auraient de la difficulté à les rejoindre durant la dernière partie de la saison.

Les Rangers qui venaient d'effectuer un beau retour en arrière éprouvent eux aussi des difficultés et on se demande maintenant si cette équipe pourra participer aux séries éliminatoires. Ce ne sont pas les bons compteurs qui manquent à New York, mais le jeu défensif de l'équipe est si faible qu'on ne voit pas très bien comment l'équipe pourra s'en tirer. Junior Langlois vient de prendre le chemin de Detroit, où on espère qu'il pourra améliorer son jeu. Les Canadiens semblent avoir vu juste dans son cas quand ils l'ont laissé aller et ils ont surtout été heureux dans l'échange de l'été dernier. Qui aurait osé prédire que Balon et Ferguson connaîtraient une aussi belle saison? Disons en toute justice pour les Rangers que Phil Goyette leur a donné un rendement bien supérieur à celui qu'il donnait avec les Canadiens, et que Jacques Plante n'a pas aussi mal joué qu'on semble le croire. Mais Plante peut faire mieux et si quelqu'un peut sauver les Rangers d'ici la fin de la saison, c'est bien lui.

Winnipeg

Société St-Jean-Baptiste

Les membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg se réunissaient le dimanche 16 février, alors que les officiers pour 1964 se virent confirmer dans leur charge respective: président, M. W. St-Laurent; vice-président, M. M. Deschênes; secrétaire, M. J. Gauthier; trésorier, M. R. Gauthier; directeurs, MM. J. Gagnon, Léo Gareau et A. Guay.

A la suite de l'agenda normal de la réunion, M. le président invitait Me Laurier Régnier à nous donner ses impressions sur la tournure des événements actuels, surtout de la question des écoles au Manitoba. Sa causerie impromptue fut des plus intéressantes et éducatives, et nous fit comprendre que nous devrions grouper et nos chefs et nos forces pour travailler ensemble en ce moment de décision. Merci à notre confrère pour un exposé si constructif.

La prochaine assemblée fut convoquée pour le 8 mars, alors qu'un programme récréatif spécial sera à l'ordre du jour. Retenez la date: le 8 mars.

Un Centre de Recherches sociales en Bolivie

LA PAZ (CCC) — La Conférence nationale des Supérieurs religieux de Bolivie a décidé l'érection d'un Institut de Recherches sociales, dont la direction a été confiée aux Dominicains. Cet Institut se chargera d'études économiques et sociales dans le cadre de l'apostolat.

Les Supérieurs religieux ont également décidé la création d'un Secrétariat pour l'Apostolat rural, ainsi que la fondation d'une Ecole de formation agricole.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher 2450 Winnipeg, Man.

Bien que le frère Dr Trudel ne soit plus notre visiteur officiel des malades, par droit d'office, il nous rend encore de précieux services en ce sens. Son dévouement pour cette cause charitable est semblable à celui de nos visiteurs d'antan, les frères Victor Guilbert, de regrettée mémoire, et frère Siméon Garet, retenu chez lui depuis plusieurs années par la maladie. Le frère Trudel nous rendait compte, à la première assemblée régulière de février, de ses randonnées charitables. Les frères Garet, Picard et Desjardins reçurent son aimable visite et furent trouvés en état passable, vu leurs infirmités et leur âge avancé. Il engageait les frères présents à se déranger parfois afin de rendre visite à ces amis infortunés. "Vous ne pourriez savoir, disait-il, comme ces visites sont appréciées."

Un sinistre

Une correspondance, reçue du Conseil de St-Malo, nous rappelait l'état pitoyable de leur frère Fabien Trudel, victime d'un incendie qui démolit son entreprise commerciale, causa la mort d'un jeune homme et infligea au frère Trudel de graves brûlures. Les pertes matérielles sont très élevées et le Conseil Provencher tout en sympathisant avec ce frère affligé et lui souhaitant un retour à la santé, décida à l'unanimité de consentir un don vers cette fin charitable.

Question scolaire

Notre chapelain, le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., journaliste bien connu de **La Liberté et le Patriote**, était la personne toute désignée pour nous renseigner à ce sujet. "En ce moment, disait-il, les cartes sont bien mêlées. Il ne faudrait pas croire avec trop d'optimisme, que la partie est gagnée. Ce n'est pas l'endossement complet du chapitre XI du rapport de la Commission Royale sur l'Education. Loin de là, même. L'unité chez les Catholiques laisse à désirer. Les chefs de file manquent, tandis que chez nos frères séparés la lumière ne se fait que très lentement. Enfin, espérons, travaillons et surtout prions."

La remarque du R. F. Bruns, de St-Boniface (lui-même ancien membre de la commission), après lecture de la proposition Roblin, est bien intéressante: "La solution n'est pas impossible. On n'aurait qu'à calquer le système québécois, où les protestants avouent être mieux traités qu'ils n'auraient espérer, en matière d'éducation." Imiter Québec! Pour beaucoup ce serait presque de la trahison!

Visite?

Aurons-nous des visiteurs pour le 12 mars prochain? Mes espions me rapportent que ce serait fort possible. Il faudra y revenir. Si oui, il faudra les recevoir dans le style connu de Provencher.

L'aiguillon

Quoiqu'en dise "Après Tout" il est efficace. En dernière semaine nous remarquions en ces colonnes les scribes Rigoletto, Réveille-Matin, Batiste et Bistouri, va sans dire. Sans compter les Filles d'Isabelle et Après Tout. Ca marche.

BISTOURI.

Editorial

Le problème scolaire, "avec réservations"

A Rome, à l'occasion des sessions du Concile, on remarque que les Pères se servent de plus en plus de leur droit de voter: placet, juxta modum. Cela se traduit: "en faveur, avec des réservations". C'est ainsi que l'on peut partir d'un texte plus ou moins bien fait pour y apporter des améliorations, car celui qui vote "juxta modum" doit déposer sans délai dans quel sens il désire faire amender le projet en litige. Il semble qu'un Père vote toujours "juxta modum" jusqu'au vote final, quand le "placet" et le "non placet" sont de rigueur, ce qui donne comme résultat, 2,000 "placet", 199 "non placet" et 1 "nul". A remarquer qu'il n'y a pas eu de vote unanime sur un décret jusqu'à présent, même après des mois de débats et d'amendements de projets.

Avec les distinctions évidentes, le "juxta modum" semble nécessaire au Manitoba aujourd'hui dans tout jugement sur l'évolution de la question de l'aide aux écoles paroissiales. Les premières réactions épiscopales au plan Roblin de services partagés se résument, semble-t-il, dans l'expression "non placet, juxta modum", ce qui n'est pas prévu à Rome. Les soi-disant "principes" que le premier ministre a exposés dans la première partie de sa "Déclaration" du 10 février, entrent certainement en conflit avec des principes chrétiens sur l'éducation et avec une philosophie vraiment canadienne de l'organisation scolaire. D'autre part, puisque les pasteurs doivent se servir de tous les moyens légitimes pour accomplir leur devoir à l'égard des jeunes membres de l'Eglise et à l'appui des parents-éducateurs, les ordinaires ecclésiastiques doivent étudier soigneusement tous les éléments positifs d'un plan de "services partagés", non pas en théorie, mais tel qu'il peut se réaliser concrètement. Par exemple, l'entente Laurier-Greenway qui permit l'enseignement religieux dans la dernière demi-heure de la journée scolaire des écoles publiques en 1897 tombait loin en deçà des exigences de l'éducation chrétienne et méritait un "non placet". Mais c'est précisément ce compromis qui a permis à la population dans les centres homogènes de la province de continuer à faire fréquenter l'école publique par leurs enfants, tirant profit de la demi-heure d'enseignement religieux et des autres particularités de la loi (droit de choisir les commissaires, droit d'embaucher les instituteurs localement, etc.) pour apporter des "amendements" tacites à la situation intolérable. Il faut nécessairement juger les "bases" ou supposés "principes" d'une politique scolaire à la lumière des droits primordiaux des parents, de la tradition canadienne, des textes immuables de la loi provinciale, mais si on attendait la perfection du côté de l'Etat, les enfants catholiques, dans la plupart des pays dits "civilisés" seraient privés, par millions, des bienfaits de l'instruction. La situation idéale n'existe nulle part (à l'exception peut-être des Pays-Bas), pas même dans le Québec, et alors il faut choisir entre un système ou l'autre, de ce qui se présente, sans cesser d'affirmer l'idéal. Il s'agit presque toujours de "non placet" mais "juxta modum".

Au Manitoba, aujourd'hui, les yeux sont fixés sur le plan Roblin de "services partagés". Il l'a présenté dans un contexte de "principes" qui sont en réalité des conclusions tirées de l'histoire manitobaine. Droit d'existence des écoles privées, basé sur la "constitution". Indiscutable. Système d'écoles publiques, non-confessionnelles, financées par tous les contribuables, ouvertes à tout enfant. Cela, à base d'une interprétation juridique de l'Acte d'Union du Manitoba et d'approbation populaire. A ce point de vue, indiscutable. Il y a lieu cependant d'apporter des précisions au "principe" de la "séparation de l'Eglise et de l'Etat". Il y eut par exemple dans le passé, de 1870 à 1890, un double système scolaire, à base confessionnelle, au Manitoba, financé en grande partie par les subventions provinciales. Il y a, à l'heure actuelle, possibilité d'enseigner la religion en classe confessionnelle dans les écoles publiques. Il y aurait moyen de multiplier ces exemples, pour montrer que ce "principe", plutôt américain, doit s'entendre d'une façon très souple au Manitoba. Ajoutons ensuite que M. Roblin a certainement sous-estimé l'évolution actuelle et future de l'opinion au Manitoba. (Le Rupert's Land News, journal anglican, vient de publier le résultat d'un sondage qui révèle que sur 28 ministres anglicans de la région métropolitaine, 24 favorisent l'aide aux écoles privées.) Là où l'Etat peut le faire sans nuire à son effort général, il incombe à l'autorité publique de faire bénéficier des écoles choisies par les parents d'une partie au moins des deniers scolaires. Voilà ce qui demeure le "principe" de la Commission Royale et de la justice distributive, qui, à la longue, ralliera l'appui d'une majorité de citoyens manitobains.

Et alors le "juxta modum" "avec réservations" entre en jeu, quant au programme proposé. Il s'agit, aujourd'hui, d'un effort qui peut apporter des bienfaits quelconques et que le gouvernement croit représenter les limites de l'aide possible dans les circonstances actuelles. Il faut l'étudier, pour en retirer le bien possible, pour faire face aux besoins actuels, pour encourager la bonne volonté. Cela demande du temps et de la prudence . . .

Mais le "modum" a un autre sens, dont il faut tenir compte. Il s'agit de "mesure". Il faut en un mot que la présente controverse, au moins du côté catholique, se poursuive en tenant compte des exigences du Concile Vatican II, de l'oecuménisme, de la charité dans le jugement des motifs, des intentions des protagonistes. Pendant des siècles, les chrétiens, Catholiques en tête, se déchirent publiquement, en infligeant des blessures géantes au corps de leur commun Seigneur. On a commencé à reconnaître l'erreur de cette tradition, en paroles. Il est temps de passer aux actes, du moins du côté catholique. Ce n'est pas d'ailleurs un conseil nouveau à l'endroit des Canadiens comme en fait foi cette phrase de Benoit XV aux évêques du Canada il y a 46 ans:

"Toutes ces choses (inspecteurs catholiques, langue maternelle, écoles normales catholiques, etc.) et d'autres, si elles sont utiles, sont à rechercher et à demander par les catholiques, mais sans qu'il y ait apparence de révolte ou usage de moyens violents et illégaux, pacifiquement et avec modération, c'est-à-dire par l'emploi de tous les moyens permis par la loi et la coutume légitime à tous les citoyens, pour obtenir les améliorations qu'ils pensent leur être dues". Nous avons déjà reproduit dans ces colonnes les paroles aussi frappantes de Jean XXIII sur le progrès par l'évolution plutôt que par la révolution. Il ne faisait d'ailleurs que reprendre une pensée de son prédécesseur.

Que faut-il penser alors des discours en chambre, parfois mesurés, documentés, émouvants, parfois récriminatoires, farcis d'attaques personnelles, ou partisans? Que faut-il penser du geste des parents de la paroisse St-Emile? Il faut penser que tout ce qui aide nos concitoyens manitobains à mieux comprendre, à sympathiser, à s'examiner la conscience, à réfléchir sereinement et respectueusement, est utile. Il faut penser qu'un journal catholique préfère passer sous silence ce qui ne semble pas en conformité avec cette ligne de conduite. Car il y a l'esprit oecuménique entre nous aussi. Et parmi nous, tout en recherchant l'entente sur le "placet" et le "non placet", il y a toujours possibilité d'ajouter "juxta modum".

Bicentenaire de la ville de Saint-Louis

ST-LOUIS, Missouri — L'ambassadeur de France aux Etats-Unis, M. Hervé Alphand, a inauguré les cérémonies d'ouverture du bicentenaire de la ville de St-Louis, fondée par un émigré français, Pierre Laclède, le 15 février 1764. Les fêtes du bicentenaire de St-Louis, Missouri, seront échelonnées sur deux ans. Le président Johnson a récemment autorisé l'émission de 100,000 médailles commémoratives qui, selon un projet actuellement à l'étude, seront frappées à l'image de la fleur de lys et de la couronne de France.



Ci-dessus l'on voit la photo de la "Villa Manrèse", maison de retraites fermées que dirigeaient les Pères Jésuites canadiens à Port-au-Prince, Haïti, et d'où ils ont été chassés par le gouvernement du président Duvalier. Les accusations lancées par le dictateur pour justifier son geste ont été clairement démenties. Il semble bien que M. Duvalier voulait tout simplement éliminer le poste de radio dont se servaient les Jésuites pour leur apostolat, et aussi qu'il désirait s'emparer de cette magnifique maison de 100 chambres pour la convertir en baraques militaires.



Le R. P. Léopold Sabourin, S.J., de St-Jean-Baptiste, Man., fut l'un des dix-huit Jésuites que le gouvernement Duvalier a expulsé d'Haïti la semaine dernière, pour activités "révolutionnaires". Le Canada, par la voix du ministère des Affaires étrangères, a protesté contre ce geste. Sur la photo, avec le Père Sabourin, l'on voit les RR. PP. Antonio Poulin et Paul Hamel, ce dernier prisonnier pendant douze jours. Le R. P. Roger Jean, avant-dernier au haut de l'escalier, trouve qu'il fait froid au Canada en comparaison des 92 degrés de chaleur du point de départ. (Photo La Presse)

L'aide du Canada à l'Afrique française sera-t-elle compromise?

OTTAWA (Le Droit) — De retour d'une tournée de l'Afrique équatoriale, le cardinal Paul-Emile Léger était invité par le premier ministre Pearson, à lui indiquer l'avantage pour le Canada à augmenter son aide à l'Afrique française.

A la lumière des récents événements d'Haïti, le gouvernement canadien se demande en effet s'il doit donner suite au projet inclus dans le discours du Trône d'accroître son aide à l'Afrique française.

On sait que l'aide canadienne à l'Afrique se limitait récemment encore aux anciennes colonies britanniques qui ne représentent pourtant qu'un faible secteur d'influence au sein du continent africain.

On sait également que les affaires africaines aux Affaires extérieures relevaient jusqu'en 1961 de la "division du Commonwealth" et que depuis leur séparation, à cette époque, aucun Canadien français ne figure à ce service.

Cette même année, le gouvernement d'alors instituait un fonds d'aide à l'éducation en Afrique française, contribution dérisoire pour peu qu'on le compare à l'aide économique aux anciennes colonies britanniques d'Afrique.

Sensible à cet état de choses, l'actuel secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. P. Martin, avait obtenu de son gouvernement que les fonds actuels soient portés à un million de dollars.

De son côté, le premier ministre se rendait compte que les nouvelles nations d'Afrique détiennent de plus en plus la balance du pouvoir aux Nations unies, d'où l'intérêt de la nouvelle orientation, suggérée par M. Martin, de notre aide à l'étranger.

Cette question, affirme-t-on, figurait d'ailleurs au premier plan des récents entretiens de MM. Pearson et de Gaulle, à Paris.

C'est alors que survint l'expulsion, par le gouvernement haïtien, des Jésuites canadiens, que l'on s'accorde à interpréter comme un prélude à une vague de persécutions à l'endroit de tous les éléments étrangers.

A la lumière de ces incidents, le projet de M. Martin était-il toujours opportun? Le nationalisme noir est-il si virulent qu'il ne tolère plus l'assistance technique des Blancs?

C'est ce dont se sont entretenus pendant plus d'une heure le premier ministre et le cardinal. Selon des sources dignes de foi, le cardinal Léger aurait établi une différence essentielle entre l'Afrique française toujours ouverte à l'influence occidentale, et la République antillaise devenue hostile à une influence américaine de plus en plus pesante.

Toujours selon ces mêmes sources, l'entrevue aurait également porté sur les formes d'aide les plus souhaitables pour l'Afrique.

D'après les observateurs canadiens il serait préférable d'envoyer des professeurs en Afrique plutôt que de faire venir au Canada des étudiants africains qui, bientôt déracinés, tenteront ensuite d'y demeurer.

Le seul inconvénient à la solution préconisée c'est que le Québec s'est montré jusqu'ici peu disposé à se départir de ses instituteurs déjà trop rares pour les envoyer en Afrique.

Le 19e siècle fut rempli de polémiques au Canada français

QUEBEC — Selon M. André Labarrère Paulé, docteur ès lettres de Laval et professeur à cette même université, le 19e siècle, qui est celui des Canadiens français, a trop été laissé dans l'ombre. Ce siècle, selon lui, est rempli de polémiques intéressantes au sujet de l'éducation au Canada français.

M. Paulé, qui était le conférencier invité du Club Richelieu de Sillery-Ste-Foy, avait intitulé sa causerie: "Notre système d'enseignement au 19e siècle"

Il est d'avis qu'il n'existait pas d'instituteurs compétents avant 1836. Il y avait alors environ 1,300 instituteurs. Même si cela paraît curieux à certains Canadiens français, disait-il, en 1836, l'enseignement primaire était dispensé par des instituteurs laïcs dans une proportion de 96 pour cent. Le 1er mars 1836, la loi sur les écoles primaires n'est pas renouvelée. On se demande alors s'il faudra fermer les 1,300 écoles du Canada français. Une enquête est instituée. On en déduit que si on veut des professeurs compétents, il faudra augmenter les salaires.

Contrairement à l'opinion généralement répandue l'éducation n'est pas entre les mains du clergé à ce moment-là, mais entre les mains des députés qui ne manquent pas l'occasion de pratiquer le patronage.

Le 15 mars 1845, des instituteurs canadiens-français fondent deux associations d'instituteurs, une à Québec et l'autre à Montréal. Ces associations ont pour but de réunir les instituteurs en vue de discuter d'éducation. Le conférencier a exprimé l'avis qu'à ce moment-là, le Canada français n'était pas en retard sur l'Europe. Selon lui, il n'y eut jamais de rupture entre le Canada français et l'Europe.

Les 60 instituteurs qui participent à la formation d'associations en 1845, réclament l'uniformité de l'enseignement, une caisse de retraite, un certificat de capacité, ainsi qu'un journal des instituteurs. Toutefois, le clergé considérait l'uniformité de l'enseignement à ce moment-là comme dangereux et de nature à nuire aux intérêts de l'Eglise.

De 1841 à 1846, on adopte la confessionnalité de l'enseignement. Tout le personnel enseignant, sauf les religieux, doivent se procurer des certificats de capacité. Une discussion s'en est suivi entre différentes écoles de pensée, à savoir si le fait d'être prêtre était suffisant pour être dispensé de la conquête d'un certificat de compétence.

Le conférencier conclut: l'histoire des professeurs laïcs est l'histoire d'une défaite. Le Québec est obsédé par ce qui se passe en France à ce moment-là et ces événements provoquent la démission du laïcat. "Pour qu'un pays puisse se développer, dit-il, il faut apprendre aux gens à accepter le dialogue".

Billets bilingues CNR dans tout le Canada

MONTREAL — C'est maintenant officiel: les billets des Chemins de fer nationaux seront désormais imprimés en français et en anglais, qu'ils servent au Québec ou dans le reste du Canada.

Nous avons appris de source sûre que cet avis a été officiellement donné le 13 février aux imprimeurs.

Auparavant, seuls les billets utilisés au Québec étaient bilingues. Par ailleurs, le Canadien Pacifique, qui faisait aussi usage de billets bilingues au Québec, applique également une nouvelle politique depuis un peu plus de deux mois. En effet, tous les voyageurs quittant Ottawa par les trains de cette compagnie se voient attribuer des billets à inscriptions bilingues.

Voici les miracles qui marqueront le passage de ceux qui auront la foi: ils chasseront les démons, ils imposeront leurs mains sur les malades, et ceux-ci seront guéris. (Mc 16, 17-18)

En matière de biculturalisme — le mouvement coopératif indique la voie à suivre

Le mouvement coopératif apporte un élément de solution au problème de renforcement des liens d'amitié entre les Canadiens de langue française et ceux de langue anglaise.

Tel est le thème que développe M. L. L. Lloyd, président de Federated Co-operatives Limited — La Centrale coopérative de gros des provinces des Prairies — dans un article publié dans le "Co-operative Consumer" sous le titre: "Co-ops Show the Way in Biculturalism" (Les coopératives indiquent la voie en matière de biculturalisme).

Faisant état des principes de compréhension et de tolérance qui sont à la base même de la philosophie coopérative, M. Lloyd voit là une explication du fait qu'au sein du mouvement coopératif canadien, il existe une franche collaboration entre les représentants des différents groupes ethniques.

M. Lloyd rappelle que la coopération, c'est la mise en pratique du commandement selon lequel il faut agir envers les autres comme on voudrait toujours qu'ils agissent envers soi-même. La coopération, dit-il, c'est la réponse affirmative, avec les implications impérieuses qui en découlent dans la vie de tous les jours, à la vieille question: "Suis-je le gardien de mon frère?".

Le président de F.C.L. juge que ces notions fondamentales qui inspirent toute action coopérative authentique devraient se retrouver dans l'esprit de tous les Canadiens d'origines et de cultures différentes. Elles aideraient sûrement à les rapprocher.

Dans son article, M. Lloyd signale l'excellente collaboration qui existe entre la Coperative Union of Canada (qui groupe les coopérateurs de langue anglaise) et le Conseil Canadien de la Coopération (qui groupe les coopérateurs de langue française).

Il ajoute que dans l'Ouest, là où il existe sur le plan provincial une "Co-operative Union" et une "Section du C.C.C.", les deux groupes travaillent en pleine harmonie et dans le meilleur esprit d'unité, à la poursuite d'un idéal commun.

A la fin de son article, M. Lloyd y va d'un témoignage qu'il nous plaît tout spécialement de citer:

"Quelques-uns des meilleurs membres de Federated Co-operatives Limited sont des associations coopératives établies dans des centres de langue française; quelques-unes de nos meilleures caisses populaires sont situées dans des paroisses françaises; quelques-uns de nos meilleurs gérants et autres leaders au sein du mouvement coopératif sont des gens de langue française."

Il faut savoir gré au sympathique président de F.C.L. d'avoir mis en lumière l'apport positif du mouvement coopératif à la solution du problème du biculturalisme tel qu'il se pose au Canada. Il n'y a aucun doute que dans la mesure où l'esprit de la coopération se répandra chez les Canadiens, ceux-ci en viendront à mieux s'apprécier, à s'accepter réciproquement et à oeuvrer de concert à l'édification d'un pays dont l'unité ne se réalisera que dans le respect de la diversité des éléments qui le composent.

(Ensemble)

Sur une concession mineure de Roblin

Le premier ministre Duff Roblin vient de formuler la déclaration qu'il avait promise, le jeudi 6 février dernier, concernant les écoles séparées du Manitoba.

Cette déclaration que nous attendions avec tant d'impatience et avec un certain optimisme n'est pas de nature à nous réjouir outre mesure. Elle marque, certes, une amélioration sensible du statut de ces écoles, mais le système fondamental et injuste dont souffrent surtout les catholiques et tout particulièrement nos compatriotes de langue française de là-bas, continue de persister.

* * *

En quoi consiste le changement annoncé par M. Roblin? Tout simplement en ceci que, à l'avenir, les élèves des écoles séparées pourront bénéficier gratuitement des services des écoles publiques. Ce qui revient à dire, j'imagine — car il faut le deviner — que ces élèves pourront faire usage dorénavant, disons, des laboratoires des écoles publiques, des autobus scolaires, peut-être des bibliothèques ou des manuels de ces mêmes institutions.

On éviterait ainsi la répétition de cas troublants comme celui de l'école St-Emile où l'on avait interdit aux élèves d'utiliser les manuels de l'école publique, et celui toujours pendant de l'école St-Vital où des écoliers font la grève parce qu'on leur refuse un passage gratuit à bord des autobus scolaires.

J'ai dit plus haut que ce nouveau programme constituait une amélioration sensible pour nos compatriotes. C'est une amélioration sensible, en ce sens qu'on crée là un précédent extrêmement intéressant: pour la première fois depuis 70 ans on consent à faire servir une partie des fonds publics à des écoles privées ou confessionnelles.

J'imagine que, aux yeux de M. Roblin et d'une bonne partie de la population manitobaine anglo-protestante, c'est là une concession extraordinaire. Une concession que l'homme politique n'a dû consentir qu'après une très longue hésitation. Que vont dire les adeptes enragés de l'école unique? On peut certes s'attendre à des réactions violentes de la part de ces gens qui voudraient former tous les enfants d'après un même moule.

C'est aussi une amélioration sensible en cet autre sens que le fardeau financier de nos écoles séparées en sera allégé d'autant. J'ignore la nature du dégrèvement en question, mais nos écoles séparées du Manitoba devraient sûrement l'apprécier, quelle qu'en soit l'étendue. Je le disais, le vendredi 7 février dernier, la plupart ne réussissent à boucler leur budget qu'au prix de sacrifices inouis et d'un enseignement de qualité inférieure.

* * *

Mais la déclaration Roblin — peut-être exigeons-nous trop de lui dans les circonstances politiques où il doit manoeuvrer — est également fort décevante. Nos compatriotes, pour maintenir leurs institutions confessionnelles, continueront à être soumis à une double taxation. C'est-à-dire qu'ils devront continuer à payer pour les écoles publiques qu'ils ne fréquentent pas et pour les écoles privées où ils dispensent pourtant un enseignement approuvé par le ministère de l'Education.

C'est un système, répétons-le, absolument inique et qui répugne à toute âme éprise de sentiments de justice.

On dit aux nôtres, là-bas, qu'ils ont droit à leurs écoles paroissiales. Mais à condition qu'ils paient deux fois ce que paient les autres citoyens. C'est du cynisme pur et simple.

Certes, je le répète, il faut essayer de comprendre la situation qui prévaut au Manitoba. Les politiciens qui y font des lois, pas plus qu'ailleurs, ne peuvent heurter trop de front l'opinion publique. Ils ne peuvent pas brûler les étapes et l'on nuirait probablement à la cause des nôtres dans cette province en exigeant une réforme radicale du jour au lendemain.

Mais la patience la plus aguerrie finit par se lasser. Sur le plan de la liberté scolaire, le Manitoba reste la plus arriérée de toutes les provinces. On peut suivre l'opinion publique, mais on peut aussi la diriger. C'est ce que nous attendons d'hommes d'envergure comme M. Roblin.

Vincent PRINCE.
(La Presse, Montréal)

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1914)

A Calgary, un dénommé Jasper Collins condamné à être pendu pour un meurtre qu'il avait commis, avait perdu la raison pendant qu'il attendait son exécution. Il était même dans un état de coma et ne jouissait d'aucune de ses facultés. Le jour fatidique approchait et on était à se demander ce que l'on devait faire. Comme le gouvernement d'Ottawa avait refusé d'intervenir, il fut décidé que le condamné serait ligoté sur une chaise et transporté ainsi sur l'échafaud où le bourreau ferait son oeuvre. Et c'est ainsi que la chose se passa.

Dans la paroisse de St-Jean-Baptiste, Man., on comptait 1,180 personnes de langue française (dont 116 à Morris) et 86 personnes de langue anglaise ou allemande (dont 46 à Morris).

Sous le patronage de M. l'abbé Poitras, curé de Fannystelle, on avait organisé une soirée musicale et dramatique au profit de l'église. Parmi les participants, nous relevons les noms suivants: Ulric Boisvert, Joseph Painchaud, P.-A. Bouvier, Adophe Guyot, Alfred Hamel, Mme Philippe Painchaud, Adolphe Piché, Yvonne Bourque, Bertha Cyrenne et Ernestine Guilbault.

M. l'abbé V. Campeau, curé de Ste-Agathe, Man., publiait les statistiques suivantes pour sa paroisse. En 1913, la paroisse comptait 69 familles catholiques de langue française et une Irlandaise pour une population catholique totale de 436. Quarante-trois des paroissiens étaient cultivateurs et possédaient dans l'ensemble 15,050 acres de terre: une moyenne de 350 acres par cultivateur. Le village possédait quatre magasins, quatre agences de machines agricoles, une agence d'immeubles, deux forges, deux cours à bois et deux ferblantiers. L'enseignement était confié aux Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie (tout comme aujourd'hui d'ailleurs) et elles éduquaient 113 élèves. En plus la paroisse avait trois autres écoles bilingues dirigées par des laïques. Il y avait 83 abonnés au téléphone et ce service était dirigé par Mlle Ozina Lemoine.

Il y a 40 ans (1924)

Les égyptologistes jubilaient. En effet on venait de pénétrer dans la chambre sépulcrale de Tout-Ank-Hamon peur y découvrir la momie du grand Pharaon. La momie, enterrée depuis des milliers d'années, était dans un état remarquable de conservation.

Sept officiers de la police de Moose Jaw, Sask., avaient été appréhendés pour vol dans divers magasins de la ville. Les sept avaient reconnu leur culpabilité.

En 1964, l'Eglise catholique se modernise, et plusieurs des règlements anciens sont abolis ou modifiés. La messe dans la langue vulgaire sera bientôt une chose commune à travers le monde. Sait-on cependant qu'en 1924 un prêtre français avait reçu la permission de dire la messe dans sa langue maternelle? Ce prêtre, aumônier dans l'armée française, avait été blessé à la tête pendant la première grande guerre, et il avait littéralement perdu son latin. S. S. le pape Pie XI le fit examiner par les médecins du Vatican et, basant sa décision sur le rapport médical, permit au prêtre de dire sa messe en français.

S. S. le pape Pie XI célébrait le deuxième anniversaire de son accession au trône apostolique.

M. Henri D'Eschambault, homme d'affaires bien connu de St-Boniface, quittait son poste à la maison N. Bawlf Grain pour se lancer dans le commerce des assurances avec M. J.-A. Hébert.

Les amateurs de chevaux de St-Pierre, Man., se faisaient une réputation au carnaval de Winnipeg. Tous les chevaux venant de St-Pierre étaient revenus avec un prix s'étant classés soit premier, deuxième ou troisième.

Il y a 30 ans (1934)

L'hon. P.-A. Talbot, ce patriote éminent qui n'avait pas hésité à quitter son siège du côté ministériel pour passer à l'opposition en protestation contre la loi inique de 1916, célébrait le 11e anniversaire de son élection au poste de président de la Chambre manitobaine. (M. Talbot, aujourd'hui un vénérable octogénaire, demeure à Winnipeg. Il jouit encore d'une santé relativement bonne.)

Le roi Albert I, monarque de Belgique, perdait la vie dans un accident d'alpinisme à Namur, Belgique. Ce roi qui avait fait preuve d'un courage à toute épreuve devant les hordes de Guillaume II, surnommé le Kaiser pendant la guerre 1914-18, était pleuré dans tous les pays du monde.

Il y a 20 ans (1944)

Le Dr J.-E. Blanchard, de Charlottetown, venait de prêter serment d'office au poste de maire de sa ville. Le Dr Blanchard était le premier Acadien à occuper ce poste dans l'histoire de la capitale de l'Ile-du-Prince-Edouard. Il avait prêté serment devant Son hon. le juge A.-E. Arsenault, le premier Acadien à devenir membre de la haute magistrature de cette province.

M. André Laurendeau, aujourd'hui président-adjoint de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, venait d'être élu chef provincial du Bloc Populaire canadien dans la province de Québec.

Sous la présidence de Son Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, deux Soeurs Grises faisaient leur profession religieuse temporaire: c'était Soeur Thérèse Lafrenière, de Gravelbourg, et Soeur Eva Lane, d'Abbéville, Man. Le R. P. M. Caron, S.J., avait prononcé le sermon de circonstance. Le même jour, à Montréal, quatre Soeurs Grises manitobaines prononçaient leurs voeux perpétuels: Soeur Annette Sicotte, de St-Pierre, Soeur Rosie Cherlet, de Swan Lake, Soeur Georgine Champagne, de Ste-Anne-des-Chênes, et Soeur Jeanne Valois, de St-Pierre.

Les citoyens de St-Claude s'intéressaient vivement au travail de la Croux-Rouge en temps de guerre. Le comité local avait en main la jolie somme de $630.10 pour venir en aide aux victimes de la guerre, et en plus il avait envoyé un colis de 300 cigarettes à chacun des soldats de ce village en service dans les forces armées.

M. Laurier Régnier, de l'Aviation canadienne en 1944 et depuis député conservateur pour le comté de St-Boniface dans le gouvernement Diefenbaker, épousait Mlle Rachelle Arpin. Les époux demeurent aujourd'hui à St-Boniface et M. Régnier a repris son étude légale à Winnipeg.

Il y a 10 ans (1954)

Le mois de février 1954 plongeait l'Eglise de l'Ouest dans le deuil. Son Exc. Mgr R. Duprat, O.P., ancien évêque de Prince-Albert, mourait dans la province de Québec. Le défunt avait été sacré évêque de Prince-Albert en mai 1938. Il résignait ses fonctions pour cause de maladie en 1952.

L'archevêque de Ferrare, Italie, annonçait que dix religieuses de ce diocèse étaient mortes de froid au cours de l'hiver 1954 parce qu'elles manquaient de la protection la plus élémentaire contre les intempéries au cours d'une saison exceptionnellement froide. Le même communiqué révélait que douze autres religieuses étaient tombées malades pour les mêmes raisons. Ces religieuses appartenaient aux Carmélites, Capucines, Clarisses, Augustines et Bénédictines. Chez les Carmélites il n'y avait pas même de combustible pour chauffer l'infirmerie.

Le Cercle Molière présentait le 20 février une comédie en trois actes d'Albert Husson intitulée "La Ligne de Chance". Les vedettes étaient Milles Monique Guyot, Marie Bergeron et Jeanne Forcier, ainsi que MM. Jacques Ouvrard, René Chartier, Raymond Faur, Benoit Guyot et Georges-Edouard LaFlèche.

La paroisse de La Broquerie était en liesse à l'occasion de l'ordination sacerdotale du R. P. L. Vielfaure, P.B. La cérémonie était présidée par Son Exc. Mgr M. Baudoux. Cette ordination était la troisième dans la paroisse de La Broquerie dans l'espace d'un an.

La Caisse Populaire de St-Hubert, Sask., révélait un chiffre d'affaires important lors de son assemblée annuelle. Les recettes pour l'année 1953 avaient été de $46,534. Depuis dix ans que la Caisse existait, on avait prêté aux membres la somme de $219,024.57.

J.-R. DOIRON.

Quatre évêques ont assisté aux funérailles du R. P. A. Josse, O.M.I.

Un très grand nombre de prêtres diocésains et réguliers sont venus rendre un dernier hommage à celui qui leur avait enseigné la théologie, au grand séminaire Mazenode de Gravelbourg, au grand séminaire de St-Boniface et au scolasticat oblat de Lebret, Sask., le 17 février dernier, à 10 h. 30 a.m., dans la cathédrale de St-Boniface.

C'est Son Exc. Mgr Norman Gallagher, évêque auxiliaire des forces armées du Canada et ancien du grand séminaire de Gravelbourg, qui chanta le service du R. P. Alexandre Josse, O.M.I., décédé le jeudi 13 février à l'âge de 86 ans. Son Excellence était assisté de M. l'abbé J. H. Larrabee, curé de Russell, et du R. P. J.-P. Isabelle, O.M.I., de la maison de retraites fermées à St-Norbert, respectivement diacre et sous-diacre d'honneur. Le R. P. Wilfrid Piédalue, O.M.I., professeur au collège Mathieu de Gravelbourg, et M. l'abbé Cyrille De Roo, curé de Holland, agissaient comme diacre et sous-diacre d'office.

Parmi les très nombreux prêtres qui remplissaient le choeur de la cathédrale, on remarquait la présence de LL. EE. NN. SS. Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, George Bernard Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, et Aimé Décosse, évêque de Gravelbourg. Naturellement, les confrères oblats du défunt étaient présents en très grand nombre, ayant à leur tête le T. R. P. Aimé Lizée, provincial.

La chorale et l'organiste du grand séminaire de St-Boniface avaient charge du chant. Les novices oblats de St-Norbert agissaient comme servants. Tous les junioristes oblats de St-Boniface avaient pris place dans la foule, ainsi que des religieuses Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée. Parmi les laïcs, mentionnons des responsables dévoués de l'Oeuvre des Retraites fermées à St-Norbert. On sait que le Père Josse se dévouait comme directeur spirituel à la maison de retraites fermées depuis plusieurs mois.

L'inhumation se fit au cimetière du Juniorat. La maison Desjardins avait charge des arrangements funéraires.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 17 février avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface.

Le chef des pompiers avise le comité de feu que 40 pompiers ont signé pour suivre des cours de premiers soins qui se donneront à la station de feu no 1. Le comité félicite le chef sur le bel esprit de corps qui existe dans son département puisque les pompiers suivent ces cours après leur travail.

M. M. W. Brock, avocat, plaidait la cause de son client, M. Archie Blank, qui ramasse les détritus de certaines compagnies de Winnipeg et, après en avoir enlevé ce qui est vendable, va déposer le reste à notre champ de vidanges. Ce client voudrait payer moins cher que ce que l'ingénieur exige, soit $1.50 la charge au lieu de $5.00, ou une moyenne de trois verges puisque beaucoup de ces chargements sont moins de trois verges. L'ingénieur dit que les autres firmes de Winnipeg qui utilisent notre dépotoir sont taxées $5.00 la charge de cinq verges ou moins. Le comité recommande de suivre le règlement établi et que M. Blank devra payer ses comptes tous les 30 jours.

A propos de la demande de l'Association des Centres Communautaires, qui demandait à la ville de lui fournir un octroi qui se chiffrait à $3.00 par personne, un vieux résidant écrit qu'il a passé une grande partie de sa vie à s'occuper des loisirs de jeunes et explique que dans le passé les jeunes s'amusaient à leur dépens dans nos parcs. Il croit qu'aujourd'hui nous détruisons leur initiative en leur donnant tout ce qu'il faut et en leur présentant des programmes tout cuit; il ne croit pas que la ville peut payer une charge si lourde. A ce sujet, M. le maire dit qu'il a reçu plusieurs appels téléphoniques protestant contre un tel projet qui coûterait environ $120,000 par année et serait réparti sur environ 8,900 contribuables.

M. le Dr French, de l'Unité sanitaire, demande au comité de finances de bien vouloir lui fournir la somme de $600 pour continuer l'opération de la clinique dentaire pour nos écoles; ceci fut remis au comité des prévisions budgétaires.

La Manitoba Heart Foundation demande une contribution pour son programme de recherches; ceci fut mis en filière.

Le trésorier recommande une augmentation de 4c par 100 pieds cubes dans le tarif de location des égouts, ceci à partir du 1er juillet 1964.

Le comité de la circulation recommande d'éliminer le stationnement sur le côté sud de l'avenue de la Cathédrale entre la rue St-Jean-Baptiste et la ruelle à l'ouest de cette rue; le stationnement à cet endroit crée un problème pour la circulation.

Le projet de la rue Goulet continue tranquillement à travers le dédale des amendements, et l'on peut prévoir le jour où il sera un fait concret.

Union Nationale Française

Le dimanche 16 février a eu lieu la grande réunion d'élection de l'Union Nationale Française à sa salle, 191, avenue Provencher.

L'appel du comité lors de la réunion de Noël semble avoir porté ses fruits vu que cette réunion a été la plus réussie depuis bien des années pendant lesquelles les membres de l'Union ont un peu négligé leur société.

La soirée débuta par les souhaits de bienvenue de la part du comité sortant de charge. M. Damien Giordani, consul de France, adressa la parole à l'assemblée pour faire comprendre à tous la nécessité d'aider ce comité si dévoué et la grandeur de la présence française au Manitoba. Après ces paroles bien touchantes, un film de court métrage sur les Rocheuses canadiennes fut présenté. Ensuite, on passa à la réunion proprement dite: lecture des minutes, du rapport financier et du rapport du vérificateur des livres de compte qui prouvent le progrès rapide de cette société.

Après les formalités, M. Christian Schmitt et M. Roger Zwickel ont soulevé un débat général traitant des projets d'avenir de l'Union qui, avec l'appui de tous ses membres, a la certitude de voir des jours en rose dans les années à venir. Le travail entrepris et la lutte devront cependant continuer et le comité est fermement décidé d'aller de l'avant.

A la suite de ce débat, M. Edouard Gourbil, président de l'Union, proclama la dissolution du comité 1963 et l'on choisit M. Gydé comme président d'élection, assisté d'une secrétaire, Mme Dacquay, et de deux scrutateurs, MM. Delionet et Pothier.

Les élections se passèrent dans le plus grand ordre avec bien des surprises en jeu vu l'intérêt de toute la foule présente qui participa très vivement à chaque progression d'action.

Le résultat final des élections, accepté et vérifié, est comme suit: M. Edouard Gourbil, réélu président, M. Roger Zwickel, réélu vice-président, M. C. Schmitt, trésorier, et Mme Thérèse Schmitt, secrétaire. Le comité suivant complétera la liste des élus: MM. F. Pajeot, M. Martin, P. Chadefaud, J. Sas, G. Desmarais, L. Cancade, H. Lautru, H. Orieux, A. Saltel et J. Molicard comme membre spécial attaché au consulat de France, Mmes Sas, Desmarais, Rouillard, McGregor, Pelletier, Rubigny, Orieux et Pajeot. Félicitations à tous les élus.

Après cet effort épuisant, l'assistance passa avec joie à la cuisine où du café et de délicieux gâteaux l'invitaient à quelques instant de détente. C'était le moment de joyeux échanges d'idées qui mirent toute la foule dans une ambiance de sincère amitié bien à la française.

Pour finir la soirée, un film sur "La France et de Gaulle" fut présenté. Ceci mit le cachet final à cette réunion et l'on se quitta dans l'espoir d'avoir très bientôt une autre occasion de ce genre de cordiale amitié et de bonne entente.

Rappelons que tous les samedis soir les danses deviennent de plus en plus populaires et que membres et amis sont toujours les bienvenus.

Profitons de cette occasion pour signaler une des dernières activités de l'Union Nationale Française, soit le soir du 14 février, à l'hôpital Taché, le comité, sous la direction de M. C. Schmitt, organisa une soirée récréative pour nos vieux membres et leurs amis de l'hôpital en montrant quelques charmants films traitant l'aspect de la vie dans différentes régions du Canada. La distribution de cigarettes permit au comité de bavarder très intimement avec la plupart de cette charmante assemblée. Signalons que ces films ont été rendus disponibles par l'Association d'Education et l'aide de M. Rottier. Les anciens espèrent qu'une telle rencontre se renouvellera bientôt. On le leur promet.

Décès

M. J.-A. GREGOIRE

Le 17 février mourait à l'hôpital général St-Boniface M. Joseph-Alfred Grégoire, âgé de 51 ans. Employé de Canadian Publishers pendant 30 ans et de Stovel-Advocate pendant six ans, M. Grégoire a toujours résidé à St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Irène, de 288, rue Notre-Dame; un fils, Raymond; deux filles, Fernande et Monique; un frère, René; deux soeurs, Mmes G. Kunderman et J. Lambert.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins le mercredi soir 19 février et le service funèbre fut chanté le lendemain à 10 h. a.m. en la basilique de St-Boniface.

Les plus sincères condoléances sont offertes à la famille éprouvée par ce deuil récent.

• • •

M. W. McARTHUR

Le 13 février, M. William Daniel McArthur, est décédé à sa résidence à Calgary, Alta. Il était âgé de 83 ans.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu le dimanche 16 février, et la messe de Requiem fut chantée en l'église St-Eugène de St-Vital le 16 février, à 10 h. a.m. L'inhumation eut lieu dans le lot familial du cimetière de St-Vital.

M. McArthur naquit le 10 juin 1880 à Charlottetown, I.P.-E. Son épouse, Marie-Louise le précéda à la tombe au mois de mars 1953. Le défunt laisse dans le deuil trois fils, Vincent et Warren, de Winnipeg, et Carvel, de Calgary, Alta; une fille, Pearl (Mme S. Siver), de Niakwa Park, à St-Boniface; huit petits-enfants, et deux frères, John et Lem, ainsi qu'une soeur, aux Etats-Unis.

Sincères condoléances aux personnes éprouvées.

Petites Notes

Jeunesses Musicales

Le grand concert qui devait avoir lieu le 24 février à l'Institut Collégial St-Joseph doit être remis au 1er avril prochain, parce que l'artiste invitée, Mlle Gloria Richard, Acadienne du Nouveau-Brunswick, doit d'abord enregistrer un programme de télévision pour Radio-Canada au cours du mois de mars. Avis aux membres et aux personnes intéressées.

• • •

Jeux de dames au Cercle Ouvrier

Le lundi soir 2 mars, vers 7 h. 30 p.m., commencera le concours des damistes au Cercle Ouvrier St. Joseph, qui se continuera les lundis et mercredis. Tous les joueurs de la province y sont invités.

Profession religieuse chez les Soeurs Grises

Sous la haute présidence de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, la cérémonie de profession du 15 février a été marquée du cachet de la nouvelle liturgie, récemment décrétée par Sa Sainteté Paul VI.

Assisté de M. Jean Piché, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire et aumônier du Noviciat, de M. l'abbé Ubald Paquette, curé de St-Eustache, et de M. Léonce Aubin comme maître de cérémonies, Son Excellence dialogua, avec la nombreuse assistance, la messe approuvée pour les professions religieuses. Après la lecture de l'Evangile, il voulut bien donner le sermon, que nous résumons ici:

"D'après la nouvelle liturgie, il sera désormais possible et même louable de procéder aux cérémonies de profession religieuse après l'homélie. Plusieurs liturgistes désirent que cet acte solennel se fasse au coeur même de la messe, afin que celles qui se donnent à Dieu dans la Profession religieuse, le fassent avec le prêtre dans l'offrande de l'hostie, puisqu'elles se sont offertes elles-mêmes au service de Dieu. Si saint Paul rappelle que le mariage est un grand sacrement établi par Dieu même, il ajoute qu'il est préférable de ne pas se marier, afin de se donner davantage au service de Dieu et des âmes.

"Dans le mariage comme dans la vie religieuse, l'obligation première est d'aimer Dieu; il y a dans ces deux états de vie un commun dénominateur: l'amour de Dieu . . . Il est bien important de répondre aux desseins de Dieu sur son âme . . . Celle qui se marie, sous l'inspiration du Saint-Esprit, édifie l'Eglise et aime Dieu de tout son coeur. Celle qui a entendu l'Appel Divin et choisi le Christ pour époux, peut être assurée de répondre à la volonté de Dieu, qui désire qu'elle l'aime de toute son âme."

Son Excellence ajouta ensuite quelques mots en anglais et invita M. l'abbé Edmond Chart, curé de St-André Bobola, St-Boniface, à donner une allocution en Polonais en faveur des parents et l'une des élues, la Rév. Sr Irène Borowski. N'était-ce pas le véritable esprit oecuméniste?

Après le chant du "Veni Creator" Son Excellence récita les prières d'usage pour la profession et reçut les voeux annuels des deux nouvelles élues, les Rév. Srs Hélène Prescott et Irène Borowski. Il continua le sacrifice eucharistique, pendant lequel on chanta un pieux cantique d'offrande. A la communion, religieuses et laïcs, s'approchèrent de la sainte table à la suite des deux nouvelles professes en chantant à l'unisson "Nous allons manger ensemble le vrai pain qui nous unit".

En terminant la messe, Son Excellence entonna un vibrant "Te Deum" que toute l'assistance chanta avec piété et entrain.

Après cette touchante cérémonie, Son Excellence, accompagné des membres du clergé, se rendit au parloir, bénir les heureuses élues et leurs bien-aimés parents.

Une société franco-manitobaine entreprend sa 4e année d'existence

Les directeurs de la Société d'Habitations Ltée ont tenu leur 4e assemblée annuelle le jeudi 13 février dernier dans les bureaux de leur gérant, M. Henri Daudet, à 356, rue Main, Winnipeg. Etaient présents: MM. Clément Benjamin, président, Roland Couture, Raynald Labossière, Georges Boisjoli et Henri Daudet et le R. P. Roméo Bédard, O.M.I. M. Gabriel Cloutier, de St-Norbert, était ce jour-là en voyage à Brandon.


M. Henri Daudet

Cette compagnie entièrement franco-manitobaine fut fondée dans le but d'établir des familles canadiennes-françaises et catholiques dans nos centres catholiques et canadiens-français. Selon le rapport du gérant, la société qui a si fidèlement répondu à son but jusqu'ici à St-Norbert et à Ile-de-Chênes, s'étend maintenant jusqu'à Lorette. Elle a déjà établi plus de cinquante familles franco-manitobaines dans les deux premiers centres.

On peut affirmer, dit M. Daudet, que parmi les compagnies du genre La Société d'Habitations Lté a grandi le plus rapidement, proportionnellement, dans le Grand-Winnipeg.

La Société construisit une maison "médaille d'or" en 1963 qui fut reconnue par les compagnies de Winnipeg Gas et Manitoba Hydro comme maison modèle.

La Société emploie presque exclusivement des ouvriers et du personnel canadien-français.

En 1964 elle se propose d'entreprendre le développement le plus moderne de l'Ouest canadien à St-Norbert, en coopération avec le Manitoba Hydro et la Compagnie Bird. Ce développement, le premier du genre dans l'Ouest, sera tout à l'honneur des Franco-Manitobains.

La Société, affirme enfin M. Daudet, se propose un budget de trois quarts de million de dollars de vente pour l'année 1964, soit une augmentation de 750 pour cent dans sa 4e année d'existence. C'est dire que cette compagnie franco-manitobaine fait ses preuves au Manitoba.

Décès

MME DELIA L'HEUREUX

Nous apprenions jeudi matin avec regret la mort de Mme Délia L'Heureux. Elle est décédée à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 99 ans et 4 mois. D'autres détails ainsi que le compte rendu des funérailles paraîtront dans le journal la semaine prochaine.

• • •

M. VICTOR COMEAU

A sa résidence, 141, rue Bertrand, est décédé le 8 février, M. Victor Comeau, âgé de 67 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Angélina Verrier; quatre fils, Georges-Aimé et Lucien, de St-Boniface, Gabriel, de Santa Ana, Californie, et Joseph, de St-Vital; quatre filles, Marie-Jeanne (Mme L. Clyne), de St-Vital, Rita (Mme P. Tucker), de Fort Garry, Denise (Mme G. Dupas), de Gravelbourg, Sask., et Gisèle (Mme M. Lafrenière), de St-Boniface; deux frères, Omer et Gérard, de La Salle; trois soeurs, Mme Hélène Lagassé, de St-Adolphe, Mlle Marguerite Comeau, de La Salle, et Mme Thérèse Schaubroeck, de St-Boniface, et 28 petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chanté le 11 février en la basilique de St-Boniface par M. l'abbé Y. Boisvenue.

Les porteurs étaient des neveux du défunt, MM. Jean, Gilbert et Roger Comeau, Laurent Lagassé, Maurice Schaubroeck et Jean Verrier.

L'inhumation se fit au cimetière Green Acres.

Remerciements

Mme Victor Comeau et sa famille désirent remercier les religieux et religieuses, les parents et amis, qui, d'une façon ou d'une autre leur ont témoigné de la sympathie.

• • •

M. J.-H.-E. LEVEQUE

Le 10 février est décédé à sa résidence M. Joseph-Horace-Ernest Lévêque, âgé de 47 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Patricia Levêque; deux filles, Patricia-Anne (Mme Ron LaLiberté) et Eva; deux fils, Steven et Paul, à la maison; une soeur, Mme Thérèse Gagnon, de Port Arthur, Ont., et quatre petits-enfants. Un autre fils, Joseph, le précéda à la tombe en 1949.

La dépouille mortelle fut exposée à la chapelle funéraire P. Coutu où les prières furent récitées.

Les évêques de Rwanda cherchent à promouvoir la paix dans ce pays

KIGALI (CCC) — A la suite des sanglantes luttes tribales qui se sont produites au Rwanda, l'épiscopat rwandais, qui comprend un archevêque d'origine suisse et trois évêques originaires du pays, a publié une lettre pastorale collective à l'occasion de la nouvelle année.

Malgré "l'insuffisance des informations et l'atmosphère passionnelle du moment", les évêques rappellent leur devoir de parler et de dire la pensée de Dieu sur toutes ces choses.

"Ceux qui, de l'extérieur ou de l'intérieur du pays, fomentent la guerre sont des criminels, surtout qu'ils savent très bien que des maux incalculables résultent de leurs machinations et que ce sont principalement les innocents qui en sont atteints."

Négociations

Les évêques ajoutent que "quand le pays s'est prononcé à 80 pour cent pour un régime, et cela sous l'oeil vigilant des Nations unies, ce n'est pas par le moyen des attaques terroristes d'une minorité que la situation s'améliorera. (. . .) C'est par le moyen des négociations et de la bonne et sincère volonté de tous que ces graves problèmes doivent se résoudre".

Cependant, les évêques affirment ne pouvoir non plus se taire sur la façon dont on réprime le terrorisme. Ils rappellent aux autorités non seulement le devoir d'être justes et de faire respecter toujours les droits de la personne humaine, mais aussi "d'être clémentes et de ne pas punir au-delà du strict nécessaire". De plus, ils condamnent comme "indignes de chrétiens", comme "honteuses et dégradantes", certaines réactions violentes de la population en quelques régions du pays.

En conclusion, les évêques du Rwanda lancent un appel à la charité et à la miséricorde, à la prière et à la pénitence pour obtenir pour le pays une paix durable et chrétienne.

Un prêtre parle dans un temple protestant

MONTREAL — Pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise unie St. James, rue Ste-Catherine ouest, et peut-être pour la première fois à Montréal, un prêtre catholique et converti parlait dans un temple protestant.

Invité par le Dr Norman Rawson, ministre de l'Eglise unie St. James, M. l'abbé Walter Hannah profita de la soirée du Mercredi des Cendres pour prononcer une allocution sur l'unité chrétienne et tenter d'expliquer l'optique catholique aux membres de l'Eglise unie.

M. l'abbé Hannah a expliqué qu'on assiste à une très grande révolution, à un changement d'attitude fondamental au sein des religions chrétiennes: on est sur la voie de la compréhension mutuelle.

Combattre l'erreur par l'amour, c'est là une base d'approche pour les églises séparées.

Mais, ajoute le prêtre catholique, le chemin est long, difficile et lent. Une certaine complaisance, un oubli de la qualité universelle du message divin, le refus du changement, la stagnation sont autant de difficultés qu'il faut vaincre.

Il faut donc de la nouveauté, des réformes. L'Eglise catholique elle-même doit se réformer. Mais il n'est pas question, ni d'un côté ni de l'autre, de capitulation. Des deux côtés, il faut faire des recherches sur soi-même, des efforts de compréhension mutuels, tout cela dans le sens de la vérité.

M. l'abbé Hannah est un ancien ministre de l'Eglise d'Angleterre qui s'est converti au catholicisme il y a une dizaine d'années. Il fait aujourd'hui partie de l'équipe de l'Inquiry Forum et il est attaché à la paroisse St. Willibrord.

En guise de gratitude pour avoir permis à M. l'abbé Hannah de parler dans son temple, le ministre Rawson donnera le fruit de la quête au cardinal Léger pour soutenir ses léproseries d'Afrique.

"Maitre chez nous" dit aussi le groupe francophone du Jura

QUEBEC — Il existe une fraternité naturelle entre les groupes francophones dominés ou pressurés ici et là dans le monde: Québec, Jura (Suisse), Wallonie (Belgique), etc. Elle se manifeste parfois d'une façon fort inattendue: à preuve le slogan-programme de M. Lesage, "Maître chez nous", qui vient d'être repris par "Le Jura Libre", hebdomadaire consacré à la défense des 150,000 francophones du canton de Berne, qui veulent obtenir leur autonomie.

Dans un numéro 706, du 22 janvier, ce journal termine en effet un éditorial sur "le Jura écrasé d'impôts" (par Berne), avec ces mots: "Toute forme de tutelle va de pair avec l'exaction. Le Jura n'échappe pas à la règle et, comme les francophones du Québec, il peut faire le compte de ce qu'il gagnerait à être "maître chez soi".

A la veille du deuxième "round" de la conférence fédérale-provinciale sur la fiscalité, le premier ministre du Québec devrait trouver dans cette faveur de son slogan en Suisse francophone une raison de plus de l'appliquer chez nous.

Le pape Paul VI visitera différentes églises pendant le Carême

ROME (CCC) — Comme le faisait Jean XXIII, le pape Paul VI se rendra, pendant le Carême, dans différentes églises romaines. Il en visitera une tous les dimanches. A l'occasion du mercredi des Cendres, il s'est redu à Ste-Sabine sur l'Aventin.

En outre, le Pape se rendra, le samedi 14 mars, à la Cité universitaire de Rome, où il célébrera la messe à l'intention des étudiants.

Le dimanche de Pâques, le Pape célébrera la messe à 11 heures en la basilique St-Pierre et, à midi et demi, il donnera la bénédiction "Urbi et Orbi" de la loggia extérieure de la basilique vaticane.

Assemblée annuelle des délégués de 47 Credit Unions du Manitoba

Les délégués des 47 "Credit Unions" qui sont membres de la "Credit Union Federation of Manitoba Limited" ont tenu leur 5e assemblée annuelle, mercredi dernier, à l'hôtel Fort Garry de Winnipeg. On peut dire que cette réunion fut caractérisée par trois points particuliers: enthousiasme par suite des succès de l'année 1963 "qui, à elle seule, a vu l'actif des membres augmenter autant que dans les quinze premières années d'opération des Credit Unions"; esprit d'étude digne des pionniers du mouvement coopératif au Canada; ligne d'action qui promet encore davantage pour l'avenir immédiat.

Les quelque 23,000 sociétaires des 47 "membres" de la Fédération (ces "membres" se divisent en sept districts) possédaient au 31 décembre 1962 un actif de $12,297,442.

Selon le rapport annuel, l'augmentation fut à l'ordre du jour dans le nombre des membres, des caisses, dans l'actif. La Co-operative Credit Society of Manitoba (ou "Caisse Centrale") manifeste une vitalité peu commune. Désormais les "membres" auront à payer à la Fédération une cotisation de 75c par sociétaire adulte. La Co-op Life Insurance Co. a protégé les épargnes et les prêts des membres plus qu'avantageusement, car elle a versé des dividendes au montant de 28 pour cent. Depuis le mois de novembre dernier, la Fédération possède son agent des relations extérieures qui visite régulièrement chacune des Credit Unions, aide puissamment les nouveaux gérants ou directeurs, prépare l'épanouissement des Credit Unions anciennes et la création de nouvelles.

Tous les sociétaires des Caisses Populaires franco-manitobaines félicitent leurs "confrères" de leurs succès passés, s'intéressent à leurs projets d'avenir, et entendent travailler avec eux avec une saine émulation au progrès des "Caisses" ou "Credit Unions" qui enseignent pratiquement et journellement à la population les vertus d'épargne et d'entraide économique.

Petite Note

Conférence de la Ligue des Femmes Catholiques

Le Conseil diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques du Canada, section française, organise présentement une conférence régionale pour le mardi 25 février, à 8 h. p.m., en la salle Jubinville, au sous-sol de la basilique. Tous les membres de la Ligue des sections paroissiales sont cordialement invités à y prendre part. Le but principal de cette conférence est l'éducation des membres.

Le conférencier d'honneur, M. l'abbé Antoine Hacault, professeur au Grand Séminaire, parlera sur le Concile Vatican II. La conférence sera agrémentée de diapositives, magnifique collection en couleur de son récent voyage à Rome. Aussi au programme, une saynète, mise en scène d'une élection annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques par un groupe de membres de la section paroissiale l'Assomption, qui sera suivie d'une période de questions et réponses au sujet du fonctionnement de la Ligue.



Observateurs d'oiseaux — Les matelots de pont Jean-Antoine Schimnowski, de St-Boniface, et Brian William Penman, de Portage-la-Prairie, scrutent du regard un albatros aux pieds noirs, communément appelé "gooney", au cours de la visite du St-Laurent, vaisseau de la marine royale canadienne, aux îles Midway, situées à égale distance du Japon et des Etats-Unis. Le St-Laurent et deux autres escorteurs d'Esquimalt, Colombie britannique, sont en croisière d'entraînement dans l'Extrême-Orient. M. Schimnowski est le fils de M. et Mme Jean Schimnowski, de St-Boniface.
(Photo Défense Nationale)

Scouts catholiques
Diocèse de St-Boniface



La Semaine Scoute a lieu cette année du 16 au 23 février. C'est une semaine de "Fraternité". A St-Boniface, les scouts ouvrirent la semaine par leur participation à la messe solennelle de 10 h. 30 à la basilique. M. l'abbé R.-M. Ferron, aumônier des scouts, a célébré la messe. L'autel était ornée des emblèmes scoutes; et de chaque côté de l'autel on avait placé les étendards des sept unités scoutes de la paroisse Cathédrale. Après la messe, l'aumônier fit l'Action de grâces avec les louveteaux, les scouts et les routiers, et chacun renouvela sa promesse au Grand Chef en chantant bien fort: "Je promets d'être sage" ou bien "Devant tous je m'engage". Après la cérémonie à l'église, un "bon déjeuner" nous attendait à la salle du Cercle-Ouvrier St-Joseph. Un sincère merci aux mamans qui l'ont préparé et servi. Le commissaire régional, H. Dubé,, et le secrétaire régional A. Allaire, étaient les invités d'honneur avec le Comité Protecteur des Parents Scouts. Durant cette belle réunion, le C.S. René Bérubé fit tirer quelques beaux prix. Les gagnants furent Ronald Normandeau et Bryan Masniuk, de la troupe Langevin, et C.P. Maurice Guay, de la troupe Provencher, pour la branche éclaireur, et Denis Raimbeault, de la meute Langevin, Roland Marion et Gérald Bonnefoye, de la meute Taché, pour la branche louveteau. Il y eut quelques discours, mais pas longs. Le tout se termina vers 1 h. 30 p.m. Notre-Dame . . . Victoires.

Ces dernières semaines, il y eut plusieurs promesses scoutes ou louveteaux de faites. D'abord chez les scouts: à la troupe Langevin, le vendredi 20 décembre 1963, le chef R. Comeault, après une veillée de prières à la cathédrale, reçut, au local scout, la promesse de sept garçons: Paul Beaulieu, Marcel Bilodeau, Maurice Gasper, Henri Heyser, Bryan Masniuk, Jean-Marie Pambrun, Jean Stordeur. Mais auparavant Rodolphe Comeault fut investi chef de la troupe Langevin par le commissaire L. Lambert. Bravo chef, nous sommes avec toi pour épauler ton dévouement. Plusieurs parents assistaient à la cérémonie, ainsi que M. l'abbé Bélanger, curé de la paroisse Ste-Marie.

Le 11 février, après une veillée de prières à la cathédrale, c'était à la troupe Taché d'avoir une cérémonie de promesses scoutes. Le chef R. Bérubé reçut la promesse de Philippe Lessard et de Gérard Auger.

Chez la troupe Provencher, la promesse eut lieu le 19 février. C'est d'abord la promesse de Paul Fournier comme assistant à la troupe. Ensuite viennent les promesses de Denis Bérubé, Roland Dion, Eloi Furlan, Roger Perrin, René Lambert, Roger Leclerc, Marcel Verrier. Le chef R. Delorme reçoit leur engagement ainsi que la Promesse de deuxième classe d'Aimé Muller, Denis Muller et Gérald Guénette.

Chez les louveteaux

Le 13 janvier, à la meute Taché, Akéla A. Arnal reçut la promesse de Gérald Bonnefoye, Ghislain Carrière, Robert Dupas et Roger Guénette, nouveaux venus qui furent admis à faire part du clan.

Akéla M. J. Marion, le 16 janvier reçut la promesse de Gilles Bérard et de Noël Lambert, et le 13 février, celle de Ronald Alarie, Hubert Fournier et Rhéal Martin. Ces cinq jeunes furent admis au clan des loups de la meute Provencher.

Le samedi 8 février, au tour de la meute Langevin d'avoir une montée. 12 garçons: René Beaulieu, Roland Boily, Maurice Bohémier, Jean-Pierre Brunette, Guy Chammartin, Jean Fréchette, Raymond Guilbeault, Guy Jubinville, Yves Prévost, Claude Therrien, Denis Raimbeault, Denis Fortier, firent leur promesse à Akéla R. M. Proteau. Et tous ces jeunes furent bien reçus au clan de cette meute. Yap Yap Yahou . . .

Quelque chose de nouveau: les scouts de St-Boniface se sont enfin choisi un cri. Il se dit comme ceci: 19 . . . 32. C'est mystérieux et plein de bon sens, n'est pas?

C'est le dimanche 23 février que se terminera la semaine scoute. Le ralliement habituel de tous les scouts d'expression française du diocèse de St-Boniface aura lieu ce dimanche à Lorette. Son Exc. Mgr Baudoux viendra nous visiter, remettre des décorations et aussi encourager ces jeunes dans leur formation au dévouement et à la fraternité.

TOUJOURS PRET.

Ne sois jamais content de ce que tu es, si tu veux parvenir à ce que tu n'es pas encore.

Saint AUGUSTIN.

Assemblée annuelle de coopérateurs à Carman le mardi 25 février

L'assemblée annuelle des coopérateurs manitobains du District no 2 de la Federated Co-op aura lieu le mardi 25 février au Shamrock Tea Gardens, à Carman, annonce M. Ed Braun, responsable des relations extérieures du District.

L'assemblée commencera à une heure de l'après-midi. Vingt-et-une coopératives de consommation doivent y envoyer des délégués. Plusieurs de ces délégués sont de langue française.

St-Eugène

Assemblée de l'APM

L'Association de Parents et Maîtres de St-Eugène a tenu sa deuxième assemblée générale de l'année le mercredi 5 février.

La soirée débuta par la prière suivie d'une allocution par l'invité d'honneur, le R. P. J. Soulodre, O.M.I., psychologue. Il parla de l'enfance et de l'adolescence. Il souligna que la médecine dont tous ont besoin est le "T.L.C." (Tender Loving Care). Ce que l'enfant recherche peut être séparé en quatre points: 1) qu'on s'intéresse à lui; 2) qu'on l'accepte; 3) qu'on le laisse agir par lui-même; 4) qu'on le laisse investiguer. L'adolescent a un point commun avec l'enfant. C'est d'agir par lui-même.

Les personnes présentes se sont ensuite séparées en groupes pour répondre au questionnaire, qui fut suivie d'une discussion et d'échanges d'idées.

Le tout se termina par un café et un goûter fort appréciés.

Parties de cartes

Une partie de cartes eut lieu le 16 février, et une autre aura lieu le 1er mars. Bienvenue à tous.

Sts-Martyrs-Canadiens

Assemblée de la L.F.C.

La dernière assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 13 février avec une assistance de 35 membres. C'est très encourageant. Le tout dernier projet entrepris, sous la présidence de Mme Marcel Dumaine, est une parade de modes. Toutes ses aides travaillent ardemment pour aboutir à un grand succès. Cette parade sera présentée à l'hôtel Niakwa les mardi et mercredi 10 et 11 mars, à 8 h. 30 p.m.

Les mannequins sont des dames et jeunes filles de la paroisse. Il y aura chants exécutés par des artistes invités, démonstration de coiffure et goûter. Les billets se vendent au prix d'un dollar seulement. Aux personnes intéressées, on recommande de retenir leurs billets immédiatement parce qu'ils se vendent comme des petits pains chauds. S'adresser à Mme Armand Latreille, téléphone 253-1736.

Jeannettes

Depuis un certain temps, on implorait le ciel pour trouver une cheftaine pour aspirantes et Jeannettes. Mme Armand Latreille s'est montrée très généreuse en acceptant cette charge. Il lui faudrait des aides, cependant. Ce serait bien si ces personnes étaient de la paroisse, mais, comme elles semblent être très rares, on accepterait bien volontier celles de l'extérieur. S'adresser à M. l'abbé B. Bélanger, curé, à ALpine 3-4564, ou à Mme Latreille, 253-1736.

Par le trou de la serrure à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Le Ciné-Club à l'Institut

Pour célébrer le Mardi-Gras, les membres du Ciné-Club Pie XII ont présenté "The Miracle Worker" pour tous les élèves.

Une réalisation d'Arthur Penn, ce film a mérité quatre grands prix internationaux. Ann Bankroft joue le rôle d'Annie Sullivan, et Patty Duke, celui d'Helen Keller.

Ce film est basé sur une histoire authentique, celle d'Helen Keller. L'action se situe aux Etats-Unis en 1887. A la suite d'une maladie, Helen (18 mois) devient sourde, muette et aveugle. La molesse de ses parents l'amena à développer une nature très sauvage. Vers l'âge de dix ans, ses parents engagent une institutrice pour s'occuper d'elle. La jeune fille, Annie Sullivan, elle-même à moitié aveugle et arrachée dans son enfance de l'abime, s'aperçoit bien vite que, par pitié pour l'enfant, les Keller ont trop satisfait les caprises d'Helen. Annie a donc une double lutte: celle contre les parents et celle contre la nature sauvage de la jeune infirme. Il ne s'agit donc pas seulement de dompter ce petit animal mais d'en faire un être humain au plein sens. Pour ça il faut lui apprendre à communiquer avec les autres. Il existe un mot pour chaque objet et tous les mots donnent la signification au monde. Ce sera par le moyen du langage des mains, qu'Annie cherche à faire connaître le monde extérieur à Helen. Un jour, Helen comprend que l'eau qui coule sur l'une de ses mains et les signes tracés par son institutrices sur son autre main sont une seule et même chose. Elle a donc découvert le langage. Son esprit jusqu'ici enfoui, emprisonné, a jailli.

Arthur Penn a pris le parti de ne rien laisser passer. Il utilise donc deux caméras qui, vigilantes, captent implacablement les phases de cette lutte démesurée qui met l'une en face de l'autre ces deux êtres doués de forces surprenantes. Le metteur en scène a de plus pris grand soin à ne rien laisser échapper du jeu des mains qui est le seul moyen de contact entre l'enfant sauvageonne et le monde extérieur. Il a, pourrait-on dire, suivi avec une sorte de passion secrète ce dialogue des gestes et des mouvements avec une incroyable avidité. Sa caméra suit, court, monte, rampe . . . pour saisir les comportements de l'enfant et les réactions de sa maîtresse. On peut avouer qu'Arthur Penn a réussi à faire de "The Miracle Worker" (Miracle en Alabama) un véritable chef-d'oeuvre.

Comme vous pouvez le constater, les sujets de discussion ne manquèrent point. Nous nous sommes donc réunies dans le gymnase pour souper ensemble et discuter. Nous avions avec nous des invités spéciaux: M. l'abbé L. Beaulieu, aumônier diocésain de l'Action Catholique, Mlle Georgette LeGal, dirigeante de l'A.C., notre aumônier, M. l'abbé L. Roy, la Rév. Sr. Anne-Marie, directrice, et la plupart de nos dévouées institutrices.

Le film fut grandement aimé de tous et nous remercions la Rév. Sr Eugène-Avila, la dirigeante, du grand dévouement qu'elle a apporté à faire de cette soirée une magnifique réussite.

Y a-t-il vraiment de quoi s'inquiéter?

Je parle de la situation du français au Manitoba et je vous demande: "Y a-t-il vraiment de quoi s'inquiéter?"

"Oui! il y a un véritable danger!" La semaine dernière, le R. P. G. Ramaekers, S.J., est venu "sonner l'alarme". Il ne suffit pas de vouloir garder le français, même si c'est un pas essentiel vers ce but. Il ne suffit pas non plus d'être capable de le lire et de l'écrire, mais de le PARLER. On doit être française dans tout le sens du mot: lire, écrire, parler, pleurer, rêver et même aimer en français.

Je suis certaine que nous ne manquons pas de bonne volonté, mais il faut surtout s'entre-aider; on fait tous un effort, oui . . . mais . . .

Causerie sur la vie religieuse

"Oui, les jeunes novices pratiquent des sports: ballon-panier, ballon-volant . . .", nous disait la Rév. Sr Francis Margaret, lors d'une causerie qu'elle donna aux élèves des grades 11 et 12. Cette religieuse est une des responsables des novices à la Maison-Mère des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Montréal.

Elle a causé sur la vie des novices et des postulantes.

Nous lui posèrent ensuite des questions de tout genre sur divers sujets: offices religieux, sports, habits, menus, etc.

Cette causerie nous a beaucoup éclairées sur la vie d'une jeune fille qui entre dans la communauté des Saints Noms de Jésus et de Marie. Un grand merci à la Rév. Sr Francis Margaret pour sa simplicité et sa gentillesse.

LES PASSE-PARTOUT.

La chronique des Jeunes Travailleuses

Bonjour toi,

Je reviens de la réunion de chefs à Précieux-Sang. Je leur ai annoncé ce soir que Monique Bernard, la présidente nationale de la JOCF, serait ici vers la fin de la semaine prochaine. La première question qu'on m'a posée: "Qu'est-ce qu'elle vient faire au Manitoba? Ma réponse: Monique, en tant que jeune travailleuse, et comme présidente nationale, s'intéresse beaucoup aux jeunes. Comme elle n'a jamais rencontré les filles de St-Boniface, de la paroisse de la Cathédrale et de celle du Précieux-Sang, elle a très hâte de vous connaître. Donc à l'occasion d'une rencontre à Toronto, Ont., elle poussera un peu plus loin et se rendra jusqu'à la capitale française de l'Ouest, St-Boniface. Elle sera ici environ 4 ou 5 jours. Pendant ce temps, elle espère rencontrer les filles et les gars qui font partie de la JOC, ou qui sont intéressés au mouvement, et jaser avec eux. Elle voudrait découvrir les visages particuliers de ce beau coin du pays, et se familiariser avec les problèmes propes aux jeunes travailleurs et travailleuses de ce coin.

J'espère que tu auras l'occasion de la rencontrer. Elle est très simple, et comme on dit par ici, elle est "game".

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le modèle de notre prière, c'est la prière du Christ

Notre Seigneur a été ému, inquiet, écrasé par la souffrance, par là, il a voulu nous rassurer et nous donner l'exemple d'une prière bien humaine: "Que ce calice s'éloigne de moi"; c'est le désir d'un homme qui voulait son bien propre, bien qui était parfaitement légitime à désirer.

Cependant, Notre-Seigneur ajoute, "non pas ce que je veux, mais ce que tu veux". Saint Paul nous donne un exemple aussi: il demande par trois fois d'être délivré d'une épine, d'une souffrance, mais Notre-Seigneur lui répond: "Marche donc, ma grâce te suffit".

«Il est normal de désirer des biens particuliers mais toujours nous devons nous en remettre à Dieu qui connaît mieux que nous nos besoins et qui voit par-dessus tout, le plus grand bien qui doit découler d'un malheur qui nous apparaît à nous bien grand. Le Christ et St-Paul nous donnent l'exemple de leur souffrance à se voir refuser le bien qu'ils demandaient mais quel bien ont-ils retiré? Le Christ nous a sauvé et saint Paul a découvert la force et la grâce de Dieu. Leurs demandes bien humaines et légitimes mais non exaucées ont été pour eux l'occasion de s'en remettre à Dieu, avec une plus grande confiance, et un grand amour.

EDITORIAL

Les remèdes de la JOC

Autour du jeune garçon au sortir de l'école, autour de la fillette qui commence à gagner sa vie, les questions tourbillonnent comme des papillons noirs:

"Ce travail m'ennuie et commence à m'abrutir. Comment en sortir?"

"Les soirées sont longues et je ne sais trop où aller. Comment organiser mes loisirs?"

Tout cela est vrai et les mêmes problèmes assaillent chaque nouvelle génération de jeunes travailleurs. Et c'est à ce niveau, dans le concret de la vie que se situe le vrai travail de la JOC.

Les grands congrès mondiaux, les grands manifestes, les discours à l'emporte-pièce, ne sont qu'une face la plus voyante peut-être, mais non la plus importante.

L'action jociste, c'est une amitié de camarades, qui arrache les jeunes à leur médiocrité, les fait s'entraider dans la vie, pour retrouver leur dignité humaine et leur destinée divine.

En feuilletant les bulletins jocistes, on glane de ces petits traits, notés sur le vif, qui montrent la profondeur de cette formation par l'action:

"On discute ensemble le sort d'une secrétaire de 18 ans qui sort avec son patron. Toutes ses amies, dégoûtées l'ont laissée. On décide ensemble de l'intéresser au Service de Préparation au Mariage, et une jociste s'offre d'aller la chercher en son milieu. Cette jeune fille est maintenant au Service et on lui a confié une responsabilité."

"Claire ne pensait qu'à elle, et elle n'avait aucun goût pour la prière. Elle fut vraiment accrochée à la JOCF le jour où on lui confia des responsabilités. Elle s'est engagée petit à petit; elle a sacrifié son cinéma trois jours par semaine pour aider les autres filles. Au travail elle voit de ses yeux les problèmes des jeunes travailleuses, et veut leur faire découvrir leur dignité. Elle travaille son caractère et découvre combien elle a besoin du Christ."

Nul mieux que Mgr Cardijn, le fondateur, n'a compris cette vraie dimension de la JOC:

"Dans l'armée jociste, qui est en train d'écrire une belle page de l'histoire de l'Eglise, ce sont les milliers de petits militants ignorés, inconnus, qui sont la seule, la vraie JOC, celle qui transforme la jeunesse et la classe ouvrière du monde, celle à laquelle il faut rester fidèle."

BULLETIN SOCIAL

Nouvelles du Précieux-Sang

Le dimanche 16 février avait lieu le déjeuner-communion organisé par les gars. D'abord, il y eut la messe de 10 h., puis le déjeuner à l'hôtel Marion. En plus de se régaler d'un succulent repas, une trentaine de jeunes ont pu écouter M. l'abbé K. Chittick, de la paroisse St. Mary's. Il a vivement intéressé les jeunes en leur parlant de conversion. Ceux qui espéraient entendre une causerie sur le communisme n'ont certainement pas été déçus par le changement de conférencier. Tous ont été pris par l'éloquence du "remplaçant". Grand merci à l'équipe apostolique des gars.

Pour prouver qu'ils savent s'organiser, les gars ont réussi un tour de force formidable en ayant ce même soir, le Mardi-Gras. Environ une centaine de jeunes se sont amusés aux sons entraînants des "Thunderstorms". Le maître de cérémonies, Maurice Normandeau, s'est très bien acquitté de sa tâche. Un matelot, qui paraît-il se nommait le R. P. J.-M. Soulodre, était invité d'honneur. On a pu remarquer que la "Beatlemania" est rendue au Précieux-Sang. Il y avait environ une demi-douzaine de ces insectes présents. Toutefois, les juges des costumes ne se sont pas laissés influencer par cette "mode". Rolande Dupas et M. Fraser se sont mérités des prix pour les meilleurs costumes. Félicitations à Maurice Normandeau et son équipe qui ont organisé la soirée. Félicitations aussi à tous les gars, Gilles Ferland, Bob Beaudry, Denis Normandeau, Roland Levacque, Roland Marcoux, Jean-Marc Boissonneault, René St-Onge, Gérald Dorge, Bob Pelletier et tous les autres qui ont fait de ce Mardi-Gras une soirée inoubliable. Comme le dit si bien René St-Onge et Cécile Danais: "C'était une soirée très agréable où tous se sont bien amusés".

Le Service de Préparation au Mariage continue. Dimanche prochain, le 5e cours, Administration financière, donné par M. Maurice Vachon.

Nouvelles de la Cathédrale

On a encore des échos de Hawaii. Paraît-il que certains jeunes voudraient partir en voyage vers ce pays ensoleillé. N'oubliez pas de nous envoyer une carte postale.

Une partie de plaisir est dans l'air; on dit que ce sera peut-être du patin à roulettes. D'autres nouvelles à ce sujet plus tard.

Le cinquième cours de préparation au mariage sera donné mardi et jeudi soir au local de la Légion de Marie. Administration financière, par M. Claude Gagné.

Méli-Mélo

Assemblée générale des filles du Précieux-Sang, mardi soir dernier. On voit que ça bouge. Merci à la responsable, Claudette Sala.

Le mercredi 19 février, une rencontre des aumôniers à Lorette. Bonne chance aux futurs aumôniers.

L'équipe sociale du Précieux-Sang organise une soirée pour le dimanche 8 mars à 8 h. p.m. Tous les jeunes travailleurs du Précieux-Sang et de la Cathédrale sont cordialement invités. C'est organisé par les filles de la JOCF, et l'entrée est gratuite. Un goûter sera servi. Le film à l'affiche est "Diary of Anne Frank". Le mot d'ordre pour cette soirée: "S'il y a quelqu'un qui est absent, ce ne sera pas moi".

A la semaine prochaine,

CLAUDINE.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 3 a.m., le mardi 25 février 1964, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

9 h. 30 a.m.

Cas no 71-64 — **St-Boniface**

Demandeur: Quality Construction Company Limited, propriétaires.

Objet: De permettre la division du terrain en neuf (9) lots au lieu de huit (8) tel qu'enregistré sous le plan 7551, ladite division devant être située selon le plan dans les classeurs du bureau de la soussignée.

Propriété: Angle nord-est de Northumbria Bay et du chemin Cottonwood. (Lots 19/26, Bloc 6, Plan 7551, D.G.S. 274/275 R.C.M.P.)

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Les demandes suivantes seront entendues par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 3 mars 1964, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre lesdites demandes seront entendues.

9 h. 30 a.m.

Cas no 87-64 — **St-Boniface**

Demandeur: Metropolitan Construction Limited, propriétaires.

Objet: De permettre le maintien d'un logis familial tel que construit ayant une cour de côté de 8 pieds de largeur sur le côté sud au lieu de 10 pieds tel que requis.

Propriété: 80, boulevard Lomond.

Cas no 91-64 — **St-Boniface**

Demandeur: Burgoyne et Thomassen, au nom du propriétaire, F. Nawrocki.

Objet: De permettre la construction d'une addition de deux étages, 38.83 pieds par 28.05 pieds, à l'arrière de la présente demeure pour deux familles, ladite addition ayant deux logis additionnels, lesdites demeure et addition étant non-conformes ayant une cour de côté de 0.92 pieds de largeur au lieu de 12 pieds tel que requis.

Propriété: 348, rue Youville.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité de Planification

AVIS DE ZONAGE

Le Comité de planification de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg tiendra une audience publique à la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, à 2 h. p.m., le lundi 16 mars, pour examiner une requête du Conseil métropolitain pour l'approbation d'une utilité typique comme suit:

DA 83/64 — **ST-BONIFACE**

Le Comité de planification de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg propose que le Plan de Projets 1957 de la ville de St-Boniface, amendements inclus, soit amendé de nouveau pour inclure les établissements "Drive-in", ce qui requiert une permission spéciale du Conseil métropolitain.

Pour réaliser cet amendement, un établissement, genre Restostop (drive-in) sera défini: "un établissement commercial si achalandé que sa qualité de service détaillant dépend de la facilité d'approche ou des terrains de stationnement pour voitures en sorte qu'on y puisse servir la clientèle dans leurs voitures plutôt que dans une bâtisse ou une structure, mais ne comprendra pas les stations de service pour automobiles".

S. G. Rich,
directeur de la Division
de Planification.

On peut obtenir toute autre information sur le sujet ci-haut en s'adressant au Bureau des Projets courants, Division de Planification, Chambre 202, 100, rue Main, Winnipeg

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Je serai très bref dans mes commentaires cette semaine, ce n'est pas qu'il n'y a rien à rapporter, au contraire, mais une des raisons est que je ne veux pas désappointer le chroniqueur d'un des conseils à l'ouest de la rivière: il ne faut pas que celui-là manque de matériel pour compléter ses chroniques. Un autre conseil semble être doué en ce qui concerne ses reporters; je dis bien "reporters", car celui que l'on connaît depuis quelques années se servait du nom de plume "Figaro". La semaine dernière, la chronique dudit conseil était signé "Rigoletto". J'ignorais qu'il y avait des amateurs d'opéra parmi les membres de ce dernier . . .

A notre dernière assemblée générale, d'intéressants films furent présentés par le frère Hamel, P.B. Depuis le début de l'année, nous avons eu le bonheur de recevoir plusieurs visiteurs de marque; nous avons joui de belles conférences et profité de toutes ces soirées instructives. Un grand merci au Père Hamel qui se dévoue constamment en faveur de son conseil. Il n'est pas un "tapageur", mais il est bel et bien un "travailleur".

Un déjeuner-communion est proposé pour le dimanche 23 février prochain. Messe à 9 h. au monastère des Soeurs du Précieux-Sang, place Raymond, suivie du déjeuner à l'hôtel Marion. Nous comptons sur un grand nombre de nos frères pour rehausser l'occasion et aussi leur permettre de faire un petit quelque chose de spécial durant ce temps de carême.

Dans le domaine du sport, les frères Vermette et Soulodre et leur équipe ont fait bonne figure au bonspiel qui a eu lieu récemment. Ils ont remporté un certain trophée, s'étant classés en troisième place. Mais le trophée demeure une énigme; c'est un "event" comme on dit dans le langage de ce sport . . .

Plusieurs projets sont à l'étude par votre exécutif, qui assiste à ses assemblées en force: à la dernière on comptait 100 pour cent de ses effectifs . . . y inclu notre dévoué aumônier; ce dernier était réellement en verve ce soir-là . . . Ceux qui le connaissent intimement n'ont pas été surpris, mais les bambins de l'équipe ont trouvé son esprit et ses reparties éveillés et rapides . . . Il nous a ouvert son coeur ce soir-là, et croyez-moi, il est sincère et tellement convaincu de ses affaires. . .

APRES TOUT.

Une comédienne-poétesse de Paris parlera lundi à l'Alliance Française

La prochaine réunion de l'Alliance Française aura lieu à 8 h. 30 p.m., le lundi 24 février, à l'Institut Collégial St-Joseph, 321, avenue De la Cathédrale, St-Boniface.

Mme Jeanne Sully, de la Comédie Française pendant 20 ans et qui y a joué tous les rôles "de Chimène à Chérubin, d'Eliacin à Lisette du 'Jeu de l'Amour', Hermione, Bénérice, Camille dans 'On ne badine pas avec l'Amour', Elisabeth de 'Fantasio', etc.", et qui a interprété en tournée l'Aiglan, Cyrano de Bergerac, la Dame aux Camélias, Phèdre, etc., a donné depuis quatre ans de nombreuses conférences et des récitals poétiques sous le parrainage de Dussane. Elle vient maintenant à St-Boniface à titre de conférencière officielle de l'Alliance Française de Paris et, lundi soir prochain, elle parlera à ses auditeurs de "Mounet-Sully, ou des temps mythologiques de la Comédie Française".

Après la conférence, les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie et le comité de réception de l'Alliance Française donneront une réception en l'honneur de la distinguée conférencière.

Cotisation annuelle: $3.00; étudiants: $1.00; entrée simple: 50c.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Il était une fois . . . dans un poste de radio . . . une "grande" réceptionniste qui travaillait . . . travaillait . . . ! Un jour (peut-être un soir), après plusieurs mois de "sourires" et de "bonjour, CKSB", elle prit la décision de partir en vacances. Des vacances en hiver! Quelle idée! Pour mieux se conserver probablement. Et Cécile se proposa d'aller dans l'Est d'un grand pays, le Canada, plus précisément dans la province de Québec, à Montréal et dans les Laurentides, à la recherche des pentes de ski, et du prince charmant . . . ce qu'elle fera pendant les prochaines semaines. A titre de renseignement, elle nous quitte samedi matin. De la part des camarades: bon voyage et bonnes vacances!

Grâce à la spontanéité des auditeurs, le concours B.C. Tree Fruit a remporté un grand succès. Nos sincères félicitations aux gagnantes dont voici les noms: Mme Rose St-Germain, Mme ou Mlle Florence Marion et Mme Louis Chaput.

Un nouveau programme, une nouvelle formule, de nouvelles voix (celles de Moune Victor et de Fernand Robidoux), présentés le samedi après-midi à 2 h. 30 dans le cadre de l'émission: Music Hall Digest. Commentaires, interviews, potins et un choix de bons disques alimentent cette nouvelle émission à l'antenne de CKSB.

Une heureuse initiative que celle de Georges Guénette, "foreman" du Ranch 1050. Depuis quelque temps déjà, les habitués de ce programme suivent avec intérêt la progression d'un Palmarès, particulier à cette émission. Il est basé sur les demandes reçues des auditeurs.

Voici la liste des mélodies au palmarès du Ranch 1050 pour la semaine du 17 février . . . Le numéro entre parenthèses indique la position de la mélodie la semaine dernière.

1. J'ai perdu ton amour par ma faute — Willie Lamothe (3)
2. La grondeuse — Andy Déjarlais (1)
3. Clin d'oeil et doux baiser — Roger Miron (4)
4. French Two Step — Andy Déjarlais (5)
5. L'amour en jargon — Jeffery Hubert (2)
6. Le jour de retour — Dalida (7)
7. Rose des bois — Gaétan Proulx (9)
8. Battle of New Orleans — Billy Strange (6)
9. Bread and Butter — Ward Allen (8)
10. Les vieilles maisons — Murielle Millard (13)
11. La soirée chez Casimir — Les frères Flamingo (10)
12. Limbo Rock — Les champs (14)
13. Red River Jig — Andy Déjarlais (11)
14. Réel de Ste-Anne — Adrien Avon et ses diables noirs (12)
15. Ne prends pas mon amour — Richard Anthony (25)
16. Marianne regrette — Le chanteur mystérieux (23)
17. Le twist du canotier — Maurice Chevalier (17)
18. Maple Sugar — Earl Mitton (19)
19. Saturday Night Breakdown — Ned Landry (20)
20. La tyrolienne du régiment — Denise Emond (16)
21. Blowing in the Wind — Billy Strange (18)
22. C'est si bon — Cliff Richards (24)
23. Country Side Polka — Andy Déjarlais (22)
24. Buggy Ride Jig — Andy Déjarlais (21)
25. La fille que j'ai tant aimé — Bertrand Bédard

L'Association à l'oeuvre

Nouvelles

1) Perception 1964.

Il n'y aura pas de date uniforme, cette année, pour la perception de l'A.E.C.F.M. En effet, les circonstances locales se prêtent mieux à faire la perception dans telle ou telle paroisse, à différentes périodes de l'année.

Il est important cependant que, dès maintenant, chacune de nos paroisses fixe la date à laquelle la perception aura lieu chez elle.

Le jour de la perception dans chaque paroisse sera "La journée de l'Association d'Education", dans cette paroisse.

St-Jean-Baptiste montre l'exemple

La paroisse de St-Jean-Baptiste a été la première à organiser la perception de l'A.E.C.F.M., cette année. Elle eut lieu le dimanche 9 février dernier et le R. P. G.-M. Ramaekers, S.J., visiteur des écoles, avait été invité par Mgr Hyacinthe Lapointe, P.D., curé de St-Jean-Baptiste, à venir parler de la perception et du travail de l'Association d'Education, aux messes du dimanche.

Les autres perceptions fixées: Somerset, le dimanche 8 mars; St-Léon, le dimanche 26 avril.

2) Visite du secrétaire.

Le 4 février dernier, M. René Rottiers, secrétaire de l'Association d'Education, a visité plusieurs paroisses du secteur no 3 (région de la Montagne), et tout spécialement celles de Somerset, St-Léon et St-Claude.

Le temps a manqué pour visiter les autres paroisses de ce secteur, mais le secrétaire ira les visiter prochainement.

A St-Claude, la visite avait pour but spécial de régler quelques détails de base, en vue du prochain congrès régional de l'A.E.C.F.M.

Etaient présents à cette rencontre: M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de la paroisse, M. l'abbé Gérard-Magella Lévesque, vicaire, M. Louis Bazin, membre de l'exécutif de l'A.E.C.F.M., représentant élu du secteur no 3, M. Paul Martin, Mmes Albert Chappellaz et Charles Dupasquier, MM. Guy Lacroix, Joseph Ricard et André Bazin, tandis que les personnes suivantes s'étaient exécusées de ne pouvoir assister à cette rencontre: Mlle Marielle Chappellaz, secrétaire du Cercle paroissial de St-Claude, MM. Prosper Landreville, Luc Gautron et Alphonse Hince.

Congrès régional

Le secrétaire exposa aux membres du Cercle paroissial de St-Claude les projets du Comité de Vie française de l'Association d'Education. Ces projets furent discutés, point par point, et un accord total fut obtenu du Cercle paroissial de St-Claude. En voici les points saillants:

Date du congrès: le samedi 6 juin.

Endroit: St-Claude, salle Radaz.

Banquet: Aura lieu à midi, salle Radaz. Le prix du couvert sera d'environ $2.00, et il sera demandé aux congressistes de s'inscrire et de payer d'avance, afin de faciliter l'organisation du congrès et du banquet.

Orateur invité: Probablement le R. P. Richard Arès, S.J., qui résida plusieurs années au Manitoba et qui est parfaitement au courant des problèmes de la minorité franco-manitobaine.

Préparation du congrès: Une série de questionnaires, portant sur les questions les plus vitales du groupe franco-manitobain dans la région de la Montagne, seront proposés à l'étude de chacune des paroisses de ce secteur, très prochainement.

Congrès: Les congressistes seront répartis en plusieurs commissions d'études, qui prendront connaissance des travaux effectués dans les différentes paroisses; discuteront les opinions émises et en feront une synthèse, suivie de recommandations pratiques.

St-Claude a été choisi comme siège du prochain congrès régional en raison de sa position géographique idéale, qui en permet aussi un accès facile à de nombreux Canadiens français des centres urbains, et de paroisses d'autres secteurs, telles: Elie, Fannystelle, St-Eustache et La Salle. De plus, St-Claude n'est situé qu'à quelques milles des autres paroisses du secteur no 3: Haywood, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Léon, Mariapolis, Somerset, St-Alphonse, Bruxelles, etc.

Dès maintenant, retenez la date du 6 juin pour participer au congrès régional de St-Claude.

Thème du congrès: Artisans de notre destin

Ce thème, suffisamment éloquent par lui-même, convient parfaitement à un congrès où seront discutés et étudiés les efforts en commun du groupe franco-manitobain, en vue de seconder efficacement l'Association d'Education dans son travail indispensable à la survivance et au développement de notre groupe.

Bourses d'études de $2,000

L'automne dernier, l'Université McGill de Montréal a fondé ce qu'elle appelle "Le programme d'études sur le Canada français — French Canada Studies Programme". Le directeur de ce programme est le professeur Michael Oliver et le secrétaire, le professeur Laurier Lapierre.

Nous sommes heureux de vous communiquer le texte de l'une des publications de ce programme, que voici:

AVIS

"Le programme d'études sur le Canada français offre pour l'année académique 1964-65 deux bourses d'études de $2,000 chacune plus les frais d'inscription. Seront éligibles les candidats qui préparent une maîtrise ou un doctorat. Il sera exigé que leur thèse porte sur le Canada français: histoire, sciences politiques, sociologie, anthropologie ou littérature. Il est également exigé que les candidats connaissent bien l'anglais et le français. Les candidats pourront employer indifféremment l'anglais ou le français dans leurs travaux.

"Les candidatures, qui doivent être accompagnées d'un curriculum vitae, d'une ébauche du projet de recherche prévu et des noms de deux personnes pouvant fournir références, doivent être envoyées avant le 15 mars à l'adresse qui suit: The Executive Secretary, French Canada Studies Programme, McGill University, Montréal, Canada."

Activités de l'Association d'Education en janvier

Réunions: Comité exécutif, le 8 janvier, 22 présences, dont Son Exc. Mgr M. Baudoux, 3 absences motivées.

Comité d'administration, le 10 janvier, 5 présences, 1 absence motivée; le 15 janvier, 4 présences, 2 absences motivées; le 26 janvier, 5 présences, 1 absence motivée.

Comité des visiteurs, le 13 janvier, 5 présences.

Comité de fonctionnement scolaire, le 25 janvier, 16 présences, 3 absences motivées.

Sous-comité de l'examen, le 18 janvier, 13 présences.

Sous-comité du film, le 13 janvier, 4 présences.

Comité de vie française, le 20 janvier, 5 présences.

Comité de publicité, le 15 janvier, 4 présences, 2 absences motivées.

Comité spécial de revision de la Constitution, le 18 janvier, 5 présences.

Parmi les travaux entrepris par l'Association d'Education en janvier, mentionnons:

a) La mise en marche de la procédure en vue d'obtenir l'incorporation légale sous Bill privé de l'A.E.C.F.M. lors de la prochaine session de la Législature manitobaine; les avis officiels ont été publiés dans la presse manitobaine ces dernières semaines.

b) La préparation des examens de français 1964.

c) La préparation du congrès régional de St-Claude.

d) L'étude de l'immigration éventuelle de fermiers français, venant d'Algérie.

e) L'étude des films français qui seront mis au programme en 1964-65.

f) Présentation du mémoire de l'A.E.C.F.M. au Comité provincial sur le bilinguisme et le biculturalisme.

g) Inauguration d'une nouvelle chronique: "L'Association à l'oeuvre", dans **La Liberté et le Patriote**, dans laquelle sont présentées chaque semaine des nouvelles intéressant les Franco-manitobains, et une biographie des membres de l'exécutif.

h) Démarches en faveur des enfants d'aviateurs canadiens de langue française, cantonnés à St. James, auprès du ministère de la Défense nationale, et qui fréquentent l'école de St-Charles. Ces parents doivent supporter les frais des études de leurs enfants, alors que les enfants des militaires canadiens cantonnés à Fort Osborne peuvent envoyer leurs enfants à l'école de leur choix, aux frais de la Défense nationale.

i) Une demande de contribution financière a été adressée à toutes les Caisses Populaires de langue française du Manitoba.

Ajoutons qu'en janvier, 263 lettres ou communications diverses sont entrées ou sorties du secrétariat, ce chiffre n'incluant pas les circulaires et rapports émis par le secrétariat de l'Association d'Education.



M. Emile Pelletier, trésorier de l'A.E.C.F.M.

Né à Ste-Agathe le 22 juin 1917, M. Emile Pelletier fit ses études primaires au couvent de Ste-Agathe, dirigée par les Rév. Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, de 1924 à 1930. De 1930 à 1938, il poursuit ses études au Collège de St-Boniface et y obtient son baccalauréat ès arts. Il va ensuite (1939-40) parfaire ses connaissances à Montréal, au Collège des Sulpiciens, affilié à l'Université de Montréal. Il y fait des études sociales, philosophiques, et de psychologie expérimentale. Il eut alors le privilège d'avoir pour professeur M. l'abbé P.-E. Léger, aujourd'hui cardinal Léger.

En 1940-41, et au début de 1942, M. Pelletier enseigne au Collège des garçons à St-Norbert, puis, la même année, devient gérant de la Laiterie Coopérative de St-Pierre Sud. En 1943, il fait l'expérience de l'administration militaire au service de l'Aviation Royale Canadienne à Winnipeg, puis il entre définitivement, le 10 décembre, au service de la compagnie "Canadian Fairbanks Morse" de Winnipeg, devenue depuis l'an dernier "Robert Morse Corporation". Au service de cette importante maison d'affaires il occupe successivement les fonctions d'assistant dans les achats, gérant des achats, gérant des transports, et y est actuellement gérant de Département, courtier en douanes, gérant de transports et vérificateur des soumissions.

Dans le domaine social, M. Pelletier ne ménagera pas son dévouement dans de nombreux secteurs. Tout en donnant plusieurs conférences sociologiques vers 1947-48, il assume la responsabilité de président du Cercle local de l'A.E.C.F.M. de St-Boniface de 1947 à 1950, fut membre de l'exécutif de la Société St-Jean-Baptiste, membre de l'exécutif du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb, en 1945, et directeur de l'Oeuvre des Bourses de son Alma Mater depuis la réorganisation de cette association. Il servit cette dernière d'une manière toute spéciale en organisant les perceptions de l'Oeuvre des Bourses, et fut aussi l'organisateur de nombreuses perceptions de l'A.E.C.F.M. à St-Boniface.

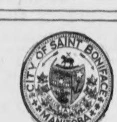
Son expérience des problèmes financiers devait le désigner au vote des membres du nouvel exécutif de l'A.E.C.F.M. pour occuper les responsabilités de trésorier, fonction qu'il occupe actuellement avec bonheur.

De plus, il est membre de la chorale de la basilique de St-Boniface depuis 1960, membre de la Société Généalogique du Canada et de la Société historique de St-Boniface. M. E. Pelletier est vivement intéressé d'ailleurs par les recherches généalogiques et l'histoire, comme il le fut jadis par le théâtre amateur. A ces différents titres, il lui arriva de monter une saynète en 1938, d'écrire une histoire de La Broquerie, qui lui valut un prix en 1935, et il établit son arbre généalogique, qui remonte à l'an 1622 au Canada.

Il s'intéressa aussi aux questions sportives, et fut gérant de l'équipe de hockey des Anciens du Collège de St-Boniface de 1945 à 1949, et propriétaire de l'équipe de balle dure des Alouettes de St-Boniface en 1958-59.

Les passe-temps favoris de M. E. Pelletier sont la photographie, la pêche et le ski nautique. Il aime aussi écrire à l'occasion.

Comité de publicité



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Rôle d'Evaluation des propriétés foncières et personnelles de la Cité de St-Boniface, pour l'année 1964, est complété et pourra être examiné à mon bureau. Ceux qui désirent porter plainte contre leur évaluation devront adresser leur plante à mon bureau pas plus tard que le 16 mars 1964 A.D.

La Commission Métropolitaine de Révision tiendra la Cour de Révision le mercredi 25 mars 1964 A.D., à 8 heures du soir, à l'Hôtel de Ville de St-Boniface pour examiner lesdites évaluations et recevoir toutes plaintes y relatives reçues dans le délai ci-dessus spécifié. Les plaintes ou demandes de révision devront se faire par écrit et l'on devra y donner les raisons et la nature de ses plaintes ainsi que la description de la propriété en question. Lesdites plaintes devront être adressées au Greffier.

DONNE à Saint-Boniface, ce vingt-quatrième jour de février 1964 A.D.

Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Corporation Métropolitaine du Grand Winnipeg

Défense Civile

Depuis plusieurs semaines ce journal a publié des conseils de la Défense Civile et continue de le faire. Ceci a été accompli comme service public ce dont nous sommes reconnaissants.

Avez-vous pris avantage de ces conseils et élaboré un plan de survivance pour votre famille?

Avez-vous obtenu la copie "Eleven Steps to Survival" et autres livrets?

Sinon, vous pouvez le faire en contactant:

La Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage,
St. James,
Winnipeg 12 — TUrner 8-2351

M. David Nolette, de Ste-Agathe, revient enchanté de son voyage

STE-AGATHE — Le vendredi soir 14 février, M. Louis-David Nolette revenait fort enchanté d'un voyage dans le Sud. Il se rendait à Tampa, Floride, pour servir de témoin à sa fille, Aline, qui unissait sa destinée à celle de M. F. Shovalier, le 29 janvier dernier.

Après avoir passé une semaine enchanteresse en charmantes excursions à travers la ville et ses environs avec ses gendre et fille, M. Nolette se rendit visiter sa tante, Mlle Anna Gauthier, et sa soeur, Pulchérie, à Auburn, Maine, où son frère, Georges, l'avait devancé de quelques jours. Ensemble ils eurent d'agréables causeries familiales sur les sujets les plus divers concernant particulièrement leur paroisse natale. Une autre semaine passait très vite et celle du retour, qui s'imposait, eut à son tour sa part de charmes.

L'arrêt de M. Nolette à Montréal coïncida avec le Mercredi des Cendres. Il eut l'occasion exceptionnelle d'assister à la cérémonie dans la basilique de Marie, Reine du Monde et de recevoir les cendres des mains de Son Em. le cardinal Léger. Le soir, il était parmi la foule qui assistait à la joute de hockey Canadiens-Maple Leafs, au Forum. La victoire des Canadiens, 4 à 0, suscita son enthousiasme et son admiration pour le club de son choix.

Club de hockey

Le club de hockey de Ste-Agathe a subi un revers dans sa dernière partie régulière, mais il a fort bien commencé les semi-finales. Aux deux joutes contre Lorette, la première à St-Pierre le vendredi soir 14 février, et la deuxième à La Broquerie, dimanche après-midi, les joueurs de Ste-Agathe se sont ralliés à la dernière période de chaque joute pour remporter la victoire dont ils sont justement fiers. Leurs partisans se font de plus en plus nombreux et enthousiastes.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Léopold Baudry et Joseph-Aimé Courcelles, patientes à l'hôpital de Morris, et aux autres personnes hospitalisées.

Partie de cartes

Cinq Dames Auxiliaires, Mmes Irène Bourbonnière, Aurore Courcelles, Céline Gauthier, Grace Grant et Pauline Phaneuf organisaient une partie de cartes à leur domicile avec l'aide de trois autres dames, dimanche soir dernier, pour un groupe de parents et amis. Les gagnants des prix furent Mme Marguerite Dumesnil et M. Télesphore Pilon, deux invités de Mme P. Phaneuf. Mme I. Bourbonnière offrit deux prix de consolation à ses invités, Mme Blanche Fontaine et M. Richard Dorge. Tous les invités des groupes ont bien joui de cette soirée de franche cordialité et chacun remercie son hôtesse de son affabilité.

"Mousseline" à Fort William et à Ste-Anne

Cette année encore, le Club Français des écoles secondaires de Fort William, Ont., et l'Association des Professeurs de Français de cette ville ont invité le Cercle Molière à se produire chez eux. L'équipe de "Mousseline" donnera donc deux représentations à l'école Lord Selkirk de Fort William, le 7 mars, à 3 h. et à 8 h. 15 p.m. Afin de se familiariser avec la pièce, les deux organisations ont eu l'excellente idée de se procurer le texte d'avance. L'oeuvre de Louis Velle a été mise à l'étude depuis quelque temps et cette préparation permettra à tous de jouir pleinement des représentations du 7 mars.

En passant, il est assez étonnant que cette initiative vienne d'Ontario alors qu'à nos portes on déplore que les élèves de français manquent d'occasions de se familiariser avec cette langue! Est-ce simplement manque de contact ou le fait que nul n'est prophète en son pays? Bien que les représentations de Fort William soient destinées en principe aux professeurs et aux élèves, on y invite tous les amateurs de théâtre français de la région.

Le dimanche 1er mars, à 8 h. 15 p.m., c'est à Ste-Anne que la troupe présentera "Mousseline". Comme à St-Boniface, où elle fut donnée avec succès trois soirs de suite, cette pièce ne manquera pas d'enchanter tous ceux qui la verront.

AVIS PUBLIC

Selon l'Acte des Municipalités et l'Acte des Ecoles Publiques

AVIS EST ICI DONNE, selon les clauses de l'Acte des Municipalités et de l'Acte des Ecoles Publiques, que le règlement no 1/64 de la Division Scolaire Plaine du Cheval-Blanc no 20 sera soumis au vote des électeurs dûment qualifiés de cette Division Scolaire Plaine du Cheval-Blanc no 20 au moment et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but de ce règlement 1/64 de cette Division scolaire à être ainsi soumis au vote est d'autoriser les commissaires de cette Division à emprunter la somme de cent quatre-vingt-dix-huit mille dollars ($198,000,00) par l'émission et la vente d'obligations de cette Division Scolaire Plaine du Cheval-Blanc no 20 pour:

L'addition d'une aile à l'Institut Collégial d'Elie, contenant quatre salles de classes académiques et un agrandissement équivalent à deux salles de classes à l'auditorium, soit un total de six salles de classes; et aussi l'agrandissement de l'Institut Collégial St-Laurent pour une valeur de deux salles de classes académiques et une chambre à buts multiples d'une valeur de trois salles de classes, soit un total de cinq.

Ces obligations seront émises au village d'Elie, dans la province du Manitoba, et datées du 1er jour de décembre 1963, et elles seront payables au porteur à la Banque de Montréal, succursale de Kirkfield Park, ou au bureau provincial de cette Banque dans n'importe quelle de ces cités: Winnipeg, Toronto ou Montréal, au Canada, au choix du détenteur.

Les obligations seront émises de telle manière que le montant ainsi emprunté soit remboursable en vingt tranches (20) égales, consécutives, annuelles de dix-huit mille trois cent vingt-huit dollars et vingt-et-un cents ($18,328.21), incluant principal et intérêt au taux de six et trois quarts (6¾%) pour cent par année. Les obligations seront datées du 1er décembre 1963 A.D. et remboursables le 1er jour de décembre de chacune des années 1964 à 1983, les deux inclusivement.

Le jour de votation sera le 9e jour de mars 1964.

Le jour de la votation des électeurs résidant dans la Division Scolaire Plaine du Cheval-Blanc no 20, pour ou contre ce règlement, sera le lundi 9 mars 1964, de 9 h. a.m. à 8 h. p.m., aux endroits suivants:

Bureau de scrutin no	Districts scolaires	Endroit
1	District scolaire consolidé de Fannystelle	Ecole de Fannystelle, **Fannystelle**, Man.
2	Districts scolaires consolidés de James Valley, Maple, Henley, Maxwell, Barrick, Elm Bank, Minnesota, Elie	Institut Collégial d'Elie, **Elie**, Man.
3	Districts scolaires consolidés d'Allarie, Bruce, Elbrige, Point, Windsor, Bénard et St-Eustache	Ecole de St-Eustache, **St-Eustache**, Man.
4	Districts scolaires consolidés de George Herbert, Nanton, Bateman et St-François-Xavier	Ecole de St-François-Xavier, **St - François - Xavier**, Man.
5	District scolaire de Lake Francis	Ecole de Lake Francis, Bureau de Poste, **Lake Francis**, Man.
6	District scolaire de Bernier	Ecole Bernier, **St-Ambroise**, Man.
7	District scolaire de Bluff Island	Ecole de Bluff Island. **Harperville**, Man.
8	District scolaire de Laronde	Ecole Laronde, **St-Laurent**, Man.
9	District scolaire d'Ideal	Ecole Ideal, Bureau de Poste, **Ideal**, Man.
10	Districts scolaires de Gascon et Oak Point	Ecole d'Oak Point, **Oak Point**, Man.
11	District scolaire de St-Laurent	Institut Collégial St-Laurent, **St-Laurent**, Man.
12	District scolaire de Simonet	Ecole Simonet, **St-Laurent**, Man.

Le président ou le vice-président de la Division Scolaire no 20 sera présent au bureau du secrétaire dans le village d'Elie, au Manitoba, le vendredi 6 mars 1964, de 2 h. p.m. à 4 h. p.m., pour nommer, si requis, des personnes qui seront responsables aux endroits de votation susmentionnés et qui assisteront au comptage final des votes remis par l'officier scrutateur au nom des personnes intéressées et désireuses de promouvoir ou de s'opposer à l'acceptation de ce règlement 1/64 de la Division Scolaire Plaine du Cheval-Blanc no 20.

L'officier scrutateur de cette Division Scolaire sera présent au bureau du secrétaire-trésorier de cette Division Scolaire à 10 h. a.m. le mercredi 11 mars 1964 pour compter les votes pour et contre ce règlement.

La copie originale de ce règlement 1/64 avec l'ordre en conseil no F 27/64 du Bureau municipal du Manitoba est enregistrée au bureau du secrétaire-trésorier susmentionné et peut être étudiée par n'importe quelle personne intéressée durant les heures de bureau, avant le jour de votation.

Daté au village d'Elie, au Manitoba, ce 14e jour de février 1964 A.D.

signé: Oris J. Aquin,
secrétaire-trésorier.
Division Scolaire Plaine du Cheval-Blanc no 20.

Dunrea

Hockey

Le jeudi soir 13 février, les jeunes étoiles de Dunrea se sont de nouveau mesurées contre l'équipe des jeunes de Margaret. Il y eut des efforts inouïs de part et d'autre afin de sortir victorieux et en fin de compte, le résultat final fut de 2 à 2.

Va-et-vient

Mme Rosanne Girardin recevait en fin de semaine la visite de son fils, Emmanuel, et de son petit-fils, Bernard, de Weyburn, Sask., ainsi que celle de M. Albert Girardin, de Swan Lake.

M. et Mme Léo Maloney sont allés passer quelques semaines parmi leurs parents et amis, à Winnipeg et St-Boniface.

Soirée sociale

Il y aura une veillée d'amusements divers le samedi soir 22 février, sous les auspices des dames de la Ligue des Femmes Catholiques, au profit de l'aide à l'Enfance. Tous sont cordialement invités à y participer.

Ste-Elisabeth

Invitation

Lors de sa réunion mensuelle, le jeudi 13 février, la Ligue des Femmes Catholiques a décidé d'organiser une partie de cartes qui aura lieu le dimanche 22 mars dans la salle paroissiale. Bienvenue à tous.

Malade

Meilleurs voeux de prompt et complet retour à la santé à Mme Noël Alarie, qui a dû subir une intervention chirurgicale à l'hôpital de Morris. Mme Alarie est la présidente de la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Elisabeth.

Letellier

Réunion de la L.F.C.

Le 13 février avait lieu la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. Mlle Mariette Jutras, présidente, ouvrit l'assemblée par la prière, et le procès verbal fut rendu par la secrétaire. Ensuite vinrent les rapports des différents comités, entre autres, un compte rendu par Mme Joseph Dupuis au sujet d'une tournée à l'hôpital mental de Selkirk, qui intéressa vivement les dames.

Plusieurs dames se proposent d'aller au congrès régional qui aura lieu au sous-sol de la basilique, le 25 février. Après que les quatre groupes de dames eurent discuté sur les dangers actuels d'élever les enfants dans le matérialisme et les remèdes à prendre pour corriger ce mal afin de donner aux enfants une mentalité chrétienne, l'aumônier, M. l'abbé E. Fontaine, donnait avec éloquence un résumé pratique pour régler ce problème aigu. "Pour donner aux enfants une mentalité chrétienne, dit-il, il faut que les parents répètent souvent aux enfants le devoir de prier. De prier souvent notre Père partout, sur la rue, à la maison, à l'école, dans sa chambre, debout, assis, couché et à l'église surtout. D'adresser sa prière soit pour sa vocation, le prochain, ses parents, ses ennemis, l'Eglise et ses chefs spirituels."

Il termina en disant "que l'affaire du salut appartient aussi aux laïcs et que la première responsabilité revient aux parents pour transmettre aux enfants cette mentalité chrétienne".

Naissances

Félicitations à M. et Mme Antonio Bouchard à la naissance d'une fille, Anita, à l'hôpital Grace de Winnipeg, le 2 février; à M. et Mme Eugène Leclair, un fils, Marcel, à l'hôpital d'Altona, le 18 janvier; à M. et Mme Lionel Barnabé, un fils, Jean, à l'hôpital de Morris, le 7 janvier.

St-Norbert

Çà et là

Le dimanche 16 février, à 2 h. p.m., eut lieu une joute de hockey entre les pères et fils de St-Norbert. Dommage, les pères ont perdu aux mains de leurs fils. Bon essai tout de même. Le café fut servi par les dames.

Le vendredi soir 14 février eut lieu à l'école secondaire de St-Norbert une soirée de la St-Valentin, avec couronnement du Roi et de la Reine. Mlle Giselle Turcotte, présidente du Conseil Etudiant, lut la proclamation des élus: Mlle Sheila Killeen et M. Kenny Niziol, qui furent couronnés reine et roi par M. Rolland Cloutier et Mlle Claire Joyal, qui avaient obtenu la royauté l'an passée. Les princesses furent Mlles Diane Marion et Denise Joyal, et les princes, MM. René Gauthier et Léo Vergnano.

Un délicieux goûter fut servi par les élèves. Ceci fut suivi de la marche royale. L'assistance fut bonne. Parents et amis présents eurent tous grand plaisir à cette soirée remarquable et si jolie.

Les organisateurs de la deuxième partie de cartes en faveur des scouts, qui eut lieu le dimanche soir 16 février, MM. et Mmes David Pelland, Emmanuel Dupuis, Adélard Dorge, Georges St-Goddard, Amédée Marion et M. Jos. Vercheur, veulent remercier les gens de St-Norbert, les quelques-uns de St-Boniface, St-Vital et des alentours qui sont venus encourager cette oeuvre. Merci aussi aux donateurs pour les si beaux prix d'entrée et de loterie.

Le prix d'entrée fut gagné par M. Guy Marion.

Mme Roger Fillion et M. Roger Grégoire remportèrent les prix des cartes.

Un beau programme agrémenta la soirée: le chant "Dominique", par Mlle Suzanne Pelland, et aussi "Anatole et Manda", chanté et mimé par M. Claude Dorge et Mlle Denise Joyal. Une soirée de grand succès! Qu'on n'oublie pas de revenir avec ses amis à la prochaine partie de cartes, toujours au profit des scouts, le 1er mars, à 8 h. p.m., au sous-sol de l'église de St-Norbert. Il y aura encore de beaux prix et une "boîte à surprise".

M. et Mme Armand Bisson ont eu la belle visite de leur soeur et belle-soeur, Mme Emma Bazin, de Vancouver, C.-B.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Prières pour nos finissants

Une jeune croisée de l'école Marion nous écrit: "Seriez-vous assez bon de nous envoyer la liste des finissants de votre école afin que nous puissions prier pour eux afin qu'ils répondent à l'appel, si Dieu les invite au sacerdoce ou à la vie religieuse?" Les finissants sont forts touchés de cette générosité et veulent dire leur reconnaissance aux jeunes Croisées de l'école Marion.

Jules COMEAULT,
président de 12e année.

Hockey

Lors du festival, le 9 février, l'équipe du collège St-Joseph (CSJ I) remporta la victoire sur l'équipe du collège de St-Boniface (CSB I), par un pointage de 4 à 2, et l'équipe CSJ II remporta la victoire sur l'équipe CSB II par un pointage de 5 à 2. Les Bantams CSJ subirent une cuisante défaite dans la joute contre les Bantams CSB par un pointage de 10 à 2.

Les juvéniles de la ligue Molloy remportèrent une première victoire dans les semi-finales contre St-Pierre en comptant 7 contre 2.

Donald TRUDEL,
chroniqueur sportif.

Les Marmitons vont au village

Le Mardi Gras au soir, les élèves de la 10e année A répétèrent leur opérette, "Lulli, Marmiton", à l'hôpital Ste-Thérèse. Lulli, qui avait oublié au collège sa copie de chansons, eut, dit-on, quelques fuites de mémoire, mais la présence d'esprit du souffleur, l'a bien tiré d'affaire. Les Marmitons, eux, interprétèrent avec verve et espiègleries improvisées leur rôle de cuisiniers au service de la grande comtesse. Ils réussirent à égayer pendant quelques moments les résidants de l'hôpital Ste-Thérèse, ainsi que leurs dévouées gardes-malades, les bonnes religieuses de la Providence.

Retraite des finissants

Pendant la fin de semaine du 14 février, les 21 finissants ont suivi les exercices de la retraite prêchée par M. l'abbé Allen Soucy, supérieur du Petit Séminaire St-Jean. Leur piété, leur ferveur et leur recueillement ont édifié leur entourage. Que de grâces abondantes ils ont reçues au cour de ces pieux exercices! Les retraitants s'associent au chroniqueur pour remercier bien sincèrement leur prédicateur pour son zèle à leur faire comprendre la grandeur de leur vocation!

Anciens

Dernièrement, nous recevions la visite d'Adélard Sénécal, d'Elie, qui a été élève ici de 1956 à 1959. Il est maintenant employé comme garagiste à St. James.

Soirée récréative

Le jeudi 13 février eut lieu une soirée récréative organisée par l'équipe dirigeante de l'Action Catholique du collège. On goûta les chants à répondre, la musique de nos guitaristes, les solos, et comme numéro spécial, une série de cinq sessions juridiques où 31 de nos jeunes des neuvièmes années se sont vu condamner pour infractions au règlement. Le juge, Jules Comeault, assisté de Marcel Baril, gendarme, fit comparaître les élèves suivants: Edouard Beaudry, Jean-Paul Bérard, Kenneth Malo, Gilles Renault, Ronald Beaudin, Douglas Mager, Paul Ayotte, Clifford Hrankowski, Léo Timmerman, Hubert Thorimbert, Réal Cormier, Gilles Parent, Arthur Gagnon, Brunel Loiselle, Roland Trudeau, Robert Maynard, Christopher Girardin, Gérald Hébert, Renel Bérard, Louis Carrière, David Leslie, Bill Johnston, Wayne Lambert, Ernest Normandin, Henri Masson, Brunel Delorme, Raymond Brunet, Denis Demare, Raynald Rivard, Laurent Bellehumeur et Gilbert St-Vincent.

Voici quelques pénitences infligées aux coupables: 1) Un délicieux morceau de tarte à la crème dut être donné bouchée par bouchée par deux copains aux yeux bandés. Imaginez le dégât! 2) Plusieurs autres devaient manger un bol de "Corn Flakes" à sec sans l'aide de leurs mains. Le premier jeune qui avait fini devait siffler. 3) Un groupe de garçons se bourrait la bouche de guimauve pour savoir lequel pouvait en engouffrer le plus. 4) Le concours de fumage fut aussi très excitant. Ce fut une course pour savoir qui finirait sa cigarette le premier . . .

La soirée eut le succès désiré. Tous se sont sainement amusés. Les membres de l'équipe de la JEC méritent des félicitations: Yves Beaudin, Donald Trudel, Francis Benoit, Jules Comeault, Henri Goulet, Denis Gélinas, Bernard Beaudry, Roger Duclos et Richard Sabourin, président. Remerciements et félicitations aussi au R. P. Gérard Clavet, C.S.V., aumônier de la JEC, pour son beau travail auprès des jeunes.

UN SPECTATEUR.

Dans les deux photos du haut l'on voit les "élèves" des deux classes organisées à St-Malo selon le programme conjoint des gouvernements fédéral et manitobain pour aider les ouvriers sans travail à parfaire leur instruction et, du coup, se préparer à entrer éventuellement à l'école technique où en quelques mois ils s'initieront à tel ou tel métier.

Les cours donnés à St-Malo de 4 h. 30 à 10 h. 30 p.m., cinq jours par semaine pendant trois mois, comportent des notions générales de sciences appliquées (surtout de physique), les principes mathématiques de base (addition, fraction, pourcentage, algèbre, géométrie rudimentaire) selon la vitesse intellectuelle de chaque élève, et les éléments de la langue anglaise (épellation, lecture, orale et écrite). Le vendredi soir 14 février, les élèves de 12e années se rendaient à l'école pour "aider" ces étudiants de tous les âges, soit de 17 à 63 ans.

Il est intéressant de noter que ces "élèves", qui avaient quitté l'école trop tôt et sont fiers d'y revenir maintenant pour obtenir l'équivalent d'une 10e année, s'appliquent avec ardeur et enthousiasme, posent à leurs instituteurs des questions qui sont autant de preuves d'une expérience de la vie, donnent une orientation franchement pratique aux connaissances acquises.

Ils répètent, avec M. Antonin Duhamel, inspecteur de la division Rivière-Rouge, qu'il est nécessaire de posséder des écoles d'arts et métiers au niveau des 7e, 8e et 9e années: "Peut-être que nous n'aurions pas quitté l'école avant notre 10e année, si on nous avait donné des cours appropriés à notre talent intellectuel et à notre idéal de vie".

Ils souhaitent que dans tous les centres franco-manitobains, les commissions scolaires, les Chambres de Commerce, les Associations de Parents et Maitres, les groupes d'Instituteurs s'entendent pour "forcer" le gouvernement à expliquer ce que M. Roblin a voulu dire à ce sujet dans le récent discours du Trône et ensuite à passer à l'action immédiate.

Dans la photo du bas l'on voit, de gauche à droite, les trois professeurs des cours du soir: M. Wilfrid Gosselin, principal de l'école de St-Malo, M. Armand Comeault, de St-Jean-Baptiste, et Mme Denis Gosselin (née Aline Callarec, autrefois de Laurier), de St-Malo, ainsi que M. Antonin Duhamel, inspecteur d'école et grand responsable de l'organisation de ces cours à St-Malo (et à St-Pierre-Jolys où quinze "élèves" s'inscrivaient lundi soir dernier: professeurs, Mme Edmond Roy et M. Emile Péloquin) et M. Joseph Hébert, de St-Malo, commissaire de la division Rivière-Rouge.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Visiteurs

La fin du mois de janvier nous apporta deux visites très appréciées: celle d'un artiste et celle d'un évêque missionnaire.

Le 20 janvier, les Jeunesses Musicales tenaient ici, dans notre gymnase, leur troisième concert annuel. L'invité d'honneur était M. Alberto Ponce, éminent guitariste espagnol. Une foule de cinq à six cents personnes remplissait la salle, et, bien entendu, nous étions du nombre. C'est un instrument bien différent de celui que nous sommes habitués d'entendre que M. Ponce nous fit connaître et apprécier. Nous le remercions de tout coeur.

Le 31 janvier, Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., nous donnait une conférence très intéressante sur les problèmes de son Vicariat du Keewatin.

Espérons avoir encore souvent l'honneur de recevoir de tels visiteurs de marque.

Au hockey

Le dimanche 9 février, les trois équipes du Juniorat s'opposaient à des équipes de l'extérieur. Nos grands, les Mazenods, invités à prendre part au festival de Ste-Anne-des-Chênes, écrasaient l'équipe de La Broquerie au compte de 9 à 1. Les moyens remportaient une seconde victoire contre une équipe d'employés du "Free Press", composée en partie d'anciens "professionnels" redevenus amateurs depuis longtemps. Ce sont de tels clubs qu'on devrait envoyer aux olympiques: l'esprit de bonne entente entre les nations y gagnerait! . . . Pendant ce temps, sur une deuxième patinoire, nos Etoiles triomphaient de l'équipe des petits d'Elie.

Merci tout de même aux trois équipes vaincues. Vous ne nous en voudrez pas: c'était de bon coeur et sans malice! Meilleur succès la prochaine fois.

A date, nos trois clubs de hockey font bonne figure contre l'extérieur. Les Mazenods ont joué huit parties, en ont gagné cinq et annulé une. Jean-Paul Lemoine et André Chaput sont les premiers compteurs. Le gardien, René Sabourin, a une bonne moyenne de 2.28 . . . Ce n'est pas toujours de sa faute! Les Alouettes ont gagné trois parties sur six, tandis que les Etoiles n'ont pas encore perdu. Ils ont quatre victoires et une joute nulle. Les premiers compteurs sont Donald Boulet, Sylvain Jutras et Michel Maynard.

Arthur CHAPUT,
Belles-Lettres,
St-Adolphe, Man.

N.-D.-de-Lourdes

MM. R. Théroux et B. Lafrenière, de la Crémerie Notre-Dame, ont reçu respectivement le 3e plus haut pourcentage pour le beurre de crémerie (1963) et le plus haut pourcentage pour une boîte de 14 livres de beurre en exposition, ainsi que le plus haut total de points pour l'exhibition de mai ou juin aux expositions canadiennes, à l'assemblée annuelle le 18 février de la Manitoba Dairy Association, à Winnipeg. Félicitations.

St-Laurent

Çà et là

Le dimanche 9 février, les étudiants de l'Institut Collégial, des écoles Simonet et St-Laurent ont exécuté une appréciable soirée d'amateurs. Les juges ont attribué les trois premiers prix aux instrumentistes Henry, Andy et Laurie Goertzen, au minuet des grades 3 et 4 de l'école St-Laurent et à la "Délicieuse tarte" des grades 5 et 6 de l'école Simonet. Félicitations à tous les concurrents et spécialement aux gagnants.

Les funérailles de M. David Nabess, âgé de 84 ans, eurent lieu à la nouvelle église de St-Laurent.

Durant les dimanches du carême, avant les messes, les fidèles sont invités à un court exercice de chant religieux afin que de plus en plus "les voix des fidèles puissent se faire entendre", selon l'ardent désir exprimé par le Concile oecuménique Vatican II.

Les Echoettes de St-Malo accumulent les victoires

ST-MALO — Le vendredi 7 février, les Echoettes de St-Malo ont lancé un défi aux filles de Ste-Agathe pour le trophée de ballon-balai de la division de la Rivière-Rouge. Avec beaucoup d'efforts, elles ont remporté la victoire au compte de 2 à 0.

Le jeudi 13 février, les Echoettes défendirent ce même trophée contre St-Pierre. Malgré les efforts de St-Pierre, le trophée demeura à St-Malo. Les résultats étaient de 1 à 1. Encore une fois, le mardi 18 février, les filles défendirent leur trophée contre St-Pierre.

Le samedi 15 février, à St-Pierre, un groupe de garçons, composé de Richard Closson, Henri Coulombe, Régent Catellier et Pierre Maynard ont gagné le trophée de curling de la Division de la Rivière-Rouge en imposant une défaite à Otterburne, au compte de 10 à 3, et à St-Pierre au compte de 13 à 4. Le même jour, encore du curling, l'équipe du sexe faible, composée de Claudette et Shirley Closson, Alice Laroche et Carmelle Hébert, a remporté une victoire de 6 à 5 sur le sexe encore plus faible de St-Pierre. L'Institut Collégial de St-Malo se mérite ainsi un autre trophée. Bientôt, il nous faudra demander aux commissaires de la division d'agrandir l'étagère destinée aux trophées.

Carnaval de glace

Quand: le 23 février, à 1 h. 30 p.m.

Où: l'Institut Collégial de St-Malo.

Sports: gouret, ballon-balai, courses de patins, acclamations.

Les quatre princesses sont Carmelle Hébert, grade 12; France Hébert, grade 11; Lina Préteau, grade 10; Eveline Côté, grade 9

Soirée d'amateurs

Quand: le 23 février, à 8 h. p.m.

Où: Au soubassement de l'église de St-Malo.

Tous sont invités à participer. Si vous êtes intéressés, téléphonez à Patricia Breton, 317-2, ou à Cécile Tétrault, 340-3.

NDLR — Nous regrettons de ne pas publier les photos des "princesses", car pour faire des clichés avec des photos en couleur, il aurait fallu les avoir beaucoup plus tôt.



M. Maurice Gauthier et Antoine Fréchette se sont transformés en professeurs, le vendredi 14 février, de 10 h. a.m. à 4 h. p.m., pour expliquer à quelque 20 directeurs de coopératives de consommation leurs devoirs et responsabilités: relations avec les membres, avec le gérant, avec les employés; responsabilités dans l'application des règlements approuvés en assemblée générale; devoirs de discrétion qui leur incombent dans le milieu; des décisions quant au salaire des employés, etc. En un mot, cette journée d'étude avait pour but d'encourager les directeurs en les éclairant sur leurs devoirs et en leur indiquant les plus efficaces moyens d'action. MM. Gauthier et Fréchette avaient organisé, la même semaine, deux autres journées d'étude à Eriksdale et Arborg. Dans la photo ci-dessus l'on voit les participants de cette journée d'étude tenue au soubassement de l'église de St-Malo: de gauche à droite, première rangée, M. Albert Laramée (La Broquerie), M. l'abbé David Roy, curé, Mme Arthur Balcaen (La Broquerie), MM. Antoine Ménard (St-Malo) et Raymond Péloquin (St-Malo); deuxième rangée, MM. Onésime Lambert, gérant (St-Malo), Honoré Kirouack (La Broquerie), Raymond Breton (St-Malo), Bernard Sarrazin (St-Joseph), Raymond Forest (St-Malo), Wilfrid Beaulieu (St-Joseph), Raymond Girardin, gérant (St-Joseph), et Roméo Gauthier (La Broquerie); troisième rangée, MM. Marcel Collette (St-Malo), Marcel Fillion (St-Joseph), Olivier Lafond (St-Jean-Baptiste), Lucien Beaudette (St-Jean-Baptiste), Albert Sabourin (St-Jean-Baptiste), Victor Bouchard (St-Jean-Baptiste) et Ovila Gosselin (St-Malo). Absents, au moment de la prise de la photographie par M. Maurice Gauthier: MM. Camille Dubois et Cyrille Hébert.

Vingt-cinquième assemblée annuelle de la Caisse Populaire de St-Léon

ST-LEON — Le mardi 11 février, la petite salle paroissiale fut l'objet d'une soirée très constructive et intéressante lorsque les sociétaires se réunirent pour la 25e assemblée annuelle de la Caisse populaire.

Afin d'attirer sur l'assemblée les bénédictions du Ciel, le président, M. Antonio Grenier, ouvrit l'assemblée par la prière des coopérateurs. En termes choisis, M. le président souhaita la bienvenue à toute l'assemblée ainsi qu'à MM. Joseph Chabalier, inspecteur des Caisses populaires, et René Toupin, gérant de la Caisse Centrale, qui avaient bien voulu rehausser l'assemblée par leur présence.

Dans son rapport de la direction, M. le président fit voir le progrès de la Caisse populaire, mais incita l'assemblée à redoubler d'ardeur afin que la Caisse soit forte et soit en mesure de rendre les services voulus. A l'occasion de l'année jubilaire, le Bureau de Direction se réjoui de pouvoir offrir à ses sociétaires un boni de 4½ pour cent sur les parts. A tous les sociétaires déposants et emprunteurs, qui, en se servant de leur Caisse, ont rendu service à leur prochain, à leur paroisse et à eux-mêmes, merci. M. le président félicita et remercia les officiers des différents comités pour leur dévouement et leur esprit de charité durant l'année.

M. Armand Grenier présenta un rapport très intéressant sur le travail du Comité de Crédit. Ce comité a prêté la somme de $40,499 aux sociétaires durant l'année. Il souligna, cependant, que trop peu de sociétaires profitent du prêt-épargne.

Vint ensuite le rapport du Comité de Surveillance donné par un des vaillants fondateurs de la Caisse populaire, M. André Colbe, qui a pu souligner, à l'assemblée, les débuts de cette organisations. "La Caisse populaire, dit-il, a maintenant 25 années d'existence. Au début la Caisse populaire avait un montant de $54 et au 31 décembre 1963, l'actif est de $85,000; elle a prêté à ses membres la somme de $252,000." La gérante fit lecture du rapport financier.

M. Chabalier entretint l'assemblée sur la valeur du prêt-épargne. Il définit le prêt-épargne simplement comme une obligation morale d'épargner de l'argent. "Le prêt-épargne, dit-il, est profitable à tous, mais surtout aux jeunes qui se préparent un avenir."

M. Toupin intéressa l'audience sur la Caisse scolaire. "La Caisse scolaire, dit-il, joue un rôle très important pour l'avenir, ce qui manque cependant aux Caisses scolaires, c'est que les parents manquent d'encourager les jeunes à la Caisse scolaire. Apprenons à l'enfant à administrer quelques sous dès le bas âge, par la Caisse scolaire, afin qu'à l'âge mûr, il sache administrer un salaire." M. Toupin compara la Caisse populaire à une belle et bonne personne que l'on ne peut s'empêcher d'aimer si on la connait. Qu'on aime donc la Caisse et qu'on s'en serve.

Merci MM. Chabalier et Toupin pour vos paroles si appréciées de tous.

L'assemblée se termina par un délicieux goûter.

La Caisse populaire fêtera son 25e anniversaire à une date indéterminée.

Les Indiens de Fort Alexandre se débrouillent coopérativement

Les Indiens de la réserve de Fort Alexandre, au Manitoba, semblent bien décidés de prendre en mains leur sort économique. C'est ainsi que le chef et son conseil ont tenu une assemblée tout récemment avec leur député, M. J. Slogan, député fédéral de Springfield, des représentants de l'agence des Affaires indiennes, et les directeurs de la coopérative locale de bois de pulpe.

La réunion avait pour but d'étudier la possibilité d'établir une manufacture de charbon de bois sur la réserve. M. Slogan promit de faire plus que son possible pour obtenir les fonds nécessaires à l'entreprise, et aussi pour l'étude des moyens d'augmenter le nombre d'emplois et d'améliorer le mode de vie sur la réserve.

Pour le moment la coopérative de bois de pulpe complète un contrat de $65,000 avec la Manitoba Paper Company. On dit que certains membres de la coopérative gagnent jusqu'à $136.00 par semaine grâce à la coupe du bois. Toutefois, comme il s'agit d'un travail saisonnier, on cherche de nouvelles sources de travail à l'année pour les Indiens.

M. Slogan a dit qu'au cours de l'année fiscale plus de $380,000 furent dépensés sur les huit réserves indiennes de l'agence Clandeboye où habitent 4,000 Indiens. De plus, quelque $200,000 sont dépensés annuellement pour le bien-être à Berens River, Little Grand Rapids et Fort Alexandre. Sans compter les sommes d'argent pour routes, construction d'édifices, réparations d'écoles, emplois communautaires, etc. Toutefois, il est important d'ajouter que les Indiens multiplient maintenant leurs efforts pour prendre en mains leur propre sort. Leur initiative a su créer une coopérative prospère à Fort Alexandre, et d'autres projets, semble-t-il, viendront bientôt aider au progrès économique.

M. Boniface Guimond publie même sur la réserve de Fort Alexandre un petit journal très intéressant, qui sert avantageusement la communauté.

Noces d'argent à St-Joseph de M. et Mme David Moquin

ST-JOSEPH — Le vendredi 7 février avait lieu en la salle de Letellier une soirée en l'honneur de M. et Mme David Moquin, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Plus de 200 personnes, enfants, parents et amis, furent présentes. M. N. Comeault agissait comme maître de cérémonies.

A l'exception d'Alice, entrée en religion, et qui avait envoyé ses voeux de filiale affection pour la circonstance, les autres enfants des héros du jour étaient tous présents. On comptait Lucille, Yvette (Mme Denis Damphousse), de Letellier, Solange, Thérèse, Marcel et Roger, tous de St-Joseph.

Durant un programme très bien choisi, M. N. Comeault exécuta une chanson très appropriée composée par lui-même, sur l'air de "Dominique". M. et Mme L. Paradis et M. Roland Bissonnette exécutèrent aussi des chants de circonstance très bien réussis, ainsi que de la musique lorsqu'ils empruntèrent les instruments des musiciens pour jouer quelques morceaux.

Mlle Solange Moquin présenta une belle adresse à ses bien-aimés parents, exprimant les sentiments de gratitude et de respect de ses frères et soeurs.

En termes délicats, M. David Moquin exprima ses sincères remerciements pour la belle fête qui était offerte à lui et à son épouse.

Messe d'Action de grâces

Le 15 février, date de l'anniversaire de mariage de M. et Mme David Moquin, eut lieu une messe d'Action de grâces célébrée par M. l'abbé G. Svoboda, curé de St-Joseph. Les chers jubilaires renouvelaient alors leur promesse dans l'église de leur paroisse natale, témoin de tant de grâces reçues au milieu des joies et des épreuves. En termes touchants, M. le curé adressa ses voeux à M. et Mme David Moquin et les remercia de leur dévouement pour la paroisse. Il félicita aussi les enfants de cet hommage d'affection rendu à leurs parents.

Après cette cérémonie touchante autant qu'intime, la famille se rendit à Morris, où un succulent repas les attendait. Les chers jubilaires, accompagnés alors de leurs enfants, revenaient heureux au foyer paternel finir une journée si mémorable au coeur de tous.

Remerciements

Les enfants de M. et Mme David Moquin tiennent à remercier les parents et amis qui ont témoigné tant d'estime et de sympathie à M. et Mme Moquin, au cours de cette mémorable soirée du 7 février.

Ste-Anne-des-Chênes se félicite du succès de son premier carnaval

STE-ANNE-DES-CHENES — Oui, un grand carnaval eut lieu ici à Ste-Anne les 9 et 10 février, organisé par le Comité des Loisirs.

Dans la journée du samedi, le Juniorat remporta la victoire au hockey. Un trophée, don de l'hôtel de Ste-Anne, lui fut présenté.

L'après-midi, il y eut des amusements pour les tout-petits, avec prix, crème glacée, etc., et le soir, une danse en mocassins clôtura gaiement la journée.

Il n'y avait pas que le sport en vogue au carnaval; les talents artistiques furent aussi déployés. Il faudrait mentionner et féliciter les quelques jeunes encore ambitieux qui se sont mis à la tâche pour tailler dans la neige "l'Ile de Noël", ainsi qu'une chaise montée sur une estrade, aussi, une petite piscine avec nageur à l'intérieur, tous très bien réussis. Félicitations à "l'Ile de Noël", qui gagna le prix offert par le Comité des Loisirs.

La journée du dimanche, consacrée surtout aux adultes, sut accroître l'intérêt de tous par les joutes de ballon-balai pour les dames et pour les hommes.

Les jeux sur la glace se terminèrent par une joute de hockey entre les papas de la paroisse. L'équipe dont les buts étaient soigneusement gardés par le R. P. C. Montpetit, C.Ss.R., curé, remporta la victoire.

Ensuite, tous entrèrent se réchauffer dans la salle de l'auditorium, où une cantine était à la disposition des paroissiens, qui attendirent avec impatience la nomination de la Reine du Carnaval: Mlle Faye Chaput, de Richer, fille de M. et Mme Antoine Chaput, et ses deux princesses, Mlles Anita Brunette et Patsy McDougall, toutes deux de Ste-Anne. Sincères félicitations.

La reine fut couronnée par le député du comté, M. Albert Vielfaure, qui se fit un grand plaisir d'assister à ce premier carnaval de Ste-Anne. Tous l'acclamèrent avec chaleur. Il présenta aussi le prix offert à la reine par "Chez Arbez" et celui des princesses, donné par le Comité des Loisirs.

Après ce moment tant attendu, le maire du village, M. J. Tougas, et le représentant de la division Seine et maire de la municipalité, M. C. Chaput, adressèrent des félicitations à la Reine du carnaval et à tous ceux qui ont mis tant d'efforts pour faire un succès de ce premier carnaval. M. Grundy, représentant la Légion, remercia en anglais et félicita les candidates.

Le R. P. curé dit quelques mots et souligna que le sport joue aussi son rôle dans l'Eglise.

Le ténor Georges Paquin, invité d'honneur, accompagné par Mlle A. Painchaud, sut captiver son auditoire par le choix de ses chansons. Les applaudissements de la salle lui firent un gage de l'appréciation générale.

La soirée se termina par une danse avec l'orchestre composé de Mme Pattyn, au piano, Gérard Freynet au violon, et Gilbert Tougas, à la guitare.

Le Comité de Loisirs remercie sincèrement tous ceux qui ont contribué de quelque manière, au succès du carnaval, et ils espèrent que l'année prochaine, la chose pourra se répéter avec encore plus d'ampleur.

Ste-Rose-du-Lac

Décès

Le 10 février, M. Edmond Tourond est décédé à l'hôpital général de Ste-Rose, à l'âge de 53 ans. Les funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale. Le R. P. J. Alarie, O.M.I., curé, chanta la messe de Requiem, assisté des RR. PP. E. Dorge et F. Turgeon, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Eugène et A. Farand, Maurice, Joseph et Jérôme Tourond et Marcel Roussin, neveux du défunt.

Les plus sincères condoléances sont offertes à Mme Tourond.

Visiteur

M. l'abbé Peter Dunphy, directeur des vocations de l'archidiocèse de Winnipeg, visitait la paroisse en fin de semaine. Il donna le sermon aux deux messes du dimanche, expliquant la générosité de Dieu envers ses fidèles et comment ceux-ci doivent être généreux dans leur réponse à son appel de le servir comme ses ministres. Les signes d'une vocation religieuse et sacerdotale sont nombreux; on n'a qu'à compter les grâces reçues pour comprendre qu'Il les donne pour une bonne raison. Lundi, le visiteur donna une conférence aux étudiants de l'Institut Collégial.

Chevaliers de Colomb

Le lundi soir 17 février avait lieu la réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb du Conseil de Ste-Rose. L'orateur invité était M. l'abbé Dunphy, de Winnipeg, qui parla de l'apostolat laïc.

Le rôle du prêtre dans une paroisse est de former les chrétiens dans les laïcs, a-t-il dit, tandis que l'apostolat laïc consiste de rechristianiser le milieu dans lequel le laïc vit. Pour être bon chrétien, il ne s'agit pas d'appartenir à toutes les associations possibles dans une paroisse, mais surtout d'être un véritable exemple chrétien partout ou l'on va. Cette présence chrétienne ne peut qu'influencer le milieu et l'aider à respecter les droits de Dieu.

Réunion de la L.F.C.

Un nombre imposant de dames étaient présentes à la réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques, le jeudi 13 février. Quelques points furent discutés et décidés. D'abord, les dames présenteront un char allégorique lors du carnaval de glace, le 8 mars. Puis elles s'occuperont de procurer un armoire pour les livres du choeur de chant, après consultation avec Mme Lebras, directrice du choeur de chant. Les membres votèrent $24 pour l'achat de brochures religieuses pour déposer à l'entrée de l'église.

Puis vint la période de questions et réponses, période toujours très instructive, pendant laquelle le dévoué directeur, le R. P. J. Alarie, O.M.I., explique la doctrine de l'église. Puisque le mois de février est le mois de la bonne presse, une série de revues et journaux catholiques étaient étalés afin que tous prennent connaissance de ceux-ci pour mieux promouvoir la bonne lecture. La réunion se termina par quelques mots du directeur sur le saint temps du carême.

Lorette

Partie de cartes

La deuxième partie de cartes d'une série de cinq, organisée par le secteur Lorette-ouest, eut lieu le dimanche 16 février. Il y avait une très belle assistance et tout se passa dans l'ordre et rondement comme d'habitude.

Plusieurs beaux prix furent gagnés aux cartes et bingo. Les prix de la loterie allèrent à M. Louis Manaigre, $10, et M. Edmond Dubuc, $5. Le premier panier d'épiceries fut gagné par Maurice Grégoire, et le deuxième par M. Boychuck, de St-Boniface. Les prix d'entrée échurent à MM. R. Brunet et Mme Denis Bohémier. Les prix de ponctualité allèrent à M. Gilles Jeanson et à Mme Rose Savoie. Les prix aux cartes, pour hommes, allèrent à MM. Victor Demarcke, Henri Bissonnette et Phil Demarcke; pour dames, à Mmes Rita Dorge, Eugène Cournoyer et Léa Ross.

Merci à tous les organisateurs, aux donateurs de prix et aux personnes qui ont encouragé la paroisse par leur présence. Ce fut un vrai succès.

La troisième partie de cette série aura lieu le dimanche 1er mars. Tous sont bienvenus.

Thé

Le comité local de l'Association d'Education, à sa réunion du 9 février, a décidé d'organiser un thé au gymnase de Lorette, le dimanche après-midi 23 février, de 3 h. à 6 h. p.m. Les profits iront pour des prix et bourses aux élèves les plus méritants à l'occasion du concours oratoire qui aura lieu en mars et juin.

Donc, bienvenue à tous pour le dimanche 23 février. On se propose aussi d'avoir du beau chant pour vous amuser. Invitations aux paroissiens ainsi qu'à ceux des paroisses environnantes. Venez en grand nombre.

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme Grégoire Jeanson, qui a subi une intervention chirurgicale au coeur, à l'hôpital général St-Boniface. Tout va bien jusqu'à présent, et Mme Jeanson espère revenir bientôt dans sa famille.

Prompt rétablissement aussi à MM. Ernest et Rosaire Manaigre, ainsi qu'à M. Aimé St-Amant.

Mme Ildas Dugas est de retour chez elle et désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont rendu visite ou qui lui ont offert des fleurs lors de son séjour à l'hôpital de Ste-Anne.

Merci aux Dames de Ste-Anne qui ont voulu nettoyer et réparer les soutanes et surplis des enfants de choeur.

Le 16 février avait lieu l'ouverture de la semaine des scouts. Il y eut messe et communion en groupe, sous la direction des chefs, MM. A. Jacques, D. Bohémier, R. Bourrier et M. Soulodre. Le dimanche 23 février aura lieu à Lorette le ralliement diocésain des scouts.

Des cours de premiers soins seront donnés par l'ambulance St-Jean à la demande des pompiers de Lorette. On espère qu'un bon nombre se feront un devoir de les suivre. Les intéressés doivent donner leurs noms au chef, M. Roméo Désorcy, de Lorette, téléphone: 444.

Le club de hockey de Lorette est allé jouer contre le club de La Broquerie, le dimanche 16 février. Le pointage fut de 5 à 3 pour Lorette. Léo Dubois reçut une blessure à l'oeil en jouant à Lorette, et se fit casser deux dents à La Broquerie. Ce joueur est très enthousiaste et on espère qu'il se remettra bien de ces deux incidents.

La Caisse populaire de La Broquerie en assemblée annuelle le 6 février

LA BROQUERIE — Le jeudi 6 février avait lieu à l'école élémentaire l'assemblée annuelle de la Caisse populaire. MM. Camille Boily et Laurent Piché furent élus au bureau de Direction. Les trois autres membres sont MM. Louis Laurencelle, président, Eugène Verrier et Joseph Mireault. M. Gérard Tétrault fut élu au comité de Crédit. Les autres membres sont MM. Elas Gauthier, président, et Alphée Kirouac. M. Norbert Durand fut élu au comité de Surveillance. Les deux autres membres de ce comité sont MM. Aimé Vielfaure et Léo Nadeau, président.

Des rapports furent donnés par les divers comités, de même que par M. Jean-Marie Taillefer, président de la Caisse de l'école secondaire, et Mlle Antoinette Plouffe, gérante de la Caisse de l'école élémentaire.

L'assemblée se clôtura par quelques mots de félicitations et d'encouragement de la part de M. Joseph Chabalier, inspecteur des Caisses populaires, et M. René Toupin, gérant de la Caisse Centrale à St-Boniface, ainsi que des remerciements de M. Louis Laurencelle, président. Les directeurs désirent remercier M. Gualbert Nadeau, sortant de charge, pour le travail qu'il a accompli durant les 16 dernières années au comité de Crédit.

Depuis sa fondation, le 4 août 1938, la Caisse populaire a prêté à ses membres la somme de $1,783,478.65. C'est dire que les membres du comité ne sont pas demeurés inactifs.

M. Gualbert Nadeau

Maintenant âgé de 78 ans, M. Nadeau est né à St-Joseph, Man. S'il n'est pas lui-même un pionnier de La Broquerie, son épouse, née Maria Fournier, est une descendante d'une des toutes premières familles de la paroisse. Après son mariage en 1924 il demeura quelques années à Somerset. En 1939, il vint s'établir sur une ferme à La Broquerie, où il éleva une nombreuse famille. Trois de ses fils sont actuellement de prospères fermiers de l'endroit: Gualbert, fils, conseiller municipal, Denis, président des commissaires de l'école élémentaire, et Antonin. Emma, institutrice à St-Norbert, demeure avec ses parents. Les autres enfants sont Thérèse (la Rév. Sr St-Jean-Gualbert), des Petites Soeurs de la Ste-Famille, actuellement au Massachusetts, Paul, de Maillardville, C.-B., et Clémence (Mme Laurent Himbault), de St-Boniface.

Retirés dans une coquette maison au village depuis 1960, M. et Mme Nadeau, qui demeurent en face de l'église, savent mettre à profit les grâces qui leur sont offertes. Ponctuel à sa messe quotidienne, M. Nadeau aime aussi visiter souvent les malades du voisinage.

Çà et là

Le vendredi 21 février, M. Albert Laramée, président, et MM. Honoré Kirouac et Roméo Gauthier, ainsi que Mme Arthur Balcaen, quatre directeurs du magasin coopératif, assistaient à une intéressante journée d'étude à St-Malo.

Cordiale invitation à tous de la part du Club Sportif au Carnaval, les 6, 7 et 8 mars. N'oubliez pas de préparer vos costumes pour la mascarade, le samedi 7 mars. Les prix seront de $10, $5 et $5. Les juges seront M. Albert Vielfaure, M.A.L., M. René Deleurme, instituteur à St-Norbert, Mme T. G. Smith, de Steinbach. Il y aura ce même soir joyeux "Hootenanny". Encouragez vos candidates qui se dévouent admirablement. Les profits seront consacrés aux amusements pour jeunes.

Le lundi 17 février, Mme Earl Maloney repartait pour Ottawa, Ont., après avoir passé quelques jours en visite chez ses parents, M. et Mme Joseph Fabas.

Voeux de prompt rétablissement à M. Victor Gamache, hospitalisé.

Baptêmes

Le 9 février, Diane-Louise-Marie, fille de Thomas Michaud et de Cécile Fiola, née le 29 janvier. Parrain et marraine, M. Victor Fiola et Mlle Rita Michaud.

Le 16 février: Monique-Clara-Marie, fille d'Eddy Moquin et d'Eva Sarrasin, née le 10 février. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Roy.

Heureuse initiative

Pour la première fois dans l'histoire de la paroisse, un bulletin paroissial était présenté le dimanche 16 février. Merci aux Chevaliers de Colomb qui ont accepté de rembourser le prix d'achat de l'équipement et de défrayer le coût du bulletin.

Une bouteille géante érigée à Winnipeg



La plus grosse bouteille du monde a été érigée récemment sur un édifice de Winnipeg. En effet, le magasin de Carling Breweries (Manitoba) Limited, situé à l'angle des rues Redwood et Main, étale sur son toit une bouteille mesurant 21 pieds de hauteur par 8 pieds de diamètre et pesant 3,000 livres. Elle comprend une capacité de 48,000 bouteilles de bière ou l'espace requis pour accommoder 20 personnes debout à l'intérieur. Dix hommes travaillèrent pendant six semaines à l'achèvement de cette bouteille géante laquelle, moulée d'un plastique résistant, possède une structure d'acier, un mécanisme qui lui permet de tourner quatre fois à la minute et 77 lumières fluorescentes. M. C. Dalton, de Toronto, président de la brasserie Carling, fut le premier à allumer officiellement l'enseigne et à faire tourner la bouteille.

Ste-Amélie

Çà et là

Un prompt rétablissement est souhaité à M. Hervé Grandbois, qui fut patient à l'hôpital de Ste-Rose du 12 au 17 février.

M. et Mme B. Bilous, de Winnipeg, étaient en visite chez M. et Mme J. Leperre, durant la fin de semaine du 14 février.

M. et Mme Marc Marion et leur famille ont passé deux semaines avec leur parenté de Shergrove, et retournaient à St-Boniface, lundi dernier.

Mme E. Denis et ses deux fils se sont rendus à Neepawa, le 14 février, pour affaires.

Le lundi 17 février, M. l'abbé Peter Dunphy, directeur des vocations pour le diocèse, se rendait à l'école St-Vincent-de-Paul pour parler des vocations aux élèves.

MM. Emile Pinette et Léon Verhaeghe, employés à Winnipeg, ont passé la dernière fin de semaine avec leurs parents, à Ste-Amélie et à Ste-Rose.

De sincères condoléances sont offertes à M. Frank Beheyt et à sa famille, à l'occasion du décès de M. T. Bral, de Kamloops, C.-B. M. Beheyt s'est rendu à cet endroit pour assister aux funérailles de son beau-frère, durant la semaine du 2 février.

Sincères condoléances aussi à Mme E. Tourond et autres parents à l'occasion du décès de M. E. Tourond, le 10 février. Les funérailles eurent lieu le 13 février, en l'église de Ste-Rose-du-Lac.

M. et Mme W. Roussins, leurs fils, Marcel et Laurent, et leur fille, Delphine, de Gerald, Sask., sont venus pour les funérailles de leur frère, beau-frère et oncle. Ils ont rendu une courte visite à leur parenté de Ste-Amélie.

Mariage Erlendson-Casavant

Le samedi 8 février, à 3 h. p.m., M. l'abbé André Gervais, curé, bénissait le mariage de Mlle Aline Casavant, fille de M. et Mme Georges Casavant, à M. David Erlendson, fils de M. et Mme J. Erlendson, de Reykjavik. MM. Aimé Corbel et S. Erlendson agissaient comme huissiers.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale jouée par sa tante, Mme J.-L. Corbel. Elle était vêtue d'une robe blanche trois quarts en dentelle de nylon sur taffetas. Une couronne de perles crystallines retenait son voile court. Son bouquet se composait d'oeillets rouges.

Les garçons d'honneur étaient MM. Robert Casavant, frère de la mariée, et Gudjon Sigurdson, tandis que les filles d'honneur étaient Mlles Doreen Casavant et Carol Erlendson, soeurs des mariés. Ces dernières portaient des robes roses en dentelle de nylon et en tulle. Leurs bouquets étaient d'oeillets roses.

Pendant la messe nuptiale, des cantiques furent rendus par les tantes et amies de la mariée, accompagnées par sa grand-mère.

Après la cérémonie religieuse, il y eut une réception chez les parents de la mariée. Ensuite tous se rendirent à la salle de Ste-Rose, où un succulent souper fut servi à une centaine d'invités. La table d'honneur était joliment décorée d'un gâteau de noces et de bouquets de fleurs. Les Dames Auxiliaires de Ste-Rose servaient ce repas.

Il y eut soirée dansante pour terminer cette belle journée. Les nouveaux mariés résideront à Reykjavik.

Anniversaire

Les paroissiens désirent souhaiter leurs meilleurs voeux d'anniversaire à M. William Landry, qui fête sa 88e année. Il est encore assez bien et se permet une bonne marche au grand air tous les jours.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Voici les noms des gagnants à la soirée de bingo tenue dimanche dernier: Mmes Ronald Aminot, Antoine Chanel, Albert Comte, Joseph Bosc, Marcel Brisson, Raymond Badiou et Antoine Bérard, de Treherne, Mlles Estelle Dupasquier et Estelle Gaultier, MM. Antoine Chabbert, Léon Comte, Jules Pantel, Roger Fouasse, Denis Robitaille, Joseph Bosc, Hubert Pantel et Laurent Sauteur. Les prix d'entrée furent attribués ainsi: Mme Jean Aminot, de Cardinal, et Mme Roland Tranq, de St-Claude. La prochaine soirée de bingo aura lieu le 1er mars à 8 h. 30 p.m., avec le gros lot de $350.

Bonspiels

Voici les résultats du bonspiel de l'école de la division scolaire de la Montagne: 1ère compétition, 1er prix, l'équipe de René Comte, de Notre-Dame-de-Lourdes; 2e prix, Denis Magne, de St-Claude; 2e compétition, 1er prix, l'équipe de René Tarko, de Notre-Dame-de-Lourdes; 2e prix, Rémi Leroux, de St-Claude. L'équipe de René Comte remporte le trophée de la division scolaire de la Montagne. Ce trophée restera à Notre-Dame-de-Lourdes pour une période d'un an et sera de nouveau donné aux gagnants au bonspiel annuel de 1965.

Cette semaine, plusieurs équipes de la paroisse prenaient part au bonspiel à Somerset. L'équipe des conducteurs d'autobus est composée de MM. Gérard Badiou, Raymond Delaquis, Roland et Albert Bazin; l'équipe de l'hôtel Notre-Dame, de MM. Marcel Roch, Anguste Pantel, Gabriel Coutant et Denis Pantel; l'équipe de Guy Chanel, de Gérald Vigier, René Monchalin et Antoine Chanel; l'équipe de Roger Rondeau, de Constant Danais, Irène et Edgar Crites; l'équipe de Firmin Bérard, de Mme Firmin Bérard et M. et Mme Victor Pantel; l'équipe des maîtres d'écoles, de MM. Roger Pantel, Normand Dupasquier, R. Brodeur et O. Beaudet, et enfin l'équipe de Joseph Comte, de Maurice Fouasse, Jean Mabon et Henri Geavert.

TRIBUNE LIBRE

Cher M. le Rédacteur,

Franco-Manitobains . . . réveillez-vous! Nous sommes dans une situation très critique. Comme nous savons tous, sept familles de la paroisse de St-Emile ont décidé de faire un défi à la loi pour jouir des droits qui leur reviennent.

Faisons face à ce problème. La Constitution est très injuste. Ne peut-elle pas être changée? Il faut que cette injustice soit redressée.

Certaines personnes pensent que la grève de St-Emile a causé plus de tort que de bien. Ce n'est plus la question. Maintenant que nous en sommes rendus à ce point, pourquoi arrêter, allons jusqu'au bout! C'est maintenant le temps que nous nous mettions à l'oeuvre pour faire respecter nos droits.

Nous sympathisons beaucoup avec les parents de St-Emile et nous espérons être capables de les aider.

Nous espérons que nous ne serons pas les SEULS à les supporter.

Quatre jeunes du Précieux-Sang, Josette Rodrigue, Jean Lavallée, Aline Gendreau et Maurice Fontaine.

Selon l'Acte Municipal et l'Acte des Ecoles Publiques

Selon l'Acte Municipal et l'Acte des Ecoles Publiques, l'avis est par les présentes donné que le Règlement no 1-63 du District Scolaire Consolidé de St-Georges, no 2403 sera soumis au vote des électeurs résidant dans ladite Division Scolaire, au temps et à l'endroit ci-dessous décrits.

Ledit Règlement no 1-63 a pour but d'autoriser les Commissaires de ladite Commission Scolaire à créer une dette par l'émission d'obligations de $11,000.00 afin de pouvoir compléter le projet de construction entrepris en 1962 et de payer les dépenses additionnelles encourues dans cette construction. Lesdites obligations rapportent un intérêt annuel de 6¾ pour cent, payable le 1er décembre chaque année de 1964 à 1983, toutes deux incluses, à la Banque Royale du Canada, Pine Falls, Manitoba, ou au bureau principal de ladite Banque dans les villes de Winnipeg, Toronto ou Montréal, toutes au Canada.

Le temps et l'endroit pour le vote des électeurs pour ou contre ledit Règlement no 1-63 est le lundi 2 mars 1964, entre neuf heures de la matinée et huit heures de l'après-midi de ce jour, et le bureau de scrutin sera à l'école Allard dans ledit District Scolaire Consolidé de St-Georges, no 2403. Après la fermeture du bureau de scrutin, le directeur du scrutin nommé pour diriger ledit vote devra compter, à ladite école Allard, le nombre de vote pour et contre ledit Règlement.

Le vendredi 21 février, le président de la Division Scolaire du District Consolidé de St-Georges, no 2403, sera présent au bureau du Local Government District of Alexander, pour nommer, si nécessaire, des personnes qui se rendront au bureau de scrutin lors du comptage final des votes par le directeur du scrutin, au nom des personnes intéressées et désireuses de promouvoir l'acceptation dudit Règlement, et au nom des personnes intéressées et désireuses de s'opposer à cette acceptation.

Une copie du Règlement no 1-63, avec une copie de l'Ordre no F 2/64 du Bureau Municipal du Manitoba sont dans les archives du bureau de l'Administrateur au Local Government District of Alexander, St-Georges, Manitoba, et peuvent être étudiées durant les heures de bureau par toute personne intéressée.

Daté à St-Georges, Manitoba, ce 5e jour de février 1964.

Jean Dupont,
secrétaire-trésorier,
District Scolaire Consolidé
de St-Georges, no 2403.



La nouvelle Envoy Epic de General Motors a été conçue en pensant spécialement à la conduite en hiver. C'est une voiture deux portes et quatre places offerte en deux versions: standard et de luxe. (Cette dernière est représentée ici). L'Epic est plus spacieuse que les autres voitures de même grandeur et, à poids égal, est dotée d'un moteur plus puissant. L'équipement normal comprend: sièges séparés à l'avant, levier de vitesses au plancher, coffre à bagages presque deux fois plus spacieux que celui de la moyenne des voitures de cette catégorie, chaufferette capable d'assurer une température intérieure normale par 0 sous zéro, et des innovations spéciales dans la suspension. Au modèle de luxe, il faut ajouter un tapis couvrant tout le plancher et un tableau de bord rembourré.

L'Epic est lancée par General Motors

OSHAWA — General Motors of Canada a présenté aujourd'hui une nouvelle voiture: l'Envoy Epic. Les essais très poussés effectués par GM ont révélé la supériorité de ce nouveau modèle sur les autres voitures de cette catégorie, aux points de vue de la maniabilité, de l'accélération, des performances par tous les temps, du confort et de la logeabilité.

La conduite et le confort en hiver ont été particulièrement étudiés. Des essais à 40 degrés sous zéro ont démontré que la chaufferette assurait une température intérieure normale même par les plus grands froids.

L'Epic est équipée d'un moteur léger à quatre cylindres qui développe 50 CV, c'est-à-dire plus de puissance pour le poids du véhicule qu'aucune autre voiture de cette taille. Cet avantage est particulièrement précieux pour dépasser dans les longues montées.

L'Envoy Epic est un modèle deux portes, à quatre places, construit par Vauxhall en Angleterre. Il est offert en deux versions: Epic et Epic de luxe.

Son centre de gravité très bas: 21 pouces, ainsi qu'une suspension type voiture de course peu courante sur les automobiles de tourisme, confèrent à l'Epic une tenue de route étonnante sur les chaussées couvertes de neige ou mouillées.

Les ressorts arrière de l'Epic sont fixés à des leviers spéciaux sur le carter du pont arrière, agissant conjointement avec le tube de poussée qui loge l'arbre de transmission. On obtient ainsi une suspension parfaitement souple en conduite normale mais qui résiste parfaitement au roulis grâce à l'action des leviers chargés de réduire le mouvement des ressorts.

Il s'agit là d'une importante exception à la pratique générale voulant que les ressorts se rattachent directement au pont arrière.

La suspension avant à roues indépendantes est du type courant, mais les ressorts à boudin sont remplacés par un ressort transversal à trois lames. Ce type de suspension confère à l'avant de la voiture une grande résistance au roulis sans rien lui enlever de sa souplesse.

La direction est d'une grande douceur et très sensible; le diamètre de braquage n'est que de 29 pieds.

L'aménagement intérieur a été conçu avant tout pour le confort et la commodité. Deux simples manettes règlent le chauffage et l'aération, et toutes les commandes sont sous la main. Le tableau de bord comprend de simples interrupteurs à bascule pour les essuie-glaces, les phares avant et les feux de stationnement, tandis que deux grands cadrans indiquent clairement le niveau d'essence et d'huile, l'allumage, la température du moteur et la vitesse.

Grâce au volant à deux rais, à moyeu en retrait, le conducteur a une vue entièrement dégagée du tableau de bord. La commande des feux de direction, à rappel automatique, est montée sur la colonne de direction avec le commutateur des faisceaux de phares et la commande d'avertisseur.

Dans le modèle de luxe, le tableau de bord, ainsi que les accoudoirs arrière encastrés sont rembourrés et les glaces latérales arrière sont ouvrantes, ce qui permet la ventilation sans courants d'air.

L'Epic est équipée d'une boite à quatre vitesses synchronisées. Le levier de vitesses, monté au plancher a une course de quatre pouces au carré seulement. Les fourchettes du sélecteur de vitesses avant sont courtes et rigides et dotées de longs épaulements pour faciliter les changements. Les butées rectifiées en chanfrein maintiennent un engagement absolu des pignons.

Le levier des vitesses se trouve sur le tunnel de la transmission, immédiatement sous la main du conducteur. Sa légèreté et sa fermeté de manoeuvre permettent des changements de vitesses d'une extrême douceur, d'autant plus que son action se conjugue avec un embrayage qui n'exige que six livres de pression.

L'Envoy Epic est conçue pour recevoir quatre passagers adultes ainsi que leurs bagages. L'intérieur est spacieux, avec beaucoup de place à hauteur des hanches et des épaules. L'ouverture des portières mesure 39 pouces de large et l'accès est des plus faciles. Les deux sièges séparés de l'avant basculent vers le pare-brise, dégageant l'accès à la banquette arrière. Grâce à cette combinaison de larges portières et de sièges entièrement basculants l'intervalle est de 21 pouces entre la banquette et le montant de portière. Le coffre arrière offre l'espace suffisant pour les bagages de quatre personnes et est près de deux fois plus spacieux que celui d'autres voitures de cette grandeur.

Au point de vue des proportions intérieures, l'Epic est nettement supérieure aux autres voitures de sa catégorie. Les passagers y sont plus à l'aise, car la hauteur sièges-plafond, la largeur à hauteur des épaules et des sièges sont amplement suffisantes. Les montants latéraux et les places incurvés contribuent notamment à donner à l'Epic sa logeabilité.

L'Epic se présente en six couleurs, dans des teintes nouvelles et élégantes de bleu, vert, beige, gris et rouge. Le modèle de luxe est présenté en trois autres couleurs: blanc, noir et un bleu plus pâle.

L'Epic est revêtue d'une laque acrylique toute nouvelle qui conservera son lustre parfait, des années durant, sans polissage. Les nouveaux traitements qu'elle a subis: immersion, revêtement bitumineux sous la carrosserie, deux couches d'apprêt au minimum lui confèrent une résistance exceptionnelle à la rouille.

On veut des écoles secondaires françaises en Ontario

SUDBURY (CCC) — Près de 400 étudiants de langue française venant de 24 institutions d'enseignement du Nord de l'Ontario ont décidé récemment de se grouper et ont formé l'Association des Etudiants de langue française du Nord de l'Ontario. La nouvelle association a fait parvenir au gouvernement provincial une pétition demandant l'enseignement en français au niveau secondaire et, où le nombre des étudiants le permet, l'établissement d'écoles secondaires françaises subventionnées par l'Etat.

Ces délégués se sont réunis au Collège du Sacré-Coeur, à l'invitation des étudiants francophones de l'Université Laurentienne.

Pendant la journée, les participants ont tenté de définir leur identité en tant que franco-ontariens et en tant que membres de la communauté française mondiale.

Le texte des résolutions adoptées par l'assemblée est comme suit:

"Il est proposé qu'une association soit formée pour grouper tous les étudiants de langue française du Nord de l'Ontario; que le but de l'Association soit de contribuer à maintenir, à développer et si nécessaire, à faire naître chez ses membres une authentique culture française; que l'association se nomme: Association des Etudiants de langue française du Nord de l'Ontario."

"Il est proposé de rédiger, faire circuler et soumettre au gouvernement provincial une pétition demandant l'enseignement en français au niveau secondaire et, où cela sera possible, l'établissement d'écoles secondaires françaises subventionnées par l'Etat."

Ces deux résolutions ont été acceptées par la grande majorité du corps de l'assemblée étudiante avant la conférence du soir, où M. Laurent Mailhot, professeur à l'Université de Montréal, a parlé de la jeunesse intellectuelle du Québec.

Il est à noter que cette pétition sera circulée non seulement parmi les étudiants de langue française, mais aussi parmi la population canadienne-française de l'Ontario-Nord.

Chaque institution représentée à la journée formera un conseil local rattaché au conseil central de l'Université Laurentienne.

Ce conseil central comprend MM. Laurier Trahan, président, James de Finney, Gaétan Gervais, Maurice Fredette et la Rév. Sr Benoit-Marie, S.G.C.

Les RR. PP. Stéphane Valiquette, S.J., principal du Collège du Sacré-Coeur, et Lucien Matte, S.J., recteur de l'Université de Sudbury, ainsi que M. Gérard Bourbeau, doyen de la faculté des Arts et des Sciences de l'Université Laurentienne, ont pris la parole au courant de la journée.

C'est à 8 h. 15 du soir que M. Mailhot, le conférencier invité, a pris la parole.

"Le laïcisme, le socialisme et le séparatisme sont les points majeurs qui définissent la jeunesse intellectuelle du Québec en 1964", a-t-il déclaré.

Prenant un ton de conversation pour s'adresser aux étudiants, il a divisé le séparatisme en deux branches: 1) un séparatisme voulant l'indépendance du Québec et 2) un séparatisme qui veut réveiller les partis politiques traditionnels, et stimuler la jeunesse.

Il a dit que le séparatisme voulait faire réfléchir, voulait réveiller.

Il a en plus souligné que ce mouvement séparatiste ne comprend pas seulement des artistes "au sens péjoratif du mot", mais bien des gens tels que les étudiants de droit et de génie.

"En effet, a-t-il continué, ce sont les étudiants de génie qui sont à l'origine des manifestations. Ces gens sont réalistes et c'est justement du réalisme qu'ils prennent leurs tendances séparatistes."

40 professeurs de français s'initieront à la méthode Voix et Images de France

MONTREAL — Une méthode audio-visuelle d'enseignement du français aux étrangers est en train de conquérir le monde. Cette méthode, baptisée "Voix et Images de France", s'adresse aux débutants non francophones et on l'emploi déjà avec grand succès à l'Université de Montréal, à l'intention des divers groupes d'hommes d'affaires de langue anglaise qui veulent s'initier rapidement à la conversation française.

Mais comme pour enseigner, il faut des professeurs, l'Université — c'est-à-dire l'Extension de l'enseignement, en collaboration avec le département de linguistique de la faculté des Lettres — doit s'employer à former des professeurs spécialisés. A cette fin, elle organise pour une quarantaine d'entre eux un stage d'initiation à la méthode VIF, qui aura lieu du 27 février au 26 mars et les stagiaires qui réussiront les examens recevront un diplôme de spécialiste "Credif".

Il a fallu plus de 10 ans d'expérimentation à l'Ecole normale supérieure de St-Cloud (France) et à l'Université de Besançon pour mettre au point cette méthode qui comprend des images fixes et des enregistrements sur bandes magnétiques. Après 60 heures d'enseignement oral, l'élève peut comprendre, distinguer et répéter les sons du français oral et il commence à l'écrire. Pas de manuel, pas de travail à la maison. Tout se fait pendant les cours qui durent 3 heures par jour et 6 jours par semaine.

En ce moment, divers groupes, dont des fonctionnaires supérieurs du Canadien National et du Canadien Pacifique, des membres du clergé anglican, de chefs de service des maisons Birks, Aluminum Company, Steel Company et plusieurs autres, qui ont suivi l'initiative de la maison Steinberg, enregistrent des progrès remarquables dans 25 classes organisées spécialement pour eux et qui fonctionnent de 9 h. du matin à 9 h. du soir. Déjà, il est question d'organiser des cours semblables pour 1,000 autres employés du Canadien National, pour 78,000 fonctionnaires de la Commission du service civil et pour les employés anglophones de l'Hydro-Québec.

L'avenir est donc prometteur pour cette méthode française déjà en usage en Angleterre, au Mexique, en Espagne, en Afrique et au Japon. Elle subira ici une légère adaptation aux besoins canadiens, sous la direction de M. Jean-Paul Vinay, directeur du département de linguistique de l'Université de Montréal, ceci en raison des problèmes créés par l'existence de deux communautés linguistiques.

Ceux qui désirent enseigner le français par la méthode VIF ne peuvent le faire sans une formation appropriée. C'est donc pour eux que l'Extension de l'enseignement, sous la direction de M. Jean Houpert, organise ce stage de spécialisation, qui sera suivi d'un autre, également pour les professeurs, en juillet prochain.

Mme Odette Leroux, une Canadienne, diplômée de l'école de Saint-Cloud, est chargée de coordonner tous ces cours. Auparavant, les professeurs devaient être formés à Saint-Cloud, mais devant le succès de la méthode, non seulement à Montréal et à Québec mais en Amérique du Nord, le Centre de recherche pour l'enseignement et la diffusion du français (CREDIF) a autorisé les universités de Montréal et de Québec (Laval) à préparer des stages de spécialisation. Celui de février durera 4 semaines et celui de juillet, 6 semaines.

Une intrusion à la leçon donnée aux hauts fonctionnaire du "CN" nous a fait toucher . . . du doigt les résultats de 36 heures seulement de cours à ces "parfaits débutants" qui, le 13 janvier, ne savaient pas un mot de français. Sans aucun doute, dit M. Vinay, c'est dur pour des plus de 40 ou 50 ans de suivre cet enseignement intensif (32 leçons, 1,500 mots). Un des auditeurs, M. MacDonald, nous confie en effet qu'il rêve toutes les nuits à la famille Thibault (dont la vie quotidienne fait le sujet des premiers cours)!

Les institutions sans but lucratif doivent être exemptées d'impots

TORONTO (CCC) — Les contribuables de l'Ontario perdraient de l'argent à la longue si les municipalités réclamaient des impôts fonciers sur les églises, les écoles, les hôpitaux et les agences de bien-être, affirment les évêques caholiques de l'Ontario dans un mémoire présenté au Comité provincial sur les Impôts.

C'est là une des nombreuses affirmations qu'on trouve dans le mémoire de 40 pages signé par les 21 archevêques et évêques de l'Ontario.

En accordant une exemption d'impôts à de telles institutions, précise le mémoire, les Canadiens sont fidèles à une tradition dont on trouve les racines et l'affirmation constante des mérites dans le droit romain et le droit commun anglais. En outre, chaque Etat des Etats-Unis accorde à de telles institutions, sous une forme ou sous une autre, une exemption substantielle d'impôts.

"Nous ne pouvons croire, ajoutent les évêques, qu'en faisant porter le poids de nouveaux impôts à des institutions sans but lucratif et dont la seule mission est de servir le public sous une forme ou sous une autre, on sauvegarde les intérêts supérieurs d'une communauté.

Le trou dans le seau

"Il faudrait sûrement être imprévoyant pour percer un trou dans le seau dans lequel on nous apporte notre eau.

"De la même façon l'exaction d'impôts fonciers pour les biens des institutions particulières et sans but lucratif empêcherait ces organisations religieuses, charitables et éducatives d'être aussi utiles à la société."

Les évêques ont présenté leur mémoire à la demande de la Commission d'Ontario sur les impôts. Celle-ci avait prié les évêques catholiques d'exposer les principes fondamentaux d'impôts justes.

Auparavant, un mémoire avait été présenté par le Comité interconfessionnel sur les affaires juridiques, dont les évêques faisaient partie. Ils étaient représentés pour la préparation de ce mémoire par les Ecoles secondaires indépendantes de l'Ontario.

Impôts et justice

Dans leur mémoire sur l'exemption d'impôts, les évêques catholiques exposent les principes fondamentaux sur les impôts, par rapport à la justice, aux droits de l'homme, au bien commun et à la propriété privée.

Ceux qui demandent qu'on mette fin aux exemptions d'impôts, déclare l'épiscopat ontarien, ne le font pas principalement parce qu'ils sont hostiles à la religion ou pour condamner l'initiative privée dans les oeuvres charitables et dans l'enseignement. L'opposition aux exemptions d'impôts vient surtout des gouvernements municipaux qui cherchent de nouvelles sources de revenus pour que les municipalités modernes puissent faire face à leurs obligations croissantes.

Exiger des institutions charitables et éducatives qu'elles paient des impôts pour soulager le fardeau des municipalités nous paraît être un principe erroné, affirme l'épiscopat. En tout cas, ce serait contraire à une sage et ancienne tradition. Ce serait un remède inefficace et inadéquat, parce que les institutions sans but lucratif contribuent largement au bien commun de la communauté.

Un Office pontifical a clôturé les Jeux olympiques d'Innsbruck

INNSBRUCK (CCC) — Le dimanche 9 février, à l'occasion de la clôture des Jeux olympiques d'hiver, Mgr Paul Rush, évêque titulaire de Meloë d'Isaurie et administrateur apostolique d'Innsbruck, a célébré un Office pontifical. L'épître fut chantée en allemand, tandis que l'évangile était lu successivement en allemand, en français et en anglais. Les invocations se sont faites en six langues différentes, dont le russe.

Notes agricoles





Brûlots (sous un fort grossissement) enchâssés dans de l'ambre du Canada il y a environ 80 millions d'années. Un des spécimens trouvés à l'embouchure de la rivière Saskatchewan, l'été dernier, par des entomologistes du gouvernement canadien. Une fois monté, il figurera avec d'autres dans la Collection nationale du Canada et servira à combler des lacunes dans l'évolution du monde des insectes. En bas, une partie du rivage du lac des Cèdres où ont été trouvés les spécimens (en insertion) de résine solidifiée de conifères dans laquelle les insectes ont été conservés au cours des siècles.

La musique légère, sujet de conversation grave

ROME (CCC) — "Chantez votre chant nouveau. Chantez, cela est de votre âge, c'est le signe de votre présence très souhaitée. Mais ne hurlez pas, si vous le pouvez", a déclaré Radio-Vatican en s'adressant aux jeunes, dans un commentaire sur le récent Festival de la chanson de San Remo.

Le commentateur — le Père G. Cremona — a dit que "la musique légère peut être aussi un sujet de conversation grave", qu'il ne faut pas se désintéresser des aspects de la vie moderne et ne pas se laisser enfermer dans l'égoïsme spirituel "de celui qui s'enferme dans son dogme, sa morale et ses goûts".

Après avoir relevé que ce sont les jeunes qui se sont affirmés à San Remo cette année, le commentateur a dit, s'adressant à eux: "Je voudrais leur répéter que nous ne sommes pas sourds à leur chant. Le spectacle d'une jeunesse qui se produit fait toujours plaisir et cela aussi en raison du fait que la chanson qui a remporté la palme (note: Je n'ai pas l'âge d'aimer) par la délicatesse de ses paroles et de sa mélodie, par la tenue de sa très jeune interprète, nous a paru s'épanouir comme une vraie fleur de printemps".

Pour terminer le commentateur a souhaité que "l'interprète si délicate d'un amour innocent puisse rester fidèle à sa valeur sans se laisser tourner la tête par le succès éphémère".

Le cardinal Mindszenty sera-t-il réhabilité?

BUDAPEST (CCC) — Il semble que l'on ait de jour en jour des espoirs mieux fondés de voir le cardinal Mindszenty, primat de Hongrie, faire l'objet d'une mesure de réhabilitation.

Des conversations informatoires se déroulent actuellement, dans la capitale d'un pays occidental, entre les représentants du gouvernement hongrois et ceux du Saint-Siège. Elles ont repris après une interruption de sept semaines, et l'on serait déjà parvenu à une large entente en ce qui concerne le sort futur du cardinal et la nomination d'évêques pour repourvoir les sièges épiscopaux vacants. Ceux-ci sont les archidiocèses d'Eger et de Kalocsa et les diocèses de Csanad, Raab, Pecs et Vac.

Lors des conversations du mois de décembre, Rome avait insisté sur la nécessité d'une mesure de réhabilitation en faveur du cardinal. Les informations concernant les pourparlers actuels et faisant état de l'évolution favorable de ceux-ci, semblent bien indiquer que le gouvernement hongrois a accepté de faire bénéficier le cardinal d'une telle mesure.

Les Canadiens réagissent à la baisse de prix du beurre

Les citoyens canadiens achètent plus de beurre quand le prix baisse et moins lorsqu'il monte.

Cette conclusion, qui semble évidente dans une étude de M. Gilles LeBel intitulée "L'effet des prix sur les ventes de beurre", n'est pas toujours vraie.

L'économiste du ministère de l'Agriculture du Canada signale des pays où une diminution de 10 pour cent des prix n'a pas freiné la baisse de consommation tandis qu'ailleurs les fluctuations de prix ne semblaient produire aucun effet sur la consommation.

Les prix du beurre et de la margarine ne sont pas seuls à influencer les ventes de beurre. L'habitude de vieille date est un autre facteur qui réagit peu rapidement aux modifications de prix.

Selon M. LeBel, il s'est produit un changement d'habitude de ce genre, en Europe, après la deuxième guerre mondiale. La pénurie de beurre a créé un vide comblé par la margarine.

Depuis lors, la fabrication de la margarine a été stimulée par les prix élevés du beurre et la levée des restrictions.

Parce que la margarine est un produit relativement nouveau au Canada, dit M. LeBel, les consommateurs n'ont pas besoin d'une forte réduction des prix du beurre pour retourner à l'achat de ce produit laitier. La réaction du consommateur, lors de la réduction du prix au détail en mai 1962, l'a démontré.

Au Canada, le rapport de la consommation beurre-margarine avait changé de 3.3 livres pour 1 livre en 1950 à 1.8 livre pour 1 livre en 1960. Durant cette période, le prix du beurre a continuellement augmenté par rapport à celui de la margarine. En 1950, une valeur de $1 en margarine coûtait $1.70 en beurre; en 1959, la même margarine coûtait $2.30 en beurre.

L'usage de la margarine a commencé au Canada en 1948; dix ans plus tard (la guerre de Corée a retardé le début de cette tendance), la consommation de beurre par personne au pays montrait une baisse au point qu'en 1961 elle était inférieure de six livres à celle de 1950.

Le Canada est le deuxième plus gros producteur en margarine du Commonwealth, bien que la fabrication au pays n'en soit permise que depuis 1948. La production et la vente de la margarine sont aujourd'hui légalement permises dans toutes les provinces, sauf dans l'Ile du Prince-Edouard. Les importations en sont prohibées, une taxe de vente de 11 pour cent y est attachée et il y a encore trois provinces où la vente de la margarine colorée est prohibée. En dépit de ces restrictions, la consommation par tête a progressé et, en 1961, la consommation totale a augmenté de 10 pour cent pour atteindre 164 millions de livres.

Pendant l'année qui a suivi l'introduction de la subvention fédérale de 12 cents la livre au consommateur de beurre (12 mai 1962), la consommation de la margarine a baissé à 9.7 livres par tête, soit une diminution de ½ livre (année finissant en avril 1963); celle du beurre s'est élevée à 18.2 livres par tête, soit une augmentation de 2.6 livres.

Plantation de 11 millions d'arbres

D'ici quelques semaines partiront les premières expéditions faisant partie des onze millions de plants commandés par les agriculteurs de l'Ouest pour l'établissement de brise-vents. C'est là une augmentation d'environ trois millions par rapport aux livraisons antérieures les plus importantes faites en 1929.

Le régisseur de la pépinière de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, à Indian Head, M. William Cram, attribue au bon état d'humidité du sol une part du succès de la magnifique production de brins en 1963, à Indian Head et à l'autre pépinière de l'Administration à Saskatoon.

Le parachèvement d'un bassin de captage de 110 acres/pied d'eau à Indian Head et l'aménagement de 100 acres de terre permettront de maintenir la production à ce rythme accru.

Des insectes de l'ère dinosaurienne seraient enchâssés dans l'ambre saskatchewanois

OTTAWA — Les rares personnes qui ont vu les chercheurs du ministère de l'Agriculture du Canada en train de fouiller le sable à l'embouchure de la rivière Saskatchewan l'été dernier ont pu croire qu'ils s'adonnaient au camping.

Mais MM. Frank McAlpine et J. E. H. Martin, taxinomistes, semblent persuadés que les quelque livres de fragments d'ambre, d'aspect sale, qu'ils ont rapportés à l'Institut de recherches entomologiques d'Ottawa valaient bien leur séjour d'une semaine sous la tente au lac des Cèdres.

Sous le microscope, ils peuvent discerner des vestiges d'insectes, conservés pendant des millions d'années dans cette châsse transparente que constitue la résine de conifères préhistoriques.

Les spécimens seront étudiés par les scientifiques de la Collection nationale d'insectes du Canada pour laquelle a été entreprise cette poussée dans la vaste solitude des maskegs du nord du Manitoba. Les fragments d'ambre seront taillés et polis de manière à faire ressortir les inclusions dans tout leur éclat.

Les taxinomistes du monde entier pourront utiliser les renseignements que fourniront ces fossiles du Crétacé et combler certaines lacunes de leurs connaissances sur l'évolution des insectes.

Au cours de cette expédition dans le passé au lac des Cèdres, les hommes de science n'ont fait que suivre un sentier assez bien connu les conduisant au gisement d'ambre crétacé le plus renommé du Canada. Un barrage en voie de construction dans la région rehaussera le niveau de l'eau sur l'emplacement d'une plage où se sont faites les plus belles découvertes; le trésor qui s'est accumulé là sera probablement enseveli à jamais.

M. McAlpine affirme que l'ambre en question, produit par des arbres remontant au temps des dinosauriens, compte parmi le plus ancien que l'on connaisse, soit quelque 80 millions d'années. Les inclusions identifiées après grossissement, dont il a été fait rapport jusqu'à présent, comprennent des araignées, guêpes parasitaires, cirons, pucerons, collemboles et une variété de mouches minuscules. Certains ressemblent aux insectes contemporains et la plupart peuvent se classer dans les familles modernes. Ils appartiennent en fait à des espèces et à des genres disparus qui diffèrent de ceux qui vivent présentement sur la terre.

Le gisement du lac des Cèdres a été découvert au cours d'un relevé géologique en 1890. Les premiers rapports ont suscité de l'intérêt dans le commerce à cause des possibilités dans la bijouterie et dans la fabrication de vernis. De grandes quantités ont été retirées des lieux avant que les projets soient abandonnés.

En 1935, des universitaires de Harvard ont fait l'acquisition d'environ 400 livres de fragments non classés et ont constitué la collection la plus importante du genre au monde. En 1935 (également), les entomologistes canadiens W. J. Brown et R. D. Bird se sont rendus au lac des Cèdres pour en rapporter des spécimens destinés à la Collection nationale du Canada, leurs efforts ont permis d'ajouter plusieurs noms nouveaux à la liste établie par l'Université Harvard.

GM annonce que janvier bat ses records de ventes

OSHAWA — General Motors of Canada annonce que ses concessionnaires ont commencé l'année par un mois de vente qui a battu tous les records. Le total des ventes de voitures de type nord-américain et de camions, en janvier, a atteint en effet 26,839, comparativement à 21,562 en janvier de l'an dernier, chiffre qui établissait lui-même un record pour ce mois. Les ventes de véhicules GM en janvier ont dépassé de près de 2,700 celles de décembre 1963. Le total comprenait 23,056 voitures — 4,400 de plus que durant le même mois de l'an dernier — et 3,783 camions, comparativement à 2,877 en janvier 1963.

En janvier également, GM a construit 38,171 voitures et camions dans ses usines d'Oshawa, nombre le plus élevé jamais atteint pour un seul mois dans toute l'histoire de la compagnie.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	76.6	77	76.6	76.6	76.6
C.W. no 3	74	74.2	74	74	74
Fourrage no 1	73	73.2	73	73	73
Fourrage no 2	70	70.2	70	70	70
Fourrage no 3	67	67.2	67	67	67
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	125	124.6	124.4	124	124.2
C.W. no 3—6 rangs	123	122.6	122.4	122	122.2
Fourrage no 1	110	109.6	109.4	109	109.2
Fourrage no 2	109	108.6	108.4	108	108.2
Fourrage no 3	106	106.6	105.4	105	105.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	151⅛	151	151⅛	151⅛	153
C.W. no 3	148⅛	148	147⅞	147⅞	149
C.W. 2 rej.	147⅝	147.4	147⅝	147⅝	149.4
C.W. no 4	132⅝	132.4	132⅜	132⅜	134
Ergot	127⅝	127.4	127⅜	127⅜	129
Sur voie net	151.2	151⅛	151⅛	151⅛	153

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	273	272.4	272	270.4	270.6
Mai	275.2	273.4	273	272	273
Juillet	279.4	277	276.6	276	276
AVOINE —					
Mai	78	78.2	78	77⅞	78
Juillet	77.4	77.4	77⅜	76⅞	77⅝
Octobre	77⅛	77⅛	77	76.6	77⅛
ORGE —					
Mai	114⅞	114.6	114.4	113⅞	114.2
Juillet	112.4	112.4	112⅝	112	112⅝
Octobre	111	111.2	111.2	111	111.6
LIN —					
Mai	326.4	326.4	327⅛	327⅛	327.2
Juillet	322.6	323.2	324.2	323.6	324.2
Octobre	320⅛	320	321	320⅞	321
SEIGLE —					
Mai	155⅝	155.4	155⅝	155⅝	157
Juillet	149	148.4	148.2	148⅛	149.4
Octobre	146	145.4	145.4	145⅝	147⅛

(Pour la semaine du 10 au 14 février 1964)

Le maïs sucré est cultivable dans les régions nordiques

L'ingéniosité humaine a permis la culture du maïs sucré que l'on peut maintenant cultiver avantageusement aussi loin au nord que Fort Simpson, dans les Territoires du Nord-Ouest du Canada.

Fort Simpson, situé à environ 62 degrés de latitude nord, se trouve à des centaines de milles au nord de la "zone u maïs"; on y connait des hivers longs et rigoureux suivis d'été courts et chauds.

M. W. A. Russell, surintendant de la Ferme expérimentale du ministère fédéral de l'Agriculture à Fort Simpson, révèle qu'un paillis en polythène et un engrais à haute teneur en phosphate ont permis d'y conduire des récoltes à maturité malgré les conditions désavantageuses.

Chaleur indispensable

Presque tous les Canadiens aiment le maïs sucré, mais il est parfois difficile de s'en procurer parce qu'il ne pousse bien que dans les régions aux étés longs et chauds.

Dix-sept années d'expérimentation ont démontré que la variété "Arctic First", créée à la Ferme expérimentale de Morden (Manitoba), est celle dont les épis, bons à manger, ont les meilleures chances d'atteindre leur maturité dans les régions du nord.

M. Russell ajoute que ces chances sont grandement améliorées par des façons culturales spéciales comme la plantation en buttes, distancées de 12" les unes des autres, à l'abri d'un paillis en polythène transparent de trois pieds de large et d'une épaisseur de 1½ mil, percé de petits trous aux endroits voulus pour permettre aux plants de pointer. Ces pratiques ont quadruplé le rendement en épis bons à manger et ont augmenté leur taille de 40 pour cent.

Engrais et protection

L'épandage dans le rang, au temps du semis, d'un engrais à haute teneur en phosphate, comme le 11-48-0 à raison de 60 livres à l'acre, a amélioré encore le rendement, la grosseur des épis et la maturité hâtive.

Le maïs sucré est une plante qui aime la chaleur et, dans le nord, il lui faut de l'abri.

Le maïs sucré peut se cultiver au nord, aussi loin que Fort Simpson, Territoires du Nord-Ouest, pourvu qu'on utilise les variétés et les façons culturales appropriées. A gauche, le maïs cultivé à la Ferme expérimentale du ministère de l'Agriculture à Fort Simpson a germé sous une couverture de polyéthylène perforée pour laisser passer les plants. Le rendement de la parcelle de gauche a été quatre fois supérieur à celui de la parcelle sans couverture, à droite.

Gravelbourg: des Canadiens anglais et des Canadiens français pratiquent la coexistence

GRAVELBOURG (Leader-Post de Regina) — Le biculturalisme est une double voie pavée de compromis à Gravelbourg, Sask., village de 1,500 habitants. Il y a ici une atmosphère d'unité entre anglophones et francophones, bien que ces derniers déclarent qu'ils supportent la plus grande partie du poids des compromis.

Gravelbourg possède le plus important groupe francophone de toute la Saskatchewan. Ces îlots de culture française ont été formés par 20,000 colons qui se sont établis en 1906 et 1926 en Saskatchewan, venant du Québec et de l'est des Etats-Unis.

La population de Gravelbourg est francophone, dans une proportion de 76 pour cent, et 95 pour cent des habitants de ce village sont catholiques. Si biculturisme veut dire égalité, il a été réalisé ici; s'il signifie connaissance et respect de l'autre culture, il a remporté un grand succès.

Les conflits

Les hommes d'affaires reconnaissent qu'il y a des différends et des conflits. Ils affirment qu'il y a des extrémistes des deux côtés, extrémistes qui se prononcent en faveur de l'isolement; ils disent que les désaccords sont plus nombreux entre francophones qu'entre ces derniers et les anglophones.

Le principal point de friction parmi les Canadiens français du village concerne l'intégration éventuelle au groupe anglophone, et on se demande dans quelle mesure elle doit se faire.

Les Canadiens français de Gravelbourg parlent couramment l'anglais et la plupart des Canadiens anglais connaissent suffisamment le français pour se débrouiller. On pratique la coexistence.

Le seul médecin anglais du village s'occupe du couvent occupé par des Canadiennes françaises. Les sermons à la cathédrale, construite par des Canadiens français en 1918, sont faits dans les deux langues.

Les interventions au conseil municipal se font en anglais, bien que seulement un ou deux conseillers soient de langue anglaise. Les clubs sociaux tiennent leurs réunions en anglais, mais les Chevaliers de Colomb lisent les comptes rendus de leurs séances dans les deux langues.

La religion

Le pasteur de l'Eglise unie, seul représentant d'une confession autre que le catholicisme à Gravelbourg, est autorisé à donner ses cours d'instruction religieuse dans les écoles, s'il le désire.

M. D. L. Hubbard, pasteur de l'Eglise unie, déclare que la minorité protestante est davantage satisfaite de l'instruction que reçoivent les enfants dans les écoles catholiques. Personne ne s'agite pour former un système séparé d'écoles protestantes. Il a dit: "Les gens ici sont très larges d'esprit. Si nous nous mettons à assumer une fonction religieuse, ce sont les catholiques qui nous soutiennent le plus".

Les Canadiens français ont tenté d'encourager l'emploi de leur langue maternelle, mais ils ont dû faire face à une forte concurrence de la télévision et à l'influence du monde anglophone qui les entoure. Des dirigeants du monde francophone craignent que leur langue ne se perde, si on ne prend pas de mesures pour la maintenir. Et ils pensent que la perte de la langue entraînera celle de leur caractère culturel.

On enseigne aux enfants en anglais, leurs jeux se font en anglais et on a naturellement tendance à parler cette langue. Les parents encouragent l'emploi du français à la maison, mais disent qu'ils perdent du terrain.

La radio

Gravelbourg possède un émetteur radio en langue française et son administrateur, M. Dumont Lepage, pense que ce poste joue un rôle important dans le maintien de la culture française.

Il précise cependant qu'il ne suffit pas d'enseigner le français une heure par jour à l'école. Il se manifeste en faveur de l'enseignement en français pendant les trois premières années d'école pour que les enfants gardent leur langue maternelle et propose que les enfants canadiens-anglais reçoivent une heure par jour de cours de français.

M. l'abbé Dominique Dugas, curé de la cathédrale catholique, déclare que lorsque le Québec sera enfin indépendant, et il croit qu'il le sera, il sera possible de trouver plus d'argent pour faire instruire les enfants au Québec. Il a dit: "Je pense que le mieux que nous puissions faire en Saskatchewan est de tenir bon. Nous pourrions faire mieux si nous avions un réseau français de télévision d'un océan à l'autre".

La plupart des gens de Gravelbourg déclarent qu'ils ne sont pas séparatistes, mais le juge A.-L. Sirois, président de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan, déclare: "Nous considérons avec sympathie, comme le ferait tout groupe minoritaire, les revendications du Québec, qui veut un statut à lui et l'égalité".

Une pionnière de Laflèche est décédée à l'âge de 91 ans

LAFLECHE — Le mardi 11 février avait lieu les funérailles de Mme Eugénie-Marie Clermont, décédée à l'âge de 91 ans. M. l'abbé A. Moquin, curé, chanta le service funèbre, et le chant était dirigé par M. Henri Piché.

Les porteurs étaient les petits-fils du défunt, MM. Roger, Raymond, Ronald, Claude Clermont, Adrien Ducharme et Henri Moulin. MM. Eugène Clermont et Paul Ducharme étaient huissiers. Les fleurs furent portées à l'autel de la sainte Vierge par M.-Anne Morissette, Diane Clermont et Adèle Croisetière, et la couronne de fleurs était portée par deux arrière-petits-fils, Claude et Donald Clermont.

La défunte laisse dans le deuil cinq fils, Alfred et Edouard, de Laflèche, Sylvio, de McCord, Victor, de Ferland, et Léo, de Weyburn; six filles, Mme W. Ducharme, de Glentworth, Mme Henri Dion, de Bonnyville, Alta, Mme W. Morissette, de Ferland, Maria, à la maison, Mme A. Moulin, de Glentworth, et Mme G. Croisetière, de Moose Jaw, ainsi que 40 petits-enfants et 47 arrière-petits-enfants. Son époux, Auguste Clermont, l'a précédée dans la tombe le 4 février 1960, à l'âge de 91 ans. Dans la nef l'on remarquait M. l'abbé P. Jérôme, de Glentworth. Les dames de Ste-Anne formaient une garde d'honneur. Les parents de la défunte se réunissaient ensuite chez l'aîné des enfants, M. Alfred Clermont, pour un dîner servi par Mme Maynard Kuchartz.

Mme Eugénie-Marie Clermont naquit à Ste-Anne de Prescott, Ont., en 1872. Mariée en 1900, elle vint avec son époux s'établir en 1910 sur une ferme au sud de McCord. En 1951 ils se retirèrent au village de Laflèche. Mme Clermont était une femme vaillante, au grand coeur, charitable en tout, mère de famille idéale et dévouée. Elle était membre des Dames de Ste-Anne.

Remerciements

La famille Clermont désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes ou visite pendant cette épreuve. Un merci spécial à Mme Maynard Kuchartz pour son dévouement.

Mariage Belcourt-Paul

Un mariage fut bénit en décembre dernier par M. l'abbé A. Moquin. Mlle Sherri Paul, de Regina, épousait M. Pierre Belcourt, fils de M. et Mme Adrien Belcourt, de Laflèche.

La mariée était élégante dans sa robe trois quarts de faille blanc avec voile bouffant de soie illusion orné d'une couronne de fleurs. Elle portait un bouquet de roses avec guirlandes sur un missel blanc. Mme E. Belcourt était dame d'honneur, tandis que Mlle Lauraine Beaudin était fille d'honneur. MM. E. Belcourt et Grant Lamarre les accompagnaient. M. R. Belcourt et Mme Richard Corkery s'occupèrent du chant, accompagnés à l'orgue par Mme John Whitby.

Après la cérémonie religieuse, un délicieux dîner fut servi à la salle paroissiale. Suivant la réception les nouveaux époux se rendirent à North Bay, Ont., où ils demeureront.

Ça et là

M. et Mme Henri Dion, de Bonnyville, visitaient leur mère, Mme A. Clermont, avant son décès. M. et Mme Georges Croisetière, de Moose Jaw, sont venus aux funérailles de leur mère, Mme Clermont.

M. Eugène Clermont conduisait M. André Moulin à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. Mme Ed. Clermont les accompagnait afin de visiter son époux hospitalisé dans cette ville.

"Hamlet" sera jouée en mars au Collège St. Thomas More

SASKATOON — Sous la direction du R. P. Joseph O'Donnell, C.S.B., professeur d'anglais au collège St. Thomas More de Saskatoon, la Troupe Newman se prépare à donner "Hamlet", pièce renommée de Shakespeare. Le R. P. O'Donnell, étudiant de Shakespeare et ancien acteur lui-même, mit en scène "Le Marchand de Venise" et "Macbeth", comédie et tragédie de Shakespeare, en 1963 et 1959.

Hamlet, prince danois, rêveur, contemplatif, succombe sous le rôle que lui assigne le fantôme de son père assassiné; pour le venger il doit tuer son oncle et beau-père, le roi Claudius. Simulant la folie, il délaisse son amante, Ophélie, qui se noie. Il finira par accomplir sa vengeance en perdant sa propre vie.

Le rôle de Hamlet sera interprété par M. T. Fortowski, ancien étudiant au collège St. Thomas More et, à présent, étudiant à la faculté d'Education. Celui d'Ophélie sera interprété par Mlle L. Youngman, étudiante de première année au collège. M. Laurent Bonneville interprétera celui de Claudius, roi de Danemark, et Mlle L. Stein celui de Gertrude, la reine.

La pièce sera donnée les 3, 4, 5 et 6 mars, à 8 h. 15 p.m., sur la scène du collège "St. Thomas More. Les billets pour sièges réservés se vendent au collège.

Le Collège Notre-Dame de Prince-Albert reste bien vivant malgré ses longs silences, à preuve ces deux imposants monuments de neige (photos ci-dessus) construits à l'occasion du festival 1964. Le superbe lion est l'oeuvre de l'équipe dirigée par Gérard Tétreault et le chariot du rodéo fut réalisé par l'équipe de Léonard Cantin.

Mme Georges Paquette est décédée à Debden

DEBDEN — Mme Georges Paquette, née Laura Paris, âgée de 74 ans, est décédée subitement, le 7 février, à la demeure de sa fille, Mme Philippe Desrochers, où elle et son époux demeuraient depuis quelques années, entourés de soins affectueux. Cette mort fut une surprise car quoique Mme Paquette était malade depuis assez longtemps, il n'y avait aucun indice d'une fin prochaine.

Mme Paquette naquit à Ham Nord, Québec, en 1889.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, six fils, Lucien et Paul-Henri, de Port Alberni, C.-B., Wilfrid, du Mont St-Joseph de Prince-Albert, Conrad, Roger et Roland, de Debden; cinq filles, Jeanne (Mme Philippe Desrochers), de Debden, Emilienne (Mme C.-E. Painchaud), d'Albertville), Blanche (Mme Omer Blais), de Crofton, C.-B., Lucille (Mme S. Singh), de 70 Miles House, C.-B., et Mme Théodore Dion), de Prince-Albert; un frère, M. Arthur Paris, de Victoriaville, Qué.; trois soeurs, Blanche (Mme Auguste Côté), de Victoriaville, Qué., Florianne (Mme Omer Talbot), de Sherbrooke, Qué., et Yvonne (Mme Elphège Dumouchel), de Kingsey Falls, Qué.

Le service funèbre fut chanté le 10 février par M. l'abbé Ernest Labbé, curé, assisté du R. P. F. Vaillancourt, O.P., et de M. l'abbé W. Desfossés, de Victoire, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Bernard et André Paquette, André Duret, Jacquelin Couture, Denis Desrochers, tous petits-fils, et Yvan Bélair, cousin. Ronald Desrochers, petit-fils, portait la croix.

La maison funéraire Mackenzie de Prince-Albert était en charge des funérailles.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Baptêmes

Le 6 février: Joseph-Philippe-Lionel, fils de M. et Mme André Duret, né le 29 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Duret, de Victoire, oncle et tante de l'enfant.

Le 9 février: Jean-Arthur, fils de M. et Mme Denis Blais, né le 31 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Blais, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Albert Pouliot sont allés passer quelques mois à Legal, Alta.

MM. et Mmes Joachim et Raymond Paquette et Alvin Frericks, de Rosetown, sont venus assister aux funérailles de leur tante, Mme G. Paquette.

Mme Armand Lapalme (Florence Leclerc), de Sudbury, Ont., est venue visiter son père, M. Théophile Leclerc, ainsi que ses soeurs, Mmes Ovila Chrétien et Louis Jean.

M. et Mme Hector Brunet sont partis faire un voyage dans le sud des Etats-Unis.

M. Lawrence Gibney est allé suivre un cours de quelques semaines à Weyburn.

Festival

Le dimanche 16 février avait lieu en la salle paroissiale le festival régional de la Bonne Chanson, auquel prirent part les paroisses de Marcelin, Spiritwood et Debden.

M. Henri-Paul Fortier était maître de cérémonies. Les adjudicatrices, les Rév. Mères St-Victorien et Marie-Adélaïde, de Victoire, et Mme Lawrence Gibney, ont classifié les concurrents comme suit: pour solos, premier choix, Mlle Thérèse Charpentier, de Debden, qui a chanté l'"Angélus" de U. S. Allaire, accompagnée au piano par Mlle Viviane Fontaine; deuxième choix, M. Denis Turgeon, qui exécuta "Seigneur, je voudrais" de P. Debaisieux, accompagné par Mlle Claudette Bilodeau, tous deux de Spiritwood; duos, premier choix, Mlles Thérèse Manseau et Claudette Bilodeau, de Spiritwood, "Unissons nos voix" de Gaston Arel, avec Mlle Lucille Desmarais au piano; deuxième choix, Mlles Viviane Fontaine et Thérèse Lepage, de Debden, "O Nuit" de J.-P. Rameau et H. Rhéaume, avec accompagnement de Mlle Diane Lagimodière; chorales: premier choix, les filles des classes supérieures de Marcelin, qui ont chanté "Tous unis" de Collection Rallye, accompagnées par Mlle Lagimodière, et le second choix, la chorale de l'école de Debden exécuta "Evangéline" de A.-T. Bourque, accompagnée par Mlle Vivianne Fontaine.

Le tout se termina par une allocution de M. l'abbé E. Labbé, curé, qui tout d'abord félicita les gagnants ainsi que la nombreuse assistance qui, par sa présence, prouva son appréciation pour les nobles efforts faits en vue d'améliorer la belle langue française. Il se dit très heureux de pouvoir recevoir ces visiteurs et de féliciter non seulement tous les concurrents mais aussi leurs institutrices.

"Plus de religion dans la politique"

TORONTO — Plus de religion dans la politique et moins de politique dans la religion, voilà qui contribuerait à améliorer les relations entre les Canadiens de langue française et de langue anglaise, a-t-on dit à un colloque sur l'unité canadienne.

Mme Solange Chaput-Rolland, journaliste et commentatrice à la radio et à la télévision, du Québec, co-auteur du livre "Chers Ennemis", a déclaré que trop de Canadiens croient qu'en parlant l'autre langue, ils vont changer de religion.

Les Canadiens français, a-t-elle dit, ont peur de devenir protestants alors que les Canadiens anglais craignent de devenir catholiques.

Vawn

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu au presbytère le mercredi 5 février. En l'absence de M. l'abbé G. Aumont, la présidente, Mme Higgins, ouvrit l'assemblée par la prière. Il y eut ensuite lecture des minutes de la dernière assemblée, des rapports des différents comités, des cartes de remerciements et une lettre de la présidente diocésaine, Mme A. Blanchette, qui rappelait aux membres d'avoir leurs résolutions prêtes pour la réunion de mars.

Le mois de février étant le mois de "La bonne presse" on demande à toutes les familles d'avoir au moins un journal catholique dans leurs foyers.

Un thé servi à l'hôtel le mardi 11 février, au profit de causes charitables, rapporta la somme de $9.50.

La présidente lut un article au sujet des résolutions à prendre pour 1964: être à temps à la messe, recevoir la sainte communion chaque fois qu'on assiste à la messe, s'efforcer d'assister à la messe quotidienne, prier pour les frères séparés. Tous les membres ont-ils fait leur possible en 1963? Qu'on essaie de faire encore mieux au cours de 1964.

Va-et-vient

Mme Ron Fell et son bébé, Linda, ont passé quelques jours chez M. et Mme H. Blais, pendant que M. Fell travaillait à Livelong.

M. et Mme Georges Vallière avait la visite de M. et Mme Turnovoy et leur fils, Marvin, de St-Paul, Alta, parents et frère de Mme Vallière, en fin de semaine du 15 février.

MM. les abbés G. Aumont et P. McCaffrey sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis; la température étant idéale, ils sont enchantés de leur voyage. M. L. Vallière, qui les avait accompagnés, passera l'hiver avec son frère, Emile.

Au Collège Notre-Dame de Prince-Albert

En fin de semaine, notre club de hockey a rencontré sur la glace un groupe de jeunes pompiers et employés civils. Malgré leurs efforts et leur enthousiasme, ils durent reconnaître la supériorité de leurs adversaires. Ce fut une partie plaisante et appréciée de part et d'autre.

Dimanche après-midi, les étudiants du Riverside Collegiate ont voulu prendre leur revanche. Malgré leur équipe renforcée, les visiteurs subirent une forte défaite au compte de 8 à 1. La première période fut vraiment intéressante (1 à 0 pour le collège). Pour notre club, les hommages reviennent sans doute à notre gardien de but, Arthur Denis, mais également aux compteurs, Donald Paquette (3), Léonard Cantin (3), Gérard Rouleau (1) et Daniel Chalifour (1). Félicitations.

Ce vendredi 21 février, les élèves partent pour un congé de quatre jours.

Cadillac

Ça et là

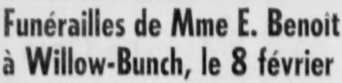
M. Xavier Vignon est hospitalisé à Ponteix. Il subit d'assez graves blessures dans un incendie qui menaçait sa demeure.

MM. Ferdinand et Olivier Lambert passent plusieurs semaines à Mesa, Arizona, chez M. et Mme Hervé Lambert.

Un forum pour discuter le programme catholique du poste CHAB eut lieu chez M. et Mme Rémi Boutin. La discussion précède et suit l'émission du jeudi soir, à toutes les deux semaines.

La réunion de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 4 février chez Mme Alphie Lacasse.

La perception pour l'A.C.R. à Cadillac et Lac Pelletier eut lieu le 13 février en l'église et au presbytère de Cadillac.



Funérailles de Mme E. Benoît à Willow-Bunch, le 8 février

WILLOW-BUNCH — Le samedi 8 février eurent lieu les funérailles de Mme Emile Benoit, décédée à l'hôpital local le 5 février, à l'âge de 81 ans. La veille du service funèbre, quelques Dames de Ste-Anne furent conduites par des Chevaliers de Colomb au salon funéraire Ross d'Assiniboia, où elles récitèrent des prières pour le repos de l'âme de la disparue.

Le lendemain, la dépouille mortelle fut exposée à l'arrière de l'église, de 9 h. a.m. jusqu'à l'heure des funérailles à 10 h. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé A. Chabot, curé. M. Richard Cayer conduisit le deuil, suivi des porteurs honoraires, MM. Léopold Sylvestre, Lucien Couture, J.-D. Drouin, Jean Champigny, Alfred Therrien et Alphonse Lafrenière. M. Jos. Bellefleur était suivi des porteurs actifs, MM. Bernard St-Yves, Francis Therrien, Raymond Campagne, J. Reich, Léo Fitzpatrick et Alphonse Martin.

Les Dames de Ste-Anne tenant les cordons étaient Mmes Albert Lemieux, Paul Lapaire, Léopold Sylvestre, Jos. Bourgeois, R. Balaux et Julien Piché; ces deux dernières firent la quête.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Aurèle, de Vancouver, C.-B.; deux filles, Alice (la Rév. Sr Marie-Emillia, F.d.l.C.), de St-Malo, Man., et Laurette (Mme E. Beattie), de Willow-Bunch. Un fils, Gérard, est décédé accidentellement le 6 mars 1953.

Son fils Aurèle et sa fille religieuse étaient venus visiter leur mère déjà malade, au temps de Noël.

Mme Benoit, souffrant d'un cancer depuis quelques mois, vit venir la mort avec calme et résignation. Elle rendit son âme à Dieu paisiblement le mercredi 5 février. Elle s'était dévouée pendant plusieurs années pour les malades qu'elle soignait chez elle suivant l'incendie de l'hôpital local, le 18 avril 1934.

Remerciements

Les familles Benoit et Beattie remercient tous ceux qui leur ont offert leurs condoléances et qui les ont aidé d'une manière ou d'une autre lors de leur récent deuil.

Correction

M. Pierre Desautels, Mmes Benoit Giraudier, Albert et Jean-Charles Lambert étaient patients à l'hôpital local, la semaine dernière, et non pas à l'hôpital de Moose Jaw, tel que mentionné dans la dernière chronique. Sont aussi patients à l'hôpital local, MM. Emile Benoit et Omer Mondor, Mmes Julien Piché, W. Gardener et Gilbert Duperreault.

Mmes Pierre Campagne et Albert Martin sont allées, dernièrement, visiter leurs époux, patients à l'hôpital de Moose Jaw.

Mme Pascal Bonneau fit un séjour à l'hôpital de Moose Jaw, récemment.

Naissance

Félicitations à M. et Mme André Rondeau à la naissance d'un fils à l'hôpital local, dernièrement.

Ça et là

MM. et Mmes Adam Dosch et Joseph Duperreault, de Zenon Park, ont visité des parents à Moose Jaw, le mardi 4 février.

M. et Mme Albert Lemieux sont allés à Moose Jaw le mardi 4 février, y visiter leurs fille et gendre, M. et Mme John Beattie. M. Lemieux se rendit à Regina, assister au congrès de la compagnie Crown Lumber.

Le dimanche 2 février eut lieu à Moose Jaw une initiation des Chevaliers de Colomb; six paroissiens de Willow-Bunch furent alors initiés, MM. Michel et Philias Bonneau, Francis Therrien, J. Reich, Bernard St-Yves et Howard Weal. Ils étaient accompagnés de leur épouses pour le banquet. Les autres membres qui y ont également assisté sont M. J. Bellefleur, Grand Chevalier du Conseil de Willow-Bunch, et son épouse, MM. et Mmes Gérard Verhelst, A. Mainil et R. Campagne, MM. Camille Lavallée, Richard Cayer, Clovis Beaudry et Léo Fitzpatrick.

M. l'abbé A. Chabot, curé, et sa mère sont allés à Ferland le 10 février, pour les fêtes du jubilé d'or de mariage de M. et Mme Louis Fournier. Mme A. Chabot avait été fille d'honneur avec son beau-frère, M. J. Chabot, pour le mariage de son frère, il y a 50 ans. Ces deux personnes remplissaient les mêmes fonctions aux fêtes d'anniversaire. Les meilleurs voeux de bonheur aux jubilaires.

Mlle Nicole Bonneau est employée au bureau de la compagnie Family Life Assurance à St-Victor, depuis quelque temps.

Mme W. Winslow alla passer une couple de jours à Moose Jaw, dernièrement, pour examen médical; elle visita en même temps ses deux petites-filles, Mlles Marguerite et Pauline Fafard, gardes-malades à Moose Jaw.

M. et Mme Emile Rodrigue, de Weyburn, sont venus visiter leurs parents, le dimanche 16 février.

M. et Mme Antonio Grégoire et Mme S. Soucy, de Gravelbourg, ont visité leurs parents, le dimanche 9 février.

L'école Stobart de Duck Lake en pleine activité proscolaire

DUCK LAKE — Le vendredi 31 janvier eut lieu à l'école Stobart la distribution des prix de l'ACFC, ainsi que ceux de la commission scolaire, sous la présidence de M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, de MM. les commissaires et des membres du Cercle paroissial.

A tous, on est très heureux d'exprimer encore une fois les plus sincères remerciements pour les magnifiques prix.

Le dimanche 9 février eut lieu à la salle paroissiale une "Veillée Buggy Spoutnik", organisée par l'Action Catholique et la Cité Etudiante.

Ce fut une belle et merveilleuse occasion de constater comment on s'habillait, comment on jouait, comment on chantait, comment on dansait en 1914, en 1934 et en 1964.

Le but de ce projet fut d'amener les adultes et les jeunes à jouir ensemble, à saisir les exigences d'un loisir communautaire, et leur permettre de constater la solidité du chaînon qui unit le "monde des adultes et le monde des jeunes".

Un cordial merci à tous ceux qui ont aidé à faire de cet important projet un vrai succès.

Le vendredi 14 février eut lieu notre festival de la chanson française.

Nous avons constaté par nous-mêmes, d'après les numéros qui se sont succédés sur la scène, que rien n'est plus beau pour nous, Canadiens français, que de chanter dans la langue de nos pères. Heureuse initiative que ces festivals, qui depuis quelques années, nous apprennent nombre de chansons que nous chantons à l'école, à la maison, en soirée, et qui crée autour de nous une atmosphère vraiment gaie, tant chez les jeunes que chez les adultes . . . car ne l'oublions jamais: "Un peuple qui chante est un peuple heureux".

Nos honorables juges, Mme Joseph Bonnet et la Rév. Sr M.-St-Adjuteur, supérieure à l'école St-Michel et ancien professeur à l'école de musique de Duck Lake, ainsi que M. Robert Forseille, eurent un réel embarras devant le verdict à prononcer.

Les heureux gagnants sont les suivants: solos, "Le modèle des papas" par Eva Pelletier, 3e année, et "Bonjour Monsieur Printemps" par Elise Pelletier, 6e année; duo, "La Bohème" par R. Bourdon et L. Piché, 7e année; choeur, "Le Seigneur reviendra" par le Glee Club. Sincères félicitations à tous.

Festival régional

Il nous est fort agréable de souhaiter la plus cordiale bienvenue à tous les amis de la chanson française à notre festival régional qui se tiendra à Duck Lake le dimanche 23 février, à 2 h. p.m., pour les écoles de Domremy, St-Louis, Bellevue et Duck Lake.

Ce festival sera sous la présidence d'honneur de notre pasteur, M. l'abbé Beaulac, des dévoués commissaires et des membres de l'ACFC. Nous serons aussi honorés de la présence de M. Gérard Audette, chef du secrétariat de l'ACFC. Le conférencier d'honneur sera M. C. Duperreault, agent d'assurances pour la l'Assurance-Vie Desjardins. M. Michel Sévigny, de CFNS enregistrera les talents de chez nous. Donc, si vous et vos amis aimez chanter, rendez-vous à Duck Lake le dimanche 23 février.

Recevez, M. le directeur, nos plus vifs remerciements pour votre surcroît de travail et aussi nos plus sincères félicitations pour l'agréable présentation de vos articles dans notre journal.

Respectueusement vôtre,

La Cité Etudiante.

Val Marie

Correction

La réunion mentionnée la semaine dernière n'avait pas eu lieu chez Mme S. Clément, mais bien chez Mme Philias Clément.

86e anniversaire

Le dimanche 9 février, une trentaine de parents et amis se réunissaient chez Mme Philias Clément pour célébrer le 86e anniversaire de naissance d'une vaillante pionnière de Val Marie, Mme Jeanne Bos.

La fête fut rehaussée par la présence de M. l'abbé O. Lemay, curé, qui adressa à l'héroïne de la fête des souhaits de longévité. L'arrière-petite-fille de la jubilaire, Sonia Clément, lui présenta une belle gerbe de fleurs; des chansons appropriées furent rendues par un groupe de jeunes filles et une bourse lui fut offerte par ses parents et amis.

Cette dame, qui jouit d'une bonne santé, fut très émue de cette touchante réception et gardera pour toujours le souvenir d'un si beau dimanche après-midi.

Çà et là

M. et Mme François Briand, Albert Larivière et Pierre Briand, de Ponteix, étaient en visite chez Mme Paul Larivière.

Mme René Nadeau est hospitalisée à Ponteix.

M. Joseph Bellefeuille est décédé la semaine dernière à l'âge de 79 ans et 8 mois. Un compte rendu détaillé paraîtra la semaine prochaine.

Montmartre

Assemblée annuelle

Le 14 février avait lieu l'assemblée annuelle de la Société des Dames d'Autel. Le rapport de l'année fut lu par la secrétaire, et après différents problèmes discutés, un nouvel exécutif fut élu: présidente, Mme René Giroux, réélue; vice-présidentes, Mmes J.-A. Caron et René Lavoie; secrétaire-trésorière, Mme Amable Coupal.

L'exécutif de 1963, ainsi que toutes les Dames d'Autel désirent remercier sincèrement tous les paroissiens qui ont coopéré d'une façon ou d'une autre au succès de la Société des Dames d'Autel. Les dames espèrent que tous continueront à les appuyer dans leurs organisations paroissiales. Comme dit le dicton: "L'union fait la force".

Va-et-vient

Mlles Blanche Labrèche et Irène Giroux, étudiantes à l'Université de Regina, passèrent la fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme René Giroux et Denis Giroux se rendirent au Scolasticat de Lebret visiter leur fils et neveu, le R. F. Cyril Giroux, O.M.I. Mmes C. Rainville et Antoinette Perras visitèrent, ce même jour, le R. P. F. Rainville, O.M.I., fils et frère de l'une et l'autre.

Naissances

A M. et Mme Olivier Perras est née une fille.

A M. et Mme D. Pollock est aussi née une fille.

Malades

Prompt rétablissement et retour à leur foyer à Mmes C. Lerminiaux et Amélia Perras.

Gravelbourg

Mariage Miller-Lefrançois

En la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption eut lieu le samedi 9 février, le mariage de Mlle Paulette Lefrançois, fille de M. et Mme Hervé Lefrançois, à M. Glen Miller, fils de M. et Mme Harry Miller, de Gravelbourg. M. l'abbé A. Bouchard, vicaire, bénissait l'union.

La ravissante mariée entrant dans l'église au bras de son père, portait une robe blanche de dentelle, voile court et un joli collier de perles fines. Son bouquet se composait de fleurs rouges.

Les filles d'honneur étaient Mlles Rose-Anne Lefrançois, soeur de la mariée, et Diane Clermont. Elles avaient des robes identiques de couleur rouge cerise. Les garçons d'honneur étaient MM. Morris Miller et Alan Green.

Après la cérémonie, il y eut réception à la salle de la Légion, suivie d'une soirée sociale. Pour le voyage de noces aux Etats-Unis, la mariée portait une robe en tissu broché beige avec accessoires bruns et chapeau de léopard.

M. et Mme Glen Miller résideront à Gravelbourg.

Ponteix

30e anniversaire de mariage

Mmes Cécile Lemieux, Yolande de Bourion et Joanne Privé ont organisé une réception-surprise le 6 février en l'honneur de leurs parents, M. et Mme Elphège Privé, à l'occasion de leur 30e anniversaire de mariage. Les invités, tous des parents, ont passé une belle soirée à divers amusements.

Les hôtesses ont servi un succulent goûter. Le gâteau d'anniversaire avec décorations appropriées fut le centre d'attraction et d'admiration lorsqu'on découvrit que l'artiste était un gendre des jubilaires.

Caisse populaire

La réunion annuelle de la Caisse populaire eut lieu dans la salle paroissiale le 5 février, avec une assistance de plus de 90 membres et de plusieurs invités malgré la tempête qui avait sévi durant la journée. Le résultat de l'année a été très satisfaisant.

Çà et là

Mme Diane Bonneville a passé quelques jours à Regina, chez des parents et amis.

M. et Mme Maurice Diamond (Mignonne Gauthier), d'Edmonton, Alta, ont passé trois jours chez MM. et Mmes Omer et Marcel Gauthier, alors qu'ils se rendaient à Artor, Mich., où ils ont passé quelques jours chez leur fils, le Dr J. Diamond.

Les gardes-malades Mlles Lucille Mercier, d'Assiniboia, et Rose Campeau, de Mossbank, ont passé la fin de semaine chez leurs parents respectifs.

Mme G. Bonokoski et ses enfants ont visité leurs parents et grands-parents, M. et Mme Laurent Collin, à St-Victor.

MM. et Mmes Horace et Ernest Desautels ont visité MM. et Mmes Henri Goulet et Gaston Mondor, à Dollard.

M. et Mme Robert Blanchard ont eu la visite de Mme Jos. Chorel et de M. et Mme Rodrigue Chorel, de Laflèche.

M. et Mme Philippe Therrien ont eu la visite de M. et Mme Alphonse Toupin, de Laflèche.

M. et Mme Paul Brière sont les heureux parents d'une fille, Carmen, née à l'hôpital Gabriel de Ponteix, le 6 février. Les parrain et marraine furent M. et Mme Roland Lemay, d'Edmonton, Alta, représentés par Mme Philias Brière et son fils, Maurice.

Les Chevaliers de Colomb ont tenu leur soirée sociale annuelle dans le gymnase de l'école, le 4 février, avec une bonne assistance.

M. et Mme A. Hick et leurs enfants, Wayne et Sandra, et M. et Mme François Liboiron ont assisté à la pièce "Greystone" à l'Université de la Saskatchewan. Dale Hick jouait le rôle principal.

Le vendredi 14 février, plusieurs paroissiens de Ponteix se rendaient à Val Marie pour assister aux funérailles de M. Joseph Bellefeuille, décédé à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, le 11 février au matin. Parmi ces personnes on remarquait M. Roland Bellefeuille, fils du défunt, et sa famille, M. et Mme Edouard Carignan, Mme Marie-Anne Cyrenne, MM. Roger et Omer Cyrenne, MM. et Mmes Armand, Marcel et Fernand Cyrenne, Omer Bédard et Lionel Therrien, ainsi que Mme Adrien Privé.

Sincères condoléances à la famille Bellefeuille, qui compte de nombreux amis à Ponteix.

Sincères condoléances aussi à Mme Horace Desautels, dont le frère, M. Théodule Landry, est décédé à Redvers, le mercredi 12 février.

Un prince japonais écrit sur la Bible

MATSUYAMA (CCC) — Le prince japonais Mikasa Munehito, frère de l'Empereur régnant, vient de faire paraître un ouvrage sur le Pentateuque intitulé: "Les cinq livres de Moïse".

Il semble bien que ce soit la première fois qu'un prince japonais écrit sur la Bible. Il l'a fait, d'ailleurs, d'une manière très simple et empreinte de sincérité. Dans la présentation de cette étude, le prince dit comment est née en lui l'idée de ce travail et se livre à des considérations générales sur le sujet qu'il traite.

La transformation de la mentalité japonaise à la suite de la guerre est à la base de sa décision. Au cours de cette guerre, où il fut officier d'état-major en Asie méridionale, il croyait à la guerre sainte. L'éducation militaire qu'il avait reçue lui rappelait chaque jour le devoir sublime de donner sa vie pour la Patrie et cela lui procurait une paix de l'âme qui, pourtant, devait se révéler superficielle. Les contradictions observées dans le drame qui se jouait alors le firent en effet douter, puis chercher une nouvelle orientation. C'est à ce moment qu'il se mit à étudier la religion de l'Europe au Moyen-Age, mais il s'aperçut bien vite qu'il lui fallait, dans l'étude du christianisme, remonter jusqu'à l'Ancien Testament. Ainsi naquit en lui l'intérêt pour les livres de Moïse.

Le prince M. Munehito est directeur de l'Association Scientifique Japonaise pour les Etudes Orientales. Il s'est acquis une grande réputation pour l'exactitude historique de ses publications. Voilà quelques années, il a écrit un livre dans lequel il repoussait l'idée de célébrer le jour de la fondation du Japon parce que, disait-il, nous ne savons absolument rien sur nos origines nationales.

Un pays catholique en Asie: les Philippines

MANILLE (CCC) — Les deux tiers des catholiques asiatiques vivent aux Philippines, dont 79.6 pour cent des habitants sont catholiques. Sur une population globale de 29 millions d'âmes, on compte en effet plus de 23 millions de catholiques. Le pays souffre malheureusement d'une pénurie de vocations sacerdotales, puisqu'on y compte un prêtre pour 6.500 catholiques. Malgré cela, l'Eglise y entretien un système d'éducation très développé.

Les Musulmans y sont au nombre d'un million. Mais il est intéressant de signaler que 70 pour cent des étudiants de l'Université catholique de Jolo sont de religion islamique.

Le célèbre guitariste Alberto Ponce ravit son auditoire de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Le troisième concert de la saison des Jeunesses Musicales, présenté vendredi dernier dans l'auditorium de l'Académie Ste-Marie, offrit à ses auditeurs sidérés un aperçu tout nouveau de la guitare qu'on associe habituellement de nos jours à une musique nasillarde, genre Elvis Presley ou de ces "charmants" nouveaux-venus, les "Beatles".

Le renommé guitariste espagnol, Alberto Ponce, chassa tous ces souvenirs désagréables par une interprétation merveilleuse de classiques bien connus datant des quatre derniers siècles, si bien qu'on croyait apercevoir les gracieuses dames et leurs galants dans la majestueuse procession de Milan dans "Les Deux Pavanes", et les gavottes et les gigues "enchantèrent" maints pieds par leurs mélodies vives et rythmées.

On doit accorder une mention spéciale à la "Fugue" de Bach qui fit ressortir tout le talent et l'ingéniosité du guitariste, car les sons qu'il sut tirer de son instrument différaient très peu des sons de l'orgue ou de l'orchestre symphonique que cette "Fugue" évoque tout naturellement. De même pour la "Sonate Opus 15 en C Majeur" de Fernando Sor.

En somme, cette soirée fut un régal artistique incomparable et une révélation de l'art instrumental par la virtuosité de l'artiste exécutant avec aisance les passages les plus difficiles que par les résonnances inénarrables de ce petit instrument à cordes qu'on appelle guitare.

Le commentateur, M. Mathias Tibuski, ajouta un nouvel intérêt à la soirée par des commentaires très appropriés sur les diverses pièces musicales.

Réception

Après le concert, il y eut une réception chez M. le Dr et Mme B. Chappuis, en l'honneur de l'artiste Alberto Ponce, et où figuraient entre autres: M. Allan Barski, ancien maire, et Mme Barski, MM. les Drs J. J. Johnston, De Kennedy et Claude Rouget, et leurs épouses, M. et Mme M. Lampère et une cinquantaine d'autres personnes.

La ville de Prince-Albert a été choisie comme hôtesse pour les membres des Jeunesses Musicales Canadiennes des quatre provinces de l'Ouest, lors de son congrès qui aura lieu au mois de mai prochain. M. Denis Favreau, président du Cercle local, fit cette déclaration disant que cette ville est considérée comme le centre de la province ayant le groupe le plus actif en faveur des J.M.C., et l'un des principaux centres de tout l'Ouest canadien, d'après les rapports des quartiers généraux à Montréal.

Ce groupe de Prince-Albert fait présentement des démarches pour ouvrir des centres de J.M.C. aux collèges de Muenster et St. Thomas More, à North Battleford.

Partie de cartes

Une deuxième soirée de cartes et de bingo eut lieu dimanche dernier dans le sous-sol de la cathédrale, sous la direction de M. G. Blain, président du Cercle local de l'ACFC. Seize mains furent jouées avec entrain.

Les beaux prix furent accordés aux heureux gagnants: Mme Laura Brière (119), Mme Rita Hudon (117), M. Albert-L. Pagé (113). Trois joueurs obtinrent chacun 110 points: M. E. Blanchard, Mmes M. Parent et L. Prince. C'est cette dernière qui l'emporta. Le prix d'entrée alla à Mlle B. Coursol.

Six parties de bingo furent jouées. Les gagnants sont MM. Ghislain Hudon, Armand Gaudet et Marcel Brière, Mmes L. Brière, Gaston Hudon et Rose A. Hoey. Un copieux goûter fut servi par quelques dames volontaires.

M. G. Blain annonça qu'au lieu d'une partie de cartes le mardi 25 février, deux films français seront projetés sur l'écran. Le premier, intitulé "Si femme voulait", durera 22 minutes, et l'autre, "Dubois et Fils", 45 minutes. Les prix d'entrée sont de 50c pour adultes et 10c pour les enfants. Les recettes nettes seront au profit du Camp Morin.

Cette soirée commencera à 8 h. p.m. précises. Venez en foule.

Bulletin paroissial

Les messes du dimanche durant le Carême sont à 8 h., 9 h. 15 et 10 h. 30 a.m., et 4 h. p.m. Il y a bénédiction du Saint Sacrement à 7 h. 30 p.m. Les messes sur semaine sont à 7 h. 30 a.m. et 4 h. p.m., pour la gent écolière (excepté les samedis) et à 6 h. 30 p.m., suivie de la bénédiction du Saint Sacrement.

Les cours de préparation au mariage ont lieu les lundis à 7 h. 30 p.m., dans la salle du CYO, au soubassement de la cathédrale. Les discussions et émissions radiophoniques, à 8 h. p.m., se tiennent dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur. Tous sont invités à y prendre part.

Les classes d'instruction religieuse pour les adultes continuent chaque mardi et jeudi, à 7 h. 30 p.m., à l'évêché.

Décès

M. Louis Guillet, de cette paroisse, est décédé le vendredi 14 février et les funérailles eurent lieu mardi dernier, à la cathédrale.

Autre décès

Mme Phyllis Brown, épouse de M. W. C. Brown, gérant du magasin Simpson-Sears Ltd, est décédée après une brève maladie.

La défunte laisse dans le deuil son époux et cinq enfants.

Le salon funéraire MacKenzie a charge des arrangements funèbres.

Chronique de CFRG

Vendredi dernier, le 14 février, M. Dumont Lepage, directeur-gérant du poste CFRG à Gravelbourg, ainsi que deux membres de son personnel, se rendaient à l'emplacement du barrage sur la rivière Saskatchewan sud. Environ 150 représentants de la presse écrite, parlée et télévisée ont répondu à l'invitation de la conférence de presse qui leur avait été lancée par la direction de la Société administrative de la réhabilitation de l'agriculture des Prairies. L'on sait que l'emplacement de ce barrage se situe entre les villages d'Outlook et d'Elbow, à environ 90 milles au sud de Saskatoon.

L'immense complexe de génie que constitue ce barrage, l'un des plus gros du monde, en est à sa deuxième phase. Depuis les débuts des travaux, soit il y a cinq ans, l'on a élevé les remblais de chaque côté de la rivière et l'on a construit cinq tunnels pour la dérivation de l'eau. Ce vendredi était le jour "D" ou jour de dérivation des eaux de la rivière dans le chenal creusé à cette fin.

Pour ce faire, il a fallu construire une digue à travers l'embouchure de la rivière à l'emplacement des travaux du barrage afin de dériver les eaux définitivement de leur cours normal. Lorsque nous sommes arrivés sur les lieux, plus d'une douzaine de béliers mécaniques étaient à l'oeuvre pour construire la jetée et, environ 1½ heures plus tard, après avoir déversé 5,000 verges cubes de gravier pour l'opération finale de bloquage seulement, — il a fallu une semaine pour effectuer toute l'opération — la deuxième phase de la construction du barrage prenait fin. Les eaux sont maintenant dérivées dans le chenal. Les travaux se poursuivront dorénavant à la section centrale du barrage et comprendront encore l'élévation total des remblais à la hauteur requise de 210 pieds. L'un des points capitaux de tous ces travaux est le fait que les tunnels sont localisés sous le niveau de la rivière et peuvent être ainsi submergés, ce qui permet l'utilisation immédiate de ces tunnels dès les travaux d'occlusion et de dérivation des eaux. L'on prévoit que le barrage, qui coûtera dans les cent millions de dollars, sera terminé à l'automne de 1965.

Selon l'ingénieur en chef de ce projet, M. W. B. Thomson, projet qui relève du gouvernement fédéral, ces travaux d'occlusion des eaux furent conçus pour ces jours de février. Il est beaucoup plus facile de dériver les eaux en hiver, a-t-il dit, en raison de la poussée réduite de la rivière. Cet avantage fait contrepoids à toutes les difficultés causées par le climat surtout dans ce coin-ci du pays.

Il va sans dire que cette immense entreprise à fort prix rendra de très grands service à la province. Ce barrage sera un agent de stabilité pour l'agriculture en Saskatchewan en contribuant à l'irrigation des terres. Actuellement, le nord de la province est inondé par les crues incontrôlables et le sud souffre d'un manque d'eau aigu. Le barrage repoussera les eaux de la rivière vers le sud de la province; ainsi un demi-million d'acres de bonne terre seront irriguées, y compris environ 30,000 acres de terre dans la vallée de la Qu'Appelle.

Quant à sa contribution au pouvoir hydro-électrique, l'un des résultats immédiats du barrage sera de capter ce pouvoir dès les générateurs au barrage même. 69 pour cent de la population habitent dans un rayon de 150 milles autour de ce projet. L'on voit comment cette entreprise hydro-électrique desservira efficacement le système actuellement en usage.

Une bonne quantité de l'eau potable requise par les villes de Moose Jaw et de Regina est dérivée du lac Buffalo Pound dans la vallée de la Qu'Appelle. Le niveau de ce lac sera maintenu pour desservir ces villes en prenant l'eau de la rivière Saskatchewan sud par l'écoulement naturel, ce qui évitera le coût de pomper l'eau au lac pour en arriver aux mêmes résultats.

Les caprices de l'écoulement des eaux de la Saskatchewan sud rendaient le développement hydro-électrique impossible sans faire, au préalable, de bonnes provisions. Le réservoir du barrage, tel que prévu, permettra un écoulement régulier des eaux de la rivière et augmentera ainsi le potentiel hydro-électrique de cinq emplacements probables en aval du barrage.

Les régions environnant le lac Pike, près de Saskatoon, et la Carrot River, près de Le Pas, au Manitoba, sont constamment menacées d'innondations. Le réservoir créé au barrage aidera grandement à réduire cette menace dans ces régions.

Enfin, en ce qui concerne le domaine des parcs, le barrage de la Saskatchewan sud va créer un lac de 140 milles en amont allant presqu'aux frontières de l'Alberta, procurant ainsi une rive de 475 milles où il sera possible d'organiser des endroits de chasse, de pêche et d'activités nautiques pour au moins les deux tiers de la population de la Saskatchewan.

On veut saper les énergies religieuses du peuple polonais

VARSOVIE (CCC) — Prêchant à Varsovie, dans l'église Notre-Dame de Lourdes, le cardinal Wyszynski a vivement protesté contre une campagne menée, a-t-il dit, en Pologne et à l'étranger, pour critiquer les formes du culte de la Vierge recommandées par l'épiscopat polonais. On veut ainsi saper les énergies religieuses du peuple polonais, a déclaré le primat, qui a critiqué des journaux étrangers, et, en particulier, un journaliste allemand.

Les Québécois ne sont pas tous nationalistes

CALGARY — Les Canadiens français du Québec sont en faveur d'une plus grande indépendance provinciale, mais "cela ne veut pas dire que tous les Canadiens français sont nationalistes", a dit un conseiller en éducation des adultes, de Montréal.

M. Guy Beaugrand-Champagne a déclaré que moins de 10 pour cent des Canadiens français au Québec sont en faveur de la rupture des liens avec le Canada.

Il s'adressait à un auditoire de 200 personnes, au cours d'un colloque sous les auspices de l'Université de l'Alberta et de l'Association canadienne d'éducation des adultes. Toute la discussion s'est déroulée en anglais.

M. Beaugrand-Champagne est membre d'une délégation canadienne-française en tournée dans l'Ouest du Canada. Les autres sont Mme Maurice Sauvé, économiste, commentatrice de la radio et de la télévision, épouse du ministre fédéral des Forêts, et M. Claude Ryan, adjoint du rédacteur en chef du journal "Le Devoir", de Montréal.

En réponse à une question de M. Art Smith, ancien député de Calgary-Sud au Parlement, M. Ryan a dit que les demandes d'argent du Québec ne menacent pas la Confédération.

Quand le premier ministre Lesage, du Québec, n'a pas obtenu l'argent qu'il a demandé à la dernière conférence fédérale-provinciale, a dit M. Ryan, "il n'a pas menacé de détruire la Confédération. Il a promis de négocier".

La Caisse Populaire de Vancouver est riche d'un demi-million de dollars

VANCOUVER — Selon le rapport de la Caisse Populaire St-Sacrement de Vancouver, au 31 décembre 1963, les 438 sociétaires possédaient un actif de $524,440.21.

Depuis l'incorporation de la Caisse, les prêts se chiffrent à $1,596,992.56, et les dépôts et parts à $1,007,223.31.

Au cours de l'année 1963 est décédé M. Maurice Ecarnot qui avait été le dévoué gérant pendant de nombreuses années. Le nouveau gérant est M. Victor Martin, excellent administrateur et aussi habile menuisier: tout l'ameublement, comptoir et décors, du nouveau bureau est dû à sa compétence, dit-on. C'est depuis le mois de juillet 1963 que la Caisse possède un local spacieux, à l'angle de la 16e avenue et de la rue Heather.

Les membres du bureau de direction sont: MM. André Piolat, président, Gérard Goeujon, vice-président, Léo Dupré, secrétaire, Pierre Benoit, François Coulombe, Raymond Bourget, Georges Pilon, André Milaire et Jean-Paul Ste-Croix. Le comité de surveillance se compose de MM. Ulric Dandurand, président, Roger Lafochelle et Mlle Antoinette Paradis; comité de crédit: MM. Arthur Beaubien, président, Charles-A. Audet et Oscar Loiselle. M. Victor Martin est le trésorier; le R. P. Séphirin Bélanger, S.S.S., l'aumônier.

TRIBUNE LIBRE

Montréal,
le 24 février 1964

M. le Rédacteur,

La semaine de la Fraternité est maintenant du passé. Mais sa pratique demeure toujours d'actualité. La fraternité est la plus noble de toutes les obligations sociales. Il est certain que si l'esprit de fraternité animait tous les hommes, ce serait le règne en permanence de la paix au sein de la société. Comment se fait-il alors que l'on soit toujours en présence du contraire? C'est que la fraternité subit toutes sortes de transformations à cause de la cupidité humaine.

Nous connaissons la fraternité maçonnique des athées, la fraternité prolétarienne des communistes, la fraternité raciale des nazis, la fraternité étatiste des fascistes et la fraternité factice de beaucoup de chrétiens. Il conviendrait même de dire ici que la fraternité est divisée contre elle-même. Ce n'est donc pas étonnant si la vraie fraternité est plutôt une affaire théorique. Il nous appartient de la faire passer dans la pratique.

La véritable fraternité est facile à reconnaître. Elle se pratique sans acception des personnes. Alors que la fraternité maçonnique comporte la haine de Dieu, la fraternité prolétarienne la haine des classes, la fraternité racial la haine des autres races, la fraternité étatiste la haine des démocrates, la fraternité vraiment chrétienne comporte un amour universel du prochain. Elle impose même l'amour des ennemis. La vraie fraternité est donc facile à reconnaître. Elle est juste l'opposé des fraternités païennes. Il s'agit de la pratiquer dans toutes son intégrité, afin que sa lumière brille aux yeux des pratiquants d'une fraternité entachée de haine et qu'ils se convertissent à la doctrine de vérité.

En face des angoissants problèmes de l'heure, soyons sans cesse des militants de la bonne cause, celle de la civilisation chrétienne qui a apporté tant de bienfaits à l'humanité. Beaucoup de chrétiens d'aujourd'hui demeurent indifférents devant cette poussée d'athéisme qui ébranle la foi de nos gens, surtout chez les jeunes. Dans ce combat pour la foi chrétienne, il ne s'agit pas d'user de tactiques malhonnêtes comme ceux qui nous dénigrent, mais de nous inspirer de la vraie fraternité chrétienne dans tous nos rapports avec le prochain, quel qu'il soit. L'action évangélique sera toujours la meilleure.

Georges BERGERON,
12402, rue Grenet,
Montréal 9, Qué.

Un prophète n'est méprisé que dans sa patrie, dans sa parenté et dans sa maison. (Mc 6, 4)

Les techniques de diffusion ont rendu désuet notre enseignement

VANCOUVER (CCC) — Les nouveaux moyens de communication ont rendu désuet notre système d'éducation actuel. C'est du moins l'avis de M. Marshall McLuhan, directeur du Centre de Technologie et de Culture de l'Université de Toronto.

"Nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas payer ce qu'il faudra pour refaire complètement notre système d'éducation et l'adapter à l'ère nouvelle de la technologie électromagnétique", a-t-il déclaré récemment lors du banquet de la culture chrétienne Newman et du Festival des Arts contemporains de l'Université de la Colombie-Britannique.

M. le professeur McLuhan et le Centre de technologie étudient l'influence de la technologie sur l'homme.

"Nous avons atteint le stade où notre système nerveux se prolonge hors de nous sous la forme de circuits électroniques qui couvrent le monde.

"Nous vivons dans un monde organisé de fabricants d'images et qui réagit instantanément et collectivement à des stimulus qui lui viennent parfois des parties les plus éloignées du monde

"Nous sommes aujourd'hui rendus aussi loin dans l'âge électrique que les hommes de l'époque élisabéthaine dans le monde typographique et mécanique. Et nous éprouvons les mêmes confusions qu'ils ont connues en vivant stimultanément dans les formes opposées de la société et de l'expérience."

M. Marshall McLuhan a sept enfants. Il enseigne l'anglais au Collège universitaire St-Michel de l'Université de Toronto.

New Westminster, C.-B.

Cercle paroissial

Le cercle de la paroisse est toujours actif et fait face à des difficultés locales sérieuses, mais les membres ne sont pas les seuls à se débattre avec ce que Darwin qualifiait de "Struggle For Life".

Le 22 janvier était la date choisie pour la réunion générale de l'exécutif. Voici le résultat des élections pour l'année 1964: aumônier, M. l'abbé Nestor Therrien, curé; présidente d'honneur, Mme Lebasteur; présidente, Mme Emile Morier; vice-président, M. Léonce Tremblay; secrétaire, Mme Irène Allain; trésorier, M. Ernest Lambert; conseillers, Mmes Cherot, Gaucher, E. Lambert, Mlle Hermine Gauthier, MM. Daniel Tremblay et Charles Hoffman; correspondante, Mme Cherot.

Le Conseil procéda ensuite à l'élection de deux représentants à l'exécutif de la Fédération. Furent élus, M. E. Morier et Mlle Hermine Gauthier.

Partie de cartes

Le 12 janvier avait lieu une partie de cartes suivie d'un goûter aux tourtières et du couronnement d'un roi et d'une reine: M. Lamothe, de Notre-Dame-de-Lourdes de New Westminster, et Mme Sidell, de la paroisse. Tous se sont bien amusés. Merci aux gens des alentours qui viennent toujours encourager la paroisse. Cette partie de cartes était organisée par la Fédération locale.

Décès

M. Charles Hoffman est décédé le 8 février à l'hôpital Ste-Marie de New Westminster, à l'âge de 60 ans.

M. Hoffman naquit à Grevenmacker, Luxembourg, et vint au Canada avec son épouse le 13 août 1948. Il travailla à Notre-Dame-de-Fatima plusieurs années et ensuite comme concierge d'un immeuble à New Westminster. M. Hoffman était président de la Société du Saint-Nom de Jésus et membre actif de la Fédération.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Elizabeth, et un frère, à New Jersey, Etats-Unis.

Les funérailles eurent lieu à Notre-Dame-de-la-Paix, le 12 février, M. l'abbé N. Therrien officiait. L'inhumation se fit au cimetière St-Pierre.

Les porteurs étaient MM. Guillaume Laporte, E. Morier, E. Lambert, Seveny, Eldige Perras et Hubert.

Autre décès

Mme Alma-Marie Gobeil est décédée le 6 février, à l'âge de 71 ans. Les funérailles eurent lieu à l'église Notre-Dame-de-la-Paix.

Mme Gobeil venait d'Albertville, Alta, et demeura pendant quelque temps à Maillardville avec son époux, qui la précéda dans la tombe il y a trois ans.

Comme Mme Gobeil était Dame de Ste-Anne, aux funérailles, la bannière était portée par Mme Perrault, et les rubans par Mmes Alphonse Gobeil, Poirier, Morier et Chérot.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Urbain, Gérald et Léon; sept filles, Antoinette, Alice, Muriel, Jeannette, Yvonne (la Rév. Sr Rose), Alina et Maria; 28 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants; un frère, M. Alphonse Goulet; cinq soeurs, Mmes A. Beauchêne, H. Couriveau et Leduc, de Prince-Albert, Sask., Fred Pelletier, de Vancouver, et Irène Mathieu, de Maillardville.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Le diocèse de St-Jérôme confie à des laïcs son administration financière

ST-JEROME — Le diocèse de St-Jérôme est en voie de se placer en évidence par les mesures qu'il prend dans le sens du renouveau liturgique. Des laïcs ont été invités à participer de façon active à l'administration du diocèse, notamment à son administration financière, par les autorités ecclésiastiques récemment.

A la suite du décès subit de Mgr Adrien Moreau, en décembre, il a fallu apporter une complète réorganisation au service de la procure. On a décentralisé les divers services administratifs et on a mis sur pied un comité diocésain d'administration financière. C'est à ce comité que l'on confiera désormais toutes les tâches administratives permises par le droit civil et le droit canonique. C'est la première fois qu'une pareille initiative est lancée dans le diocèse de St-Jérôme.

Ce comité est formé de huit membres, dont six laïcs. Ces laïcs sont Me Jean-Paul Léonard, de St-Jérôme, membre de la Société de fiducie du Québec; M. Lucien-G. Rolland, président de la compagnie Rolland, de St-Jérôme; M. Rodrigue Benoit, homme d'affaires de St-Jérôme; M. Hector Langevin, de Ste-Adèle, président de la Corporation de Montréal métropolitain; M. Horace Lamarche, homme d'affaires de Lachute, et Me Michel Côté, maire de Rosemère et directeur de plusieurs compagnies.

L'autorité ecclésiastique sera toutefois représentée par la présence de deux chanoines.

Sécurité familiale

L'A.C.F.C. désire souhaiter un heureux anniversaire aux membres de la Sécurité Familiale dont les noms suivent: M. Louis Verville, de Gravelbourg, M. Joseph Landry, de Courval, M. Césaire Caron, de Coderre, et M. Gérard Audette, de Saskatoon.



"Le Coin des Jeunes"

Voici la réponse!

Tous les enfants demandent des questions, soit au sujet de leur entourage, de leurs ancêtres, de la nature, etc. Et tout spécialement pour eux, Cousine Josette leur dédie la série de questions et de réponses suivantes. Dans le but d'intéresser et d'instruire les jeunes lecteurs, cette rubrique paraitra dorénavant une fois par mois au Coin des Jeunes.

Q. — Quel est le montant de nourriture consommée par une personne normale pendant toute une vie?

R. — Une personne normale consomme environ 45 tonnes de nourriture.

Q. — Qui envoya le premier valentin?

R. — St-Valentin lui-même. St-Valentin fut exécuté le 14 février 270 A.D. pour avoir refusé de renoncer à la foi chrétienne. Juste avant sa mort, il laissa un message d'adieux, à la fille aveugle du gardien de prison, signé: "De ton Valentin". On sait aussi que Charles, le duc d'Orléans, envoya le prochain valentin à son épouse en 1415.

Q. — Comment procède-t-on pour "homogéniser" le lait?

R. — En l'élevant à une température de 150 degrés et en l'obligeant à passer, par moyen d'une pression forte, dans un espacé très limité. Ainsi les particules de gras, qui forment la crème, se briseront en de si petites particules qu'elles ne pourront plus se séparer et monter à la surface.

Q. — Quelle est la plus grande construction faite par l'homme?

R. — Grand Coulee Dam en Amérique du Nord, près de la côte Pacifique, qui mesure 4,220 pieds de longueur et 550 pieds de hauteur. Cette construction comprends 11,500,000 verges cubes de ciment.

Q. — Est-ce que les élèves des Etats-Unis donnèrent un souvenir à la France en retour de la statue de la Liberté?

R. — Oui, en 1900, les jeunes Américains donnèrent à la France une statue de Lafayette. Celle-ci fut placée dans une petite niche à la porte du Musée du Louvre à Paris.

Q. — Quel âge ont les pyramides d'Egypte?

R. — Environ 5,000 ans.

Q. — Quel est le plus grand ascenseur en marche dans le monde?

R. — L'ascenseur no 1 de la Empire State Building à New York, qui parcourt plus de 80 étages.

Q. — Les bananes sont-elles cueillies d'un arbre ou d'une plante?

R. — D'une plante. La plante bananière ressemble beaucoup à l'arbre, mais n'en est pas un.

Q. — Quel fut le plus petit homme qui ait jamais vécu?

R. — On ignore le nom de cet homme, mais on sait qu'il mesurait environ 15 pouces de hauteur. Il n'était pas un nain, mais venait plutôt d'une race de gens très petits de l'Inde.

Q. — Les cosmétiques que les femmes utilisent de nos jours, sont-ils d'usage récent?

R. — Non, au contraire, il y a tellement longtemps qu'on s'en sert que leur date d'origine n'a pas été enregistrée. On sait que les Egyptiennes considéraient le port des cosmétiques comme un art très populaire. En plus de l'appliquer comme le font les femmes modernes d'aujourd'hui, elles en ajoutaient sur leurs genoux et leurs coudes. Certains hommes osaient même colorer leurs bras en suivant les traces des veines avec de la peinture bleue.

Q. — Les papes sont-ils couronnés de la même façon que les rois?

R. — Oui, les nouveaux papes sont couronnés par un cardinal, toujours l'évêque d'Ostia, qui récite la formule suivante: "Reçois la tiare de trois couronnes et sache que tu es le Père des Princes et des Rois, Chef du Monde, Vicaire de Jésus-Christ, Notre-Seigneur sur la terre, à qui tu rendras gloire en tout temps".

750 millions d'enfants ne mangent pas à leur faim

"Sur un billion d'enfants qui existent au monde, 750 millions ne mangent pas à leur faim." Cette bouleversante constatation, M. Ian McNaughton, journaliste et ingénieur, l'a faite tout au long d'un voyage de deux ans, en compagnie de son épouse, dans quatorze pays. Il a séjourné en France, en Espagne, au Maroc, en Algérie, en Tunisie, au Moyen-Orient et en Asie.

Cette tournée avait comme but l'étude des besoins de ces diverses populations et des moyens à prendre pour parer à cette désolante situation. M. McNaughton voyageait d'abord pour l'UNICEF mais il a également été amené à le faire pour le comité canadien de Secours au Enfants, un organisme international qui s'occupe de ces questions.

Dix mille enfants mourront cette année de tuberculose alors qu'il suffirait de 1/100 de 1 pour cent des dépenses d'armement de l'URSS et des Etats-Unis pour les sauver. A elle seule, souligne M. McNaughton, la fusée qui est allée s'écraser sur la lune a coûté dix-huit millions et demi de dollars.

M. et Mme McNaughton ont passé trois mois au Maroc. A Fez, des baraques de la Légion étrangère ont été transformées en un hôpital qui a le nom Al Baitar. Il y a environ deux ans, des surplus d'huile de l'armée américaine avaient été vendus. Des marchands peu scrupuleux ont mélangé cette huile à de l'huile végétale et ont ainsi empoisonné 10,000 personnes. A l'hôpital Al Baitar, sept cents enfants environ demeureront paralysés pour le reste de leur vie parce qu'ils ont absorbé ce mélange néfaste. Les marchands ont été pendus.

L'hôpital de Fez, qui compte environ 700 lits, est régi et subventionné par le Comité de Secours aux enfants, nous dit M. McNaughton. Le personnel est bénévole et reçoit, en échange de ses services, le logement et la nourriture, plus $2 par mois pour "les petites dépenses". Une religieuse de Montréal, la Rév. Sr St-Albert-le-Grand, y travaille et la directrice est une jeune anglaise, de Londres, Mlle Johan Bird.

M. McNaughton précise que s'il est important d'aider les gens qui sont dans la misère, de leur donner à manger, il faut surtout viser à les éduquer.

La superstition et l'ignorance demeurent les facteurs essentiels de la misère. Il faut envoyer dans ces pays sous-alimentés des techniciens pour effectuer l'irrigation des terres, des professeurs pour instruire la population, des infirmières, des médecins, etc. "Il faut, affirme M. McNaughton, que l'on sache ici, au Canada, qu'avec le prix d'une cigarette, on peut produire un vaccin BCG et empêcher un enfant de mourir de tuberculose."

Le comité canadien de Secours aux Enfants organise une campagne de souscription qui est présentement en cours. L'objectif est de $60,000. "Le monde ne parviendra à la paix que par les enfants qui, eux, naissent sans politique et sans haine." Le public est invité à souscrire généreusement à cette oeuvre de paix.

Un professeur "demandait" une bonne

GLASGOW, Ecosse — Un veuf écossais, père de trois enfants en bas âge, a reçu une avalanche de réponses à son annonce pour une gardienne d'enfants qui acceptera de se rendre au Canada avec sa famille.

M. Derek Murray, âgé de 33 ans, a accepté un emploi comme chimiste à l'Université de Manitoba. Il s'est dit prêt "à défrayer le coût du voyage au Canada à celle qui obtiendra le poste; la personne recevra un salaire de $90 par mois une fois rendue à Winnipeg".

"Je me demande encore si je devrais choisir une jeune fille — elle s'occuperait peut-être davantage d'elle que des enfants ou une personne plus âgée qui aurait moins de patience avec les petits. Néanmoins, je suis disposé à interviewer toute personne âgée de 18 à 50 ans".

Le veuf a reçu 20 lettres le lendemain de la publication de son annonce dans les journaux et l'avalanche d'un bout à l'autre de l'Ecosse se poursuit.

Au cours des deux années depuis la mort de sa femme, M. Murray s'est personnellement occupé de Linda, âgée de 7 ans, Desmond, 5 ans, et Kevin, 3 ans. Il laisse le cadet à la maternelle tous les matins, en allant travailler, et il va le chercher le soir, en revenant du bureau. Il prépare lui-même les repas, il fait la lessive et le reprisage lui-même. Une femme de ménage vient à la maison deux fois la semaine.

Chantez-le avec des roses

La rose sert de thème à plusieurs chants, tels que ceux exécutés par les enfants. Des roses ornent les autels des églises partout au Canada à l'occasion du temps des Fêtes. Il y en a aussi dans les foyers canadiens. Plusieurs veulent faire plaisir à des parents ou des amis en télégraphiant des roses pour accompagner leurs voeux.

Fleur symbolique

La rose, comme fleur symbolique, remonte aux temps les plus reculés de l'histoire. Le prophète Isaïe en parlait dans ses écrits, 600 ans avant la naissance du Sauveur. Elle servit de thème à plusieurs anciens Noëls dans lesquels on comparait le Christ à une rose.

De leur côté, les architectes du Moyen-Age ont vu dans la rose un symbole religieux, et on trouve plusieurs historiques cathédrales, dont celle de Rouen, en France, avec d'immenses verrières faites en forme de rose.

La rose est devenue, depuis la Moyen-Age, une fleur universelle cultivée dans tous les pays du monde. C'est ainsi que la rose de Damas a été importée de Syrie en Europe occidentale, en 1573. D'autres variétés sont venues du sud de la Russie en 1595. La rose de Chine s'est répandue à travers le monde en 1759.

De nos jours, la rose fleurit à l'état naturel dans l'Etat d'Israël autour des étangs de jardins ou sur le toit des vieilles demeures. Cette année encore, la rose fleurira dans les foyers canadiens. L'Association de livraison télégraphique des fleuristes annonce qu'environ 57,000 douzaines de roses ornaient les foyers du Canada à l'occasion de la fête de Noël. Les jeunes garçons et filles ont pris l'habitude de faire de petites économies qui leur permettront de présenter une jolie rose à leur maman le matin de Noël. Les petits-enfants télégraphient des roses à leurs grands-parents pour leur témoigner leur affection. Les maris donnent des roses à leur épouse et les fiancés en présentent à leur bien-aimée.

Les roses servent également partout au pays à l'occasion de mariages. C'est ainsi que se perpétuera la légende de la rose qui a été à l'honneur chez tous les peuples à travers les siècles.



La vie de religieuse: preuve de l'amour divin

Pour distinguer Son Eglise de toutes les sectes fondées par les hommes, Notre-Seigneur la dota de quatre caractéristiques exclusives: unité, sainteté, catholicité et apostolicité. Aux Etats-Unis, ces attributs attirent chaque année dans l'Eglise, plus de 100,000 assoiffés de la vérité. Mais comme l'esprit est fortement attiré par une vérité lumineuse et évidente, ces marques de l'Eglise catholique amènent également à son giron beaucoup de gens d'autres pays. La conversion de Christine Maker, institutrice à Poona, aux Indes, en est une preuve.

"Je naquis dans un village éloigné de l'Ouest, raconte-t-elle, où nous appartenions à la secte Sikh. Nous nous rendions au temple aux jours de fête, et seulement si nous n'avions pas autre chose à faire. Heureusement que je fus pensionnaire dans une école de Poona dirigée par la Congrégation des Religieuses de Jésus-Marie. Ce fut mon premier vrai contact avec les catholiques et leur religion.

"J'estimais bien les Soeurs mais l'obligation d'étudier l'Evangile et d'assister aux cérémonies religieuses m'offusquaient. Peu à peu et imperceptiblement les barrières de haine et de préjugés tombèrent, et mes yeux s'ouvrirent à la beauté et à la richesse du catholicisme. Je fus vivement impressionnée par la majestueuse figure du Christ et par ses assertions qu'Il était le Fils de Dieu. D'apprendre qu'Il était mort pour me racheter, et ressucité du tombeau, me bouleversa profondément.

"Cependant plus je résistais à la grâce, plus ces pensées s'enracinaient en moi. Quoi de plus inspirant que l'idée d'un Dieu qui vous connait, vous appelle par votre nom, et vous aime d'un amour infini? Cela éloigne tout ennui, et donne une signification, un but à la vie humaine. La bonté et la sainteté des soeurs furent un important facteur qui m'aida à croire en ces enseignements. Leur vie, modelée sur celle du Christ, me fit percevoir ce que l'amour divin pouvait accomplir.

"De concert avec une compagne hindoue, je suivis une retraite, toutes deux étant curieuses de savoir ce que faisaient les jeunes retraitantes, durant les heures de silence. Ce fut une revanche: ces jours de prière, de méditation, et de conférence, nous révélèrent les enseignements du Christ dans toute leur vérité et leur splendeur. Dès lors je désirai ardemment embrasser la Foi mais le chapelain me dit que je devais atteindre l'âge adulte avant de franchir ce pas.

"Je quittai la tranquillité du couvent pour retourner à la vie bruyante des étudiants de collège. Ma ferveur s'assoupit et je songeai que sûrement je ne devais pas déplaire à mes parents en embrassant la foi chrétienne. Mais je ne pouvais assouvir mon intérêt: je lus "The Road To Damascus" (Doubleday Image Book) et fus vivement impressionnée par la vie de ces célèbres convertis.

"Tous étaient prêts à sacrifier leurs intérêts temporels pour la Foi du Christ. De retour au couvent, je suivis un cours complet de religion et compris que les nombreux miracles de Jésus et spécialement Sa Résurrection, confirmaient le témoignage oral de sa divinité.

"L'Eglise fondée par Jésus-Christ est donc divine et c'est par d'ardentes prières que je reçus ce don précieux de la Foi. C'est avec grande reconnaissance que je fus reçus dans la vraie Eglise du Christ et jamais je ne pourrai assez remercier Dieu de m'avoir conduit dans son bercail."

* * *

Le Père O'Brien aimerait que d'autres convertis lui envoient leurs nom et adresse à l'Université Notre-Dame, Notre-Dame, Indiana, afin qu'il puisse écrire l'histoire de leur conversion.

Les jeunes dans la société

Le réputé comédien Bill Thompson, en tournée de conférences sous les auspices de la Gendarmerie royale du Canada, soulignait aux membres d'un club social d'Ottawa, récemment, le manque de respect, et même l'hostilité, de la jeunesse envers toute autorité établie, spécialement la police.

Certes, ce problème n'est pas l'apanage exclusif de notre pays. En Europe, et plus près de nous, aux Etats-Unis, le même malaise existe. Toutefois, cette constatation ne peut pas servir d'excuse. Le mal de l'un ne guérit pas celui de l'autre. A l'étranger, des campagnes d'envergure sont en cours depuis déjà assez longtemps afin d'enrayer ce fléau. Une intervention dans le même sens ne s'impose pas moins au Canada pour prévenir une véritable épidémie.

Point est notre intention d'affubler les jeunes en général de tous les péchés d'Israël. Néanmoins, l'irrévérence de leur part envers toute autorité établie est à notre époque un phénomène courant. Quand, au sein de la famille, cellule-mère de la société, où législateur et créateur ne constituent qu'un seul être, l'autorité n'a seulement plus droit au chapitre, rien de surprenant qu'elle ne figure plus aux divers autres paliers de la vie sociale.

Sans doute, il existe une multitude de motifs à cette situation déplorable, et l'enchainement qui existe entre eux produit l'effet d'une boule de neige qui roule. Quand la soif naturelle d'indépendance ne trouve comme assouvissement qu'une foule de sophismes sur la notion même de liberté, les dérivatifs à la contrainte ne font pas défaut.

Les jeunes, en dépit de leur inexpérience de la vie, ne sont pas moins des êtres raisonnables. La répétition de commandements en série, même si elle produit d'heureux effets en certains cas, n'est pas la formule idéale qui peut servir de guide pendant toute la vie. Le raisonnement reste toujours la base la plus solide.

Tôt, l'enfant doit apprendre que la société n'est pas un simple agrégat d'**individualités.** En vue du bien commun, l'ordre est indispensable. Pour son plein épanouissement, l'être humain doit s'incorporer à des groupements indispensables: la famille, la cité, l'Etat. Toujours en vue du bien-être général et de l'harmonie, une hiérarchie et une ligne de conduite s'imposent. Si, de nos jours, le besoin se fait de plus en plus sentir de meubler le cerveau des enfants d'un bagage de connaissances littéraires et scientifiques, il n'est pas moins opportun de les familiariser dès le bas âge avec le rouage de la société dans laquelle ils devront évoluer pendant toute leur vie.

En outre, ces connaissances ne devraient pas être une science purement livresque en vue d'examens et ne figurer qu'au programme des classes supérieures. Quand on songe que des enfants de 10 ans comparaissent devant les tribunaux et que des adolescents de 15 ans sont accusés de meurtre, il est plus que temps de penser à inculquer aux jeunes, à l'aide de comparaisons simples, des rudiments du droit de propriété, de l'autorité, de l'ordre, des lois et des châtiments. Enseignement positif, il va sans dire. Par exemple, la clôture, loin d'être une entrave, sert de guide pour indiquer la route à suivre; le policier est un ami et un protecteur, au lieu d'un épouvantail.

Cette éducation doit commencer au foyer. Il faut aussi que les parents prêchent d'exemple, en n'imitant pas ce père de famille qui habitue ses fils à outrepasser la vitesse-limite en automobile et à faire fi des agents de la circulation. Il y a certainement moyen de décongestionner le programme scolaire pour que l'initiation au bon ordre se perpétue en classe. S'il semble bon de montrer tôt aux jeunes l'art d'encombrer les routes au volant d'une voiture, il est sans contredit plus profitable de leur enseigner la manière de se conduire eux-mêmes dans la société.

Gérard BERNIER.
(Le Droit, Ottawa)

Un millionnaire distribue sa fortune pour l'éducation

FLINT, Michigan — Un philanthrope de 88 ans se réjouit de voir les autres profiter de sa fortune . . . en étudiant.

Charles Stewart Mott est un multi-millionnaire qui a créé en 1933 une Fondation portant son nom, la seule au pays qui distribue des fonds substantiels directement à une commission scolaire, celle de Flint, sa ville natale.

Mott, patriarche aux cheveux blancs et aux sourcils en broussaille, refuse obstinément de dire combien il a donné à cette Fondation. Il admet toutefois que ses "cadeaux" constituent "la plus grande partie de ses avoirs". Son geste le plus récent a été de se départir de $128 millions en actions de la General Motors — plus certaines autres actions — afin de faire de Flint "une ville modèle en éducation communautaire".

"J'ai commencé à faire ces dons avant ma mort, dit-il, parce que j'ai observé bien souvent que nos bonnes intentions et nos volontés ne sont pas toujours mises à exécution quand nous ne sommes plus là".

Laboratoire vivant

On projette d'établir à Flint, avec la coopération de la Fondation Mott et des sept universités de l'Etat du Michigan, un centre national pour l'entrainement de leaders en éducation communautaire. Et le système scolaire de Flint servira de laboratoire vivant.

Voici comment fonctionne ce système: après les classes régulières, les étudiants se dirigent vers les gymnases pour participer à des programmes récréatifs: danse, patins à roulettes, basketball. Les jeunes se hâtent aussi d'aller s'occuper de menuiserie, cuisine, art et métiers, répétitions musicales, langues étrangères, science, lecture, etc.

Le soir et pendant le week-end, les jeunes retournent à l'école avec leurs parents, pour suivre des cours du soir ou se récréer. Plus de 1,200 cours furent offerts l'hiver dernier, de la couture jusqu'à la génétique. Des clubs d'adolescents y trouvent aussi leurs distractions favorites: sports et danse.

Parents et écoliers peuvent étudier tout l'été s'ils le désirent. De plus, environ 60 pour cent des enfants de cette ville industrielle ont pu être immunisés et bénéficier d'examens médicaux et dentaires.

Flint possède un centre culturel de $20 millions assis sur 40 acres de terrain donné par Mott, et un centre médical pour enfants de $600,000.

De sa résidence de 42 pièces, Mott peut contempler une autre partie de ses dons; le Centre des sciences et des arts appliqués du collège communautaire de Flint (coût $1,425,000), la filiale de l'Université du Michigan ($1,-200,000) et la bibliothèque ($1,-150,000) qui dessert les deux précédentes institutions.

Parmi les réalisations du philanthrope, on compte aussi: un bureau de la Jeunesse, filiale des Big Brothers of America qui s'occupent des enfants ayant perdu leur père; un bureau semblable pour les filles, affilié aux Big Sisters; un camp où 650 garçons de 10 à 15 ans passent deux semaines par été; et plusieurs programmes expérimentaux.

Souriez avec vos yeux

Apprenez à sourire du regard. Les bons photographes savent bien qu'il est inutile de se préoccuper de l'expression d'un visage, pourvu que le sourire éclaire les yeux du modèle. C'est la raison pour laquelle ils s'efforcent de suggérer à leurs clients des pensées agréables, jusqu'à ce que leur regard s'adoucisse . . . et parle. Pourquoi ce petit truc serait-il réservé aux seuls studios photographiques?

Quand on vous présente quelqu'un, au lieu de l'aborder avec ce sourire de "commande", gratifiez-le donc d'un sourire dont il se souviendra: un sourire des yeux. Votre bouche suivra le mouvement. Combien de gens sont capables de critiquer du regard . . . Il n'est pas plus difficile d'exprimer par le même moyen, l'amabilité et la bienveillance. Pour peu que vous vous y exerciez un peu fréquemment, toute votre personnalité peut s'en trouver transformée.

En attendant la bague . . .

La jeune fille doit-elle travailler en attendant le mariage?

Plus personne ne se pose cette question. La jeune fille travaille, veut travailler et est souvent obligée de le faire.

Doit-elle faire n'importe quoi? C'est ici que les opinions sont très diversifiées.

Un groupe de parents éplorés devant l'entrée des jeunes filles dans tous les genres de profession, voudraient bien que leurs grandes filles deviennent institutrice ou infirmière. Mais les jeunes filles, qu'en pensent-elles? Je vais essayer de résumer la pensée de plusieurs.

Oui, nous sommes d'accord: faire la classe et soigner les malades sont des professions merveilleusement féminines. Mais il y en a d'autres . . . Le travail doit épanouir la femme. Or chacune des charmantes jeunes filles qui finissent leurs études de base cette année, ont des possibilités, des goûts, des désirs différents. C'est pour cela que certaines s'orienteront vers les carrières que vous appelez féminines, d'autres vers les sciences, le droit, la psychologie, des domaines réservées presqu'exclusivement aux hommes il y a à peine vingt ans, et elles s'y épanouiront et deviendront parfaitement femmes, c'est-à-dire dévouées aux autres, et elles seront tout aussi disposées à devenir des épouses aimantes et des mères attentives.

Tout a changé, rarement pour le pire, très souvent pour le mieux. Les jeunes filles d'aujourd'hui ne savent plus broder leur trousseau? Il s'en vend de merveilleux. Elles discutent politiques, sciences, elles sont aide familiale, médecin, journaliste, et que sais-je? Elles sont ouvertes, elles n'ont plus peur de la vie, elles sont plus réalistes, elles ne croient plus aux chateaux en Espagne: elles s'en construisent un, pour elles et pour ceux qu'elles aiment.

Un peu de tout

L'importance des souliers

Une jeune fille, si jolie soit-elle, perd de son attrait si elle a mal aux pieds et que son expression en témoigne. Pour éviter d'avoir mal aux pieds, il faut acheter des souliers bien ajustés et les choisir selon l'usage qu'on doit en faire. Les talons doivent être assez solides pour supporter le poids du corps.

* * *

Un jeune homme qui était en train de remplir une demande d'emploi fut un peu embarrassé par cette question: "Marié combien de temps?". Il hésita quelques secondes, puis répondit: "Vingt-quatre heures par jour".

* * *

Un critique de théâtre arrive en retard à la première d'une tragédie. L'ouvreuse prend son billet, entr'ouvre la porte, se glisse devant lui.

— Ne faites pas de bruit, conseille-t-elle, il y a dix minutes que la pièce est commencée.

— Et vous croyez qu'ils dorment déjà? . . .

* * *

Beau plumage

Le somptueux plumage des oiseaux mâles servirait non seulement à séduire leur compagne mais aussi à attirer sur eux l'attention, augmentant du même coup la sécurité de la femelle aux atours plus sobres. On signale, par exemple, que certain mâle, tel le faisan de Chine à collier, se sert de ses bajoues rouge vif qu'il peut gonfler à volonté pour en jeter plein les yeux à ses adversaires.

* * *

Au restaurant, furieux, un client appelle le garçon:

— Je ne veux pas de votre lapin; il n'a que les os et la peau.

— Ça va, répond le garçon rageur, je vais demander au chef d'ajouter quelques poils!



C'est du 17 au 21 février que sera disputé, à Regina, le championnat canadien de curling scolaire. Les meilleurs joueurs du pays se rendront dans l'Ouest canadien, toutes dépenses payées, et tenteront de s'assurer le titre et le trophée Pepsi-Cola.

Afin de remplacer Rod Seiling, qui s'aligne avec l'équipe olympique canadienne à Innsbruck, les Marlboros de Toronto ont accordé un essai au jeune ailier Claude Goulet, de Trois-Rivières. Agé de 17 ans, Claude avait entrepris la saison avec le Neil MacNeil, de la Ligue métropolitaine de Toronto.

Nous parlions récemment des prouesses de Frank Huck, un jeune joueur de l'organisation du Canada, et qui s'aligne avec les Pats de Regina, de la Ligue junior de la Saskatchewan. Nous devons ajouter que cette fois, Huck, un centre de 17 ans, vient d'éclipser le record canadien de 68 buts en une saison par un joueur de calibre junior. Le record de son circuit était de 66 buts, réussi par Gordon Turlik, tandis que Brian Cullen était le détenteur du record de 68 buts.

Cette équipe de Regina aligne plusieurs autres joueurs prometteurs. L'un d'eux, Ernie Hicke, est le frère cadet de Billy, du Canadien. Comme son frère, Ernie est un ailier droit et on dit de lui qu'il possède toutes les qualités pour parvenir au hockey professionnel.

Les fils de Maurice Richard et de Lynn Patrick continuent de s'améliorer dans la ligue Métropolitaine. Maurice, fils, s'aligne avec la Palestre Nationale et Craig Patrick pour les Maroons de Lachine. Au moment d'écrire ces lignes, la fiche du premier était de 18 buts et 26 assistances, et celle du second, de 6 buts et 26 passes.

23e anniversaire de la Semaine scoute au Canada

La Semaine Scoute est observée pour la 23e fois au Canada, du 16 au 23 février. 314,336 scouts canadiens mettent en valeur le thème de la Semaine qui est "La santé par le Scoutisme". D'un océan à l'autre, les louveteaux, scouts et routiers de plus de 12,000 troupes, reçoivent le public, afin de faire mieux connaître le mouvement scout.

Les locaux de l'Edifice national des Scouts du Canada, 1345, Baseline Road, à Ottawa, reçurent tous les visiteurs de la région dans la soirée du 19 février. L'hon. Paul Martin, ministre des Affaires Extérieures, officiera à l'ouverture du nouveau poste émetteur à ondes courtes au bureau du scoutisme mondial, 77, rue Metcalfe, à Ottawa, dans l'après-midi du 22 février. Tout l'équipement de ce poste émetteur est un cadeau de la Compagnie Daystrom Limitée, Cooksville, Ont. Le nouveau poste s'identifiera par les lettres VE3WSB. Il y aura un service religieux commémoratif à la mémoire de Baden-Powell, fondateur du mouvent scout et guide, le 23 février courant.

Lancement de la revue scout "Canadian Boy"

Après quatre ans de préparatifs et d'attente, la revue scoute "Canadian Boy" a été lancée en janvier avec grand succès. Cette revue, destinée à tous les jeunes garçons, est complètement éditée au Conseil National des Scouts. Chaque louveteau, scout ou routier canadien aide à la parution de cette revue, en donnant 50c par année, qui est une part de sa contribution au mouvement scout. Grâce à ces argents perçus, une distribution de 300,000 exemplaires est assurée, parmi les scouts.

Projets en vue du 2e jamboree au Nouveau-Brunswick

Le Conseil Scout du Nouveau-Brunswick, de l'Association Scoute Canadienne, a choisi Sussex comme lieu du 2e jamboree de cette province, qui aura lieu du 15 au 22 août de cette année. Les scouts de cette province comptent 10,757 membres dont 5,345 louveteaux, 4,271 scouts, 15 scouts isolés, dont 65 scouts-marins, 115 routiers et 946 chefs adultes.

Projets des scouts de l'Alberta pour le Centenaire

Le Dr T. H. Anstey, président de la région scoute du sud de l'Alberta, a annoncé récemment ses projets concernant l'expansion d'un camp scout en vue des fêtes du Centenaire. Ce camp portera le nom de "Camp Scout Centenaire Impeesa" et coûtera environ $71,500; réparti sur 260 acres, il sera situé à 26 milles au sud-ouest de Pincher Creek, près de la rive du Lac Beaver Mines, dans la réserve Crowsnest Forest. Cet agrandissement du camp actuel qui se trouve à proximité de Table Mountain dans les Rocheuses, sera complété d'ici 1967. "Impeesa" est le nom donné par les Zoulous à Lord Baden-Powell, fondateur du mouvement scout, et veut dire "Le loup qui ne dort jamais".

Associations adhérantes au mouvement scout mondial

Trois nouvelles associations se sont inscrites comme membres de la Conférence Mondiale des Scouts. Ce sont la Fédération du Scoutisme du Dahomey, l'Association Scoute du Kenya et celle de l'Ouganda. Cette nouvelle association aux quartiers généraux du mouvement scout mondial à Ottawa porte à 83 le nombre des pays inscrits et compte tout près de 9 millions et demi de membres. Durant 1963, les pays suivants se sont joints à la Conférence Mondiale des Scouts: le Congo (Léopoldville), le Sénégal, le Tanganyika, l'Algérie, l'Arabie Soudite, la Jamaïque et le Trinidad.

35 milles en selle

35 scouts de la Première Troupe Kinuso ont fait une randonnée de 35 milles à cheval, afin d'y réaliser un camp de nuit. Kinuso est situé dans la région forestière du nord de l'Alberta, tout-à-fait opposé à la région sud reconnue pour ses bêtes à cornes. On avait, à cet effet, embauché pratiquement tous les chevaux disponibles de la région, et on se servait d'une vieille voiture de ferme pour transporter l'équipement. Vu le succès de cette expédition, les scouts se proposent d'emprunter des chevaux de bât l'an prochain, afin de pousser plus loin dans la forêt.

Le plus jeune organiste a touché les grandes orgues

Jean-Yves Duperron, 8 ans, d'Ottawa, est probablement le plus jeune organiste au monde à toucher les grandes orgues durant une messe de minuit.

A Noël, il fit pourtant sa troisième expérience du genre puisqu'il a joué à l'orgue pour cette grande occasion dès décembre 1961 alors qu'il n'avait que 6 ans.

Le 25 décembre, il accompagnait la chorale de l'église Ste-Anne à Ottawa pour le Kyrie, le Sanctus et l'Agnus Dei d'une messe composée par son père sur un thème grégorien. Avant la messe, il interpréta le célèbre "Trempet Voluntary" de Henry Purcell.

Jean-Yves a commencé à pianoter à l'âge de quatre ans et il a tout de suite montré beaucoup d'intérêt pour les grandes orgues. Il a bien hâte de grandir et d'avoir les doigts assez longs pour pouvoir jouer n'importe quel morceau et pour utiliser le pédalier de son instrument.

Il a un penchant pour la belle musique et son compositeur préféré est Beethoven, nous disait sa mère. Son père, qui est professeur de musique, a peu de temps à lui consacrer et le jeune prodige se débrouille lui-même avec succès.

Ecoutons le Pape

Il n'est pas permis de croire que Dieu appelle au sacerdoce des enfants ou des adolescents que le manque de dons de l'esprit et du coeur, des tares psychiques évidentes, de sérieux défauts physiques rendraient inaptes aux divers emplois sacerdotaux et aux obligations de l'état ecclésiastique.

Paul VI

Afin que dans les coeurs des enfants et des jeunes gens germent et croissent l'estime et le saint enthousiasme à l'égard de la vie sacerdotale, il faut créer le climat spirituel approprié, dans la famille et à l'école.

Paul VI

Bien qu'un nombre relativement limité de chrétiens soit appelé au sacerdoce ou à l'état religieux, tous sont tenus de vivre et de penser selon l'esprit surnaturel de foi et donc de professer la considération et la vénération les plus profondes pour les personnes qui consacrent totalement leur vie à leur sanctification personnelle, aux intérêts spirituels de l'humanité et à la plus grande gloire de Dieu.

Paul VI

Un test "particulier" — Etes-vous soignée?

Ce petit test vous est soumis, pour vous apprendre à vous connaître et vous aider à vous parfaire.

— Vous démaquillez-vous tous les soirs très soigneusement avant de vous coucher?

— Nettoyez-vous légèrement votre visage le matin?

— Epilez-vous correctement vos sourcils?

— Brossez-vous vos cheveux matin et soir?

— Faites-vous un shampooing et une mise en plis sans attendre quinze jours?

— Vérifiez-vous votre coiffure avec deux glaces pour savoir si votre nuque est bien coiffée?

— Vous assurez-vous plusieurs fois par jour de la netteté de votre coiffure?

— Passez-vous de la laque sur vos ongles sans attendre qu'elle soit écaillée?

— Manucurez-vous vos mains chaque semaine?

— Lavez-vous vos mains avant chaque repas?

— Brossez-vous vos ongles dès qu'ils ne sont plus très nets?

— Soignez-vous vos ongles de pieds minutieusement?

— Vous épilez-vous régulièrement sous les bras?

— Mettez-vous du désodorisant si vous transpirez?

— Faites-vous réparer les talons de vos chaussures avant qu'ils ne soient complètement usés?

— Changez-vous vos bas, dès qu'une maille a filé?

— Epilez-vous vos jambes s'il en est besoin?

— Changez-vous votre houppette à poudre dès qu'elle est défraîchie?

— Une doublure décousue, un bouton absent, une tache sur vos vêtements vous incitent à réparer immédiatement les dégâts?

— Avez-vous prévu pour vos robes à manches très courtes, une patte pour retenir vos épaulettes?

— Avant de sortir, pensez-vous à regarder dans la glace si votre robe ne dépasse pas votre manteau ou si votre jupon ne dépasse pas votre robe?

— Répondez par OUI ou par NON à chacune des questions posées.

Si vous obtenez 18 OUI vous êtes tout de même soignée.

Si vous obtenez 15 OUI vous avez des progrès à faire.

Si vous avez moins que 15 OUI, il faudrait reviser votre comportement qui laisse à désirer.

Billet du vendredi

Maurice Lebel en Turquie

Spécial à La Liberté et le Patriote

M. Maurice Lebel, de Québec, professeur à l'Université Laval, est un spécialiste du grec et de la littérature grecque.

C'est à ce titre qu'il passa de longs mois en Turquie, à deux reprises.

Son dernier voyage remonte en 1957 et il livre ses impressions sur ce pays dans un mince ouvrage de 66 pages: **Images de la Turquie. (1)**

Nombre de gens penseront qu'il eût peut-être mieux fait de se balader en Grèce, mais ils se trompent.

Sans doute Maurice Lebel séjourna-t-il en Grèce, mais il lui était impossible de connaître et comprendre à fond ce pays, sans pénétrer en terre turque.

Car la Grèce d'autrefois se trouve, pour la plus grande partie, dans la Turquie d'aujourd'hui.

Cela, on ne le sait pas assez, ou on l'a oublié.

Il faut se mettre en tête qu'Ephèse et Troie, Milet, le Méandre, le Pactole, connurent leur plus sûre gloire dans une Grèce qui n'est plus, devenue territoire turque.

La retraite des Dix Mille se déroula en Anatolie, et c'est là qu'Alexandre remporta quelques-unes de ses plus glorieuses victoires.

Le riche Créaus vécut en Turquie, comme Diogène le pauvre.

* * *

Maurice Lebel visita la Turquie par le menu, en cherchant l'âme dans les monuments anciens et les modernes, l'histoire, la tradition, les hommes.

Il la parcourut du nord au sud, de l'est à l'ouest, jusqu'en cette région difficile d'accès qu'est celle d'Erzurum et du mont Ararat, que l'on ne peut voir sans autorisation spéciale d'Ankara.

Il note que le pays en est un de petits villages (il en est 42,000), où vivent vingt millions d'habitants.

Cela veut dire les huit dizièmes de la population.

La plupart des touristes visitent surtout Istanbul, Constantinople et Bizance d'autrefois, mais cela ne leur donne qu'une connaissance superficielle de la Turquie.

Ils peuvent se rendre à Brousse, ville productrice de soieries, qui paraît vivre en marge du temps et où s'élève la célèbre mosquée verte, construite de marbre d'un blanc pur; à Smyrne ou Izmir, de son nom turc, ville commerciale que ses habitants estiment plus belle qu'Istanbul; à Ankara, capitale du pays et métropole de la Turquie moderne, tirée du néant par la volonté de Mustapha Kemal Atatürk.

Ils verront là des aspects de la Turquie, mais ils n'en approcheront le peuple qu'à la campagne.

* * *

C'est à la campagne qu'ils apercevront l'homme m o y e n, resté près du sol et lui-même, devant peu à cette civilisation qui aplanit et uniformise.

Car le véritable Turc ne se trouve pas facilement en Turquie, sinon dans le coin d'Eyoub à Stamboul et en quelques autres endroits, et l'on se demande s'il n'en est plus en Russie soviétique, qui compte 30 millions de **frères disparus.**

Maurice Lebel fit en Turquie tous les pèlerinages qu'il est permis, aussi bien en zone militaire qu'aux ruines des villes englouties, à la ville et à la campagne, le long du Bosphore jusqu'à la Mer Noire, au fin fond de l'Asie mineure, le long du littoral de la mer Egée, où les îles turques et les grecques luttent pour le triple prestige du pittoresque, du soleil, de la beauté.

Il est un guide excellent, sûr et instruit de son sujet, si érudit qu'il est parfois difficile à suivre et il finit par nous émerveiller, non tant par la science qui est sienne, que par l'ignorance qui est nôtre.

Malgré tout, son livre est trop court. On ne l'a plus tôt fini qu'on en redemande.

Qu'attend-il pour donner les multiples pages qu'il rédigea sur place, en cours de route, et qu'il n'a encore jugé bon de publier?

L'ILLETTRE.

(1) Librairie de **l'Action catholique**, Québec.

Savoir former l'enfant

Le Père Monsabré raconte qu'une paysanne depuis longtemps épouvée par la maladie, avait l'habitude de réunir par la prière onze enfants autour de son lit. Avant la prière on lisait la vie des Saints.

— Un soir on avait lu la passion d'un jeune martyr qui au milieu des horribles tourments, était mort confessant joyeusement le nom de *Jésus*. Après la lecture, la mère s'écria la voix pleine de larmes: — Oh mes enfants, qui donc en ferait autant aujourd'hui?

Les onze enfants se levèrent ensemble et répondirent: "Nous mère, nous tous, avec la grâce de Dieu!" Et le grand orateur ajoutait: Voilà, Messieurs, les sentiments que vous ferez éclore dans l'âme de vos enfants, si vous preniez l'habitude chaque jour à une heure réglée, de fermer les livres frivoles, d'imposer silence aux bruits de la vie mondaine, pour faire de la vie des Saints, la lecture de famille.

Les mères de familles qui gémissent et hurlent quelquefois sur le sort de leurs grands enfants, auraient mieux fait d'imiter la mère que l'on vient de citer comme modèle, quand leurs grands enfants étaient de petits enfants.

On ne sait plus élever les enfants de nos jours.

D'abord pour élever des enfants il faut avoir été élevé soi-même.

Une mère qui passe son temps dans les théâtres et qui y amènent ses enfants, ne peut pas élever ses enfants.

La mère qui met entre les mains de ses enfants des cahiers de modes, des magazines, toutes sortes de romans à sensation, ne sait pas élever ses enfants.

Il faut former la volonté de l'enfant, l'habituer à bien vouloir, à ce soumettre, à se renoncer. Il faut le faire savoir souffrir.

Ensuite, il faut habituer l'enfant à être franc, juste, honnête, charitable.

OEUFS ET POIS AU GRATIN



Ce plat, à la fois substantiel et appétissant, sera accueilli avec enthousiasme par tous les membres de votre famille. Selon la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada, il est parfaitement adapté aux journées froides de l'hiver et de plus, il se prépare rapidement. Deposez des moitiés d'oeufs cuits dur sur des petits pois et nappez d'une sauce au fromage onctueuse. Saupoudrez d'un mélange de chapelure et de fromage râpé et dorez au four. Mmmm . . . quel arôme et quel réconfort!

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Une célèbre actrice avait l'habitude de porter des gants à la scène, sans se douter qu'en cachant ses admirables mains, elle se privait de précieux auxiliaires. Aussi fut-ce la reconnaissance à une spécialiste des mains qui le lui fit remarquer et lui enseigne à "en jouer" et à faire valoir cette beauté par de subtils jeux des doigts. Si vos mains ne sont pas très jolies, évitez de faire beaucoup de gestes en parlant. N'attirez pas l'attention sur elles. Mais, sachez que même en des mouvements discrets, elles peuvent être 100 fois plus éloquentes que vos paroles. Car la main parle. Elle promet, invoque, craint, doute, s'attriste et s'égaye. Les mains sont un peu le reflet de votre personne.

◆ ◆

Le juge: "Enfin, pourquoi l'avez-vous jetée dans la rivière, votre femme?"

L'accusé: "J'avais beau lui expliquer, elle voulait rien comprendre. Alors, je l'ai mise . . . au courant."

Si vos vitres sont tachées de peinture, passez une petite brosse imprégnée de décapant neutre; les taches voisines des châssis doivent être grattées au couteau avec précaution.

◆ ◆

Prise chaude avant d'aller au lit, et préparer un peu à l'avance, une infusion de fleurs de tilleul, sucrée avec du bon miel et aromatisée avec une cuillerée à café de rhum convient aux personnes fatiguées, nerveuses ou inquiètes; elle repose et calme les nerfs et aide à bien dormir.

◆ ◆

Saviez-vous que le mot gratiner veut dire: Faire dorer un mets au four sans le couvrir.

◆ ◆

— Ainsi, vous désirez que je prenne votre défense? Pourriez-vous payer les honoraires?

— Certainement, j'ai deux mille dollars à vous donner.

— Oui cela suffira. Et de quoi êtes-vous accusé?

— D'avoir volé deux mille dollars!

◆ ◆

Il est dangereux de laisser des tapis ou des linoléums en mauvais état, le bébé risque de buter contre les coins relevés et de tomber.

◆ ◆

Lorsqu'en prenant congé d'un ami, il créa pour la première fois le mot "adieu", l'homme n'a-t-il pas voulu dire à la personne aimée: "Je ne suis plus là pour veiller sur toi, mais je te recommande à Dieu qui veille sur tous.

Dumas, père.

◆ ◆

Voici une idée pour préparer un sandwich découvert, à la danoise. Sur des tranches de pain de seigle légèrement beurrées, l'on met des tranches minces de concombre non pelé et l'on y dispose des sardines bien égouttées, en ajoutant des radis hachés comme garniture.

◆ ◆

— Quel âge aviez-vous lorsque vous vous êtes marié?

— Ma foi, je ne m'en souviens plus! Mais sûrement, ce n'était pas l'âge de raison!

◆ ◆

Les plans que l'on fait pour l'époque de la retraite ne doivent pas se borner à des rêves de voyage ou de simple flâneries. Quelques semaines d'oisiveté peuvent engendrer l'ennui, ce qui n'est pas désirable dans le cas de personnes âgées à leur retraite. Préparez-vous à vous livrer, au moment où vous prendrez votre retraite à des passe-temps et à des occupations intéressantes.

Saviez-vous qu'on vieillit plus l'été et durant la nuit?

Un journal roumain "l'Etincelle" relate une intéressante communication d'un professeur d'origine roumaine sur "les périodes et cycles de vieillissement".

Le dernier des profanes sait, depuis longtemps, que l'homme ne vieillit pas 24 heures sur 24 à une cadence régulière. Certains jours nous paraissons même "rajeuni" pour attraper ensuite, plus ou moins subitement, après une maladie, une dépression nerveuse ou des ennuis, un "coup de vieux". Mais, en dehors de ces cas de "force majeure", le vieillissement normal lui-même est irrégulier. Contrairement à ce qu'on pourrait supposer, il est, par exemple, plus rapide en été qu'en hiver.

Certes, l'hiver expose l'organisme à un effort plus soutenu provoqué par le froid, ralentissant le fonctionnement de certains organes. L'idée de l'hivernation est née d'ailleurs de cette constatation. Les rayons du soleil, utiles et même indispensables, stimulant, en outre, l'organisme, accélèrent ainsi automatiquement et obligatoirement son usure. Ce qui expliquerait également l'âge moyen assez court des habitants des régions tropicales.

Il n'y a cependant pas que les saisons qui influent sur notre vieillissement; autre paradoxe: le vieillissement s'accomplit surtout la nuit. Pourquoi? Pour la même raison qui veut qu'on ne sente la fatigue qu'en s'arrêtant et rarement en plein effort. La nuit, au repos, l'organisme fait le bilan de ses efforts et en accuse l'usure. C'est pour cela que les attaques du coeur, les congestions cérébrales et les décès sont si fréquents en plein sommeil.

Pays et proverbes

Vous pouvez écraser quelqu'un sous le poids de votre langue.

Chine.

* * *

Je ne trouverai donc personne pour témoigner contre lui? Non . . . il n'a pas d'amis! — Arabie.

* * *

On est maître d'un mot qu'on n'a pas prononcé. Mais sitôt qu'il est dit, le rôle est renversé.

Chine.

* * *

Il ne faut pas laisser pousser l'herbe sur le chemin de l'amitié.

Italie.

* * *

"Si tu me trompes une fois, c'est ta faute; si tu me trompes deux fois, c'est la mienne."

Espagne.

* * *

Si tu as un ami, visite-le souvent, car les épines et les broussailles hérissent le chemin où personne ne marche. — Inde.

Influence de la femme

Le foyer domestique, ce centre aime ou rayonne tout le bonheur de la maison, existerait-il si une femme n'était là pour entretenir sa flamme? Sans maîtresse du logis, l'âtre semble froid et désert. L'oeil qui dirige tout, la voix qui concilie, la main qui guérit, le sourire qui égaye, le coeur qui console, qui rend la force aux malheureux, où sont-ils lorsque la femme est absente? Qu'est devenue l'âme de la vie de famille?

Voyez la jeune fille soigner la vieillesse de ses parents infirmes et rendre au père, à son déclin, les tendres soins qu'enfant elle recevrait de sa mère. Ses charmes commencent-ils à s'épanouir? elle apprend que son sourire est une recompense et elle l'accorde aux louables efforts, au mérite d'un frère ou d'un fiancé; son regard, plein de tendresse, leur enseigne le chemin du devoir qu'elle sait leur rendre plus facile et plus doux.

Epouse, c'est son amour qui fonde le logis, où seule elle peut entretenir le bien-être et la paix. Les biens qu'amasse le travail énergique de l'homme, c'est la main, à la fois prudente et libérale, de la femme qui les répand et les ménage. Elle sait économiser pour donner.

Son affection rayonne sans cesse sans s'épuiser jamais. Pour instruire l'enfant, elle rajeunit son intelligence; elle stimule les vertus de l'adolescent; elle apporte à l'homme l'appui de sa patience et de sa douceur; elle le soutient dans ses découragements, lui fait supporter l'injustice et adoucit pour lui jusqu'à l'aiguillon du remords; car tout mortel peut faillir.

Ce que l'homme acquiert, c'est la femme qui le conserve, parce qu'elle l'aime; ce qu'il construit, elle l'orne, elle l'embellit, parce qu'elle l'aime; lorsqu'il punit, elle pardonne, toujours fidèle à sa mission de tendresse et d'amour.

La religion chrétienne a consacré dans la mère de l'Homme-Dieu un admirable symbole de toutes les vertus qu'elle demande à la femme: pureté, prudence, fidélité, sagesse, dévouement, pitié. Quelle soit le salut des infirmes, le refuge des pécheurs ou la consolatrice des affligés, tous ces attraits, toute sa force, tout son pouvoir se résume dans ce seul mot des Grecs: CHARIS! qui veut dire à la fois grâce et charité.

Vient de paraître

LA ROSE DE PIERRE
d'Yves Thériault

La mode humaine reste à l'amour. Ce n'est pas un sentiment que le progrès, l'évolution, la science ou la socialisation ont encore pu détruire sur terre.

Paradoxalement, la plupart des écrivains n'accordent plus à l'amour, le simple amour, l'attention qu'il mérite. Ou alors, s'ils le font, il s'agit de cas relevant plus de la psychiatrie que des poèmes de Paul Géraldy. Nous sommes bien loin du marivaudage, bien loin aussi des sonnets de Shakespeare, en ce siècle qui donna Sartre et Sagan, et les tortueuses angoisses des romans à la mode.

C'est donc en croyant respecter les goûts généraux et en croyant aussi, d'une certaine façon, revaloriser l'amour, que Les Editions du Jour lancent présentement le plus récent livre de Yves Thériault, "La Rose de Pierre".

Une fois de plus cet auteur canadien explore de nouvelles avenues et, une fois de plus, il s'y montre bien à l'aise et en possession de ses moyens.

Il ne peut s'agir avec lui de mièvreries, il en serait incapable, mais les sentiments exprimés restent simples. A travers les conflits d'intention, à travers la confusion du monde moderne, il s'agit le plus uniment du monde des retrouvailles entre hommes et femmes, sur le plan de l'amour.

La prolixité de Yves Thériault se manifeste une fois de plus, mais s'y ajoutent une grande maturité de style et son habituelle puissance d'évocation. Le livre plaira donc à ceux qui espèrent l'amour, à ceux qui le connaissent et, tout aussi bien, à ceux qui s'en souviennent.

Un très beau livre de 144 pages, dans la collection "Les romanciers du jour", La Rose de Pierre est en vente partout au prix populaire de $1.50, dans les librairies, les principaux dépôts de journaux ou chez le distributeur, La Patrie, 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Courrier de Louise

R. — **Grand merci à la lectrice de Montréal** qui a eu l'amabilité de m'envoyer l'adresse exacte de Mme John F. Kennedy pour la correspondante qui la demandait. Voici: 3017, rue North, Georgetown, D.C.

☆ ☆ ☆

R. — **Tous nos remerciements** à M. Albiny Robert, Monastère des Pères Trappistes, St-Norbert, Manitoba. Celui-ci sera très heureux de recevoir des vieux chapelets. Ils seront remis en bon état et envoyés dans les missions. Les colis peuvent être envoyés contre remboursement (C.O.D.).

☆ ☆ ☆

Q. — Que pensez-vous des entrepreneurs qui construisent des maisons-appartements, puis qui font une grande réclame proclamant que celles-ci sont munies de tous les perfectionnements les plus modernes: climatisation, murs insonores, éventails, etc., etc., et qui n'offrent réellement qu'une partie de ses commodités? Ne trouvez-vous pas qu'ils trompent le public? Croyez-vous que les personnes qui signent un bail, croyant obtenir ces avantages et qui paient honnêtement le loyer spécifié puissent obtenir leurs droits devant la loi ou faire annuler leur bail? Votre opinion nous serait très utile. — **Roulés.**

R. — "Il ne faut pas croire tout ce qu'on lit dans les journaux", dit un dicton bien connu. Un terme légal "caveat emptor" est un avertissement à l'acheteur de vérifier si tout est bien selon les termes du contrat avant de le signer. Il devrait être ajouté aux baux. Je ne saurais vous dire exactement ce que sont vos droits. Il est certain que vous avez été trompés par une fausse réclame, mais seul un homme de loi saurait vous dire quels sont vos droits et qu'elles revendications vous pouvez faire. Avis aux autres qui rêvent d'un nouvel appartement dans un immeuble de construction récente, renseignez-vous auprès de personnes qui l'habitent déjà. Consultez plusieurs locataires, car il y en a de toutes sortes et vous pourrez prendre l'opinion de la majorité.

☆ ☆ ☆

Q. — Ma soeur et moi sommes les aînées d'une famille assez nombreuse. Nos parents possèdent une grande maison et nous pouvons tous, sans nous nuire, recevoir nos amis et bien nous amuser. Depuis quelques mois nous sommes fréquentées assez sérieusement par de gentils garçons que nos parents aiment bien. Je dirais même qu'ils les aiment un peu trop, car quand ceux-ci viennent passer une soirée chez-nous et que nous veillons tranquillement à quatre, nos parents passent la soirée presque entièrement avec nous. Nous ne recherchons pas la plus stricte intimité, ni ne cherchons à fuir leur surveillance, mais ne trouvez-vous par qu'ils pourraient nous laisser le salon de temps en temps en se contentant de saluer nos amis et de leur faire un "brin de causette" à leur arrivée? Il serait facile pour nous de sortir en auto à deux ou à quatre, mais nous aimons recevoir à la maison. Nos parents lisent votre courrier, peut-être se reconnaîtront-ils?

Aimons notre "home".

R. — J'ai abrégé un peu votre lettre, faute d'espace, et j'espère que vos parents se reconnaîtront et, étant sans aucun doute très heureux que vous aimiez à rester chez-vous, ils feront preuve d'un peu plus de tacte. Vous êtes sérieuses toutes les deux et vos parents, tout en se montrant très accueillants pour vos amis, devraient certainement vous offrir l'occasion de causer ensemble et d'apprendre à vous mieux connaître. Quand la maison est trop petite, il est souvent difficile pour les autres membres de la famille de se distraire lorsqu'il y a de la visite au salon, mais puisque vous avez tout l'espace nécessaire, il serait préférable que les membres de la famille se contentent de saluer les invités et peut-être de venir au cours de la soirée offrir des friandises. De temps à autre, si vos amis sont invités pour le dîner, par exemple, toute la famille pourra se joindre à vous, mais sûrement pas à chaque visite. Je vous félicite de n'être pas de celles qui ne peuvent attendre pour sortir de la maison presque chaque soir. Continuez et j'espère que vos parents comprendront. Bonne chance.

LOUISE.

Ne sacrifiez jamais le petit déjeuner

A 15 ans, si le petit déjeuner est un repas inexistant, il en sera de même à l'âge de 25 ans. Cette formule n'est peut-être pas véridique dans la totalité des cas, mais il est certain que les habitudes alimentaires se développent dans l'adolescence, pour avoir des répercussions à l'âge adulte.

Les jeunes, surtout parmi les filles, se disent trop pressés le matin, pour prendre un bon déjeuner, ou négligeront ce repas sous prétexte que c'est un bon moyen de se garder svelte.

Les adolescents devraient manger le matin, et si le repas est bien balancé, il ne contiendra pas un trop grand nombre de calories.

Voici une suggestion qui plaira sans doute aux jeunes. Le menu comporte un fruit ou jus de fruit, des céréales avec du lait, et pour celles qui comptent les calories, du lait écrémé, un oeuf à la coque ou un oeuf poché, un morceau de pain rôti, et un breuvage chaud ou un verre de lait. A l'heure du midi, on peut servir un steak grillé, des pommes de terre au four, des tomates en escalope, et de la laitue fraîche garnie d'une tranche d'ananas avec fromage à la crème. Pour dessert, on suggère de succulentes pommes cuites au four. Les fruits sont excellents pour les jeunes affamés, et ne gâtent pas leur appétit pour le repas du soir.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La fille du Veld

par MIRYAM

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 13

— Et tout cela parce qu'on y a découvert de l'or! murmura-t-il à mi-voix.

Puis il pensa à son retour à Johannesburg, après avoir quitté Marina et Storm. En le recevant chez lui avec sa cordialité habituelle, Harvey Fergusson avait deviné ce qui le ramenait et, s'il n'avait pas fait allusion à la conversation qu'ils avaient eue avant le départ du docteur pour Neu Halle, c'est que la tristesse qu'il discerna dans les yeux de Sander van Duren lui prouva que les Boers, ses frères, l'avaient reçu en ennemi ou presque. Et tandis que son regard errait sur la mer, s'arrêtait au bateau qui, le lendemain, l'emporterait vers les côtes britanniques, il évoqua Bloemfontein, ses tentes claquant au vent et son camp où grouillaient les Boers sans abri.

— Docteur van Duren!

Il sursauta en reconnaissant la voix de Mrs. Fergusson.

— Je vous cherchais, dit-elle en venant à ses côtés.

— Excusez-moi, j'avais besoin d'être seul un moment.

Elle lui adressa un sourire charmant, tout pareil à celui avec lequel elle l'avait accueilli lors de son retour.

— Le dîner est servi et ces messieurs n'attendent que vous.

— Dans ce cas, je m'en voudrais de prolonger leur attente, fit-il en offrant le bras à la jeune femme.

Quelques instants plus tard, ils étaient à table où, outre Mrs. Fergusson, tout à fait adorable et radieuse dans une robe claire qui faisait ressortir son teint mat, se trouvaient Mrs. Frank Serby, une petite rousse, plutôt potelée, et Mrs. Simmons, une belle grande femme tout à fait digne du colonel. Durant le repas, il ne fut question que de la traversée du retour et Sander sentait combien chacun des êtres qui l'entouraient était heureux de regagner la vieille Angleterre que certains avaient quittée depuis plus d'un an. Il sentit aussi, en écoutant les propos qu'échangeaient ses voisins, qu'à leur joie de revoir le coin de terre où ils étaient nés, sinon celui où ils avaient vécu, se mêlait un plaisir plus matériel, celui de vivre encore après avoir battu le Veld et s'être trouvé à plusieurs reprises face à face avec les Boers, avec la mort.

— Je suis d'autant plus heureux de quitter ce pays que la fièvre typhoïde y fait des progrès énormes, déclara tout à coup le major Fergusson en se penchant vers sa femme dont il prit la main . . . Et que je crains pour ma femme et pour mon fils ce mal terrible.

On en était au dessert quand il lança cette phrase en réponse à une question du capitaine Serby. Le colonel Simmons l'approuva d'un signe de tête et ponctua:

— Il paraît qu'à Bloemfontein, les "burghers" meurent comme des mouches.

Ce mot de "burghers" sous lequel Simmons désignait les Boers déplut à Sander mais rien dans son attitude ne décela son déplaisir.

— Pourquoi diable s'acharnent-ils à ne pas vouloir signer la paix? murmura Mrs. Serby.

— Cela ne les sauverait pas de la fièvre, Mrs. Serby, fit remarquer Harry Fergusson.

— Alors, qu'on supprime les camps où ils sont parqués comme des boeufs! fit-elle encore comme si elle adressait une prière aux autorités supérieures.

Il y avait tant de bonté en elle, que Sander, qu'elle avait regardé en disant ces mots, lui adressa un faible sourire.

— Ce serait risquer de répandre davantage un mal qui pardonne rarement, répondit le colonel Simmons comme si la question lui avait été posée personnellement bien que Mrs. Serby ne se fût nullement adressée à lui . . . Qu'en pensez-vous, docteur van Duren? ajouta-t-il.

Sander déposa la cuiller avec laquelle il s'était servi de salade de fruits.

— La seule solution est de prendre des mesures sanitaires efficaces, colonel Simmons.

Ce dernier leva les épaules avec un geste d'impuissance:

— Bien sûr, bien sûr, docteur, mais qu'y pouvons-nous?

Il y eut un silence. Tous les regards s'étaient tournés vers Sander. Allait-il accuser les Anglais en général et lord Kitchener en particulier de cet état de choses? Chacun remarqua même que sa main tremblait qui tenait la cuiller dans son assiette mais il n'eut qu'un mot, un seul, qui permit à Harry Fergusson de respirer plus librement.

— Rien, dit-il.

— N'empêche que les journaux de ce matin affirment que la situation est critique à Bloemfontein, reprit le capitaine Serby.

Cette phrase, qu'il aurait pu éviter, créa un nouveau malaise mais Mrs. Fergusson, pressentant que cette conversation devait être pénible à Sander van Duren, prit le parti de dire sur un ton qu'elle aurait voulu désinvolte mais qui sonna faux:

— Oublions tout ceci puisque demain nous aurons quitté le pays.

Le colonel la remercia d'un geste de la tête.

— Vous avez raison, Mrs. Fergusson, nous avons accompli notre devoir, que d'autres fassent le leur.

Et, sans transition, il poursuivit:

— Vous ne vous imaginez pas avec quelle joie je reverrai la Tamise au printemps, car c'est le printemps chez nous maintenant . . . Je l'imagine aux environs de Londres avec ses cottages et ses primevères . . .

La manoeuvre de Mrs. Fergusson avait réussi et, de toute la soirée, il ne fut plus question de fièvre ni de guerre. L'une et l'autre appartenaient à une terre dont on allait s'éloigner et, de ce fait même, elles devenaient étrangères à ceux qui, demain, seraient des passagers à bord du "Clyde". Tous avaient la conviction que loin du Veld où dormaient trop de morts, ils seraient enfin en sécurité en ayant fui la fièvre et les balles des mausers de ceux que Howard Milligan avait qualifiés de demi-sauvages.

Vint enfin le moment où chacun dut songer à regagner sa chambre. Le colonel Simmons donna le signal du départ en s'approchant de Mrs. Fergusson pour lui souhaiter la bonne nuit. Puis ce fut au tour de Mrs. Serby et de son mari à prendre congé. Finalement, il n'y eut plus dans le salon que le major Fergusson, sa femme et Sander.

— Bonsoir, docteur van Duren! murmura la jeune femme en tendant la main au médecin.

Il la prit, la retint un instant dans la sienne.

— Bonsoir, Mrs. Fergusson.

— Tu viens, Harry? demanda-t-elle en se dirigeant vers la porte.

— Va toujours, chérie, je te rejoins dans un instant, répondit Fergusson en allumant sa pipe.

Et quand il fut seul avec Sander:

— Vous allez commettre une folie, docteur van Duren!

Sander leva les yeux vers lui:

— Que voulez-vous dire?

La réponse du major vint, nette, catégorique:

— Que vous auriez tort de vouloir rester dans ce pays pour y soigner les malades . . . C'est votre rôle de médecin, je le sais, mais les Boers vous ont rejeté de leur communauté et votre geste n'aurait, à leurs yeux, aucune valeur. Ils seraient même capables de l'interpréter comme un aveu de culpabilité de votre part.

Et posant la main sur l'épaule du docteur:

— Je parle dans votre intérêt, Sander. Je n'ignore pas les sentiments qui vous agitent et contre lesquels vous luttez de toutes vos forces. Mais dites-moi, que pourriez-vous faire, seul contre la fièvre, vous serez vaincu sans le moindre espoir de vaincre.

Sander se libéra de la main de Fergusson et, s'approchant de la croisée ouverte sur la rade, il leva les yeux vers le ciel en disant:

— De Wet et Botha n'ont plus aucun espoir de vaincre et pourtant ils combattent encore, Harry.

Fergusson eut un soupir en le rejoignant:

— C'est vrai, Sander, mais qu'est-ce que cela prouve sinon qu'ils sont fous eux aussi.

— Leur folie porte un autre nom à mes yeux.

— Lequel?

— L'héroïsme et l'amour de leur terre, de ce Veld sauvage qui est leur et doit le demeurer.

Fergusson soupira de nouveau, tendit la main à Sander van Duren et, d'une voix triste:

— Dans ce cas, je n'ai plus rien à ajouter, Sander . . . J'espère cependant que vous serez des nôtres à bord du "Clyde" . . . Bonsoir!

— Bonsoir, Harry! fit Sander d'une voix amicale.

Il regarda le major quitter le salon, descendit à son tour jusqu'au hall où il s'empara des journaux et monta dans sa chambre. Le capitaine Serby ne s'était pas trompé au sujet de Bloemfontein, maints articles y décrivaient la situation sous un jour tragique et, en admettant même que ces articles fussent rédigés dans le but de frapper l'imagination des Boers qui continuaient la lutte et de les inciter à mettre bas les armes, Sander en sa qualité de médecin, mesurait nettement et clairement le danger.

Il déposa les journaux. D'un geste lent, il tira de sa poche son portefeuille et en sortit la lettre de sa mère qu'il relut à mi-voix quoiqu'il en connut chaque mot: "Neu Halle, le 16 novembre 1901 . . . Mon fils . . Ton père est mort, face à l'ennemi, dans les bras de ton frère Klaas. Si tu avais été à ses côtés, tu aurais peut-être pu le sauver, Dieu ne l'a pas voulu ainsi, que Son saint nom soit néanmoins béni . . . Vois-tu, Sander, nos troupes manquent de tout, même d'un médecin . . .".

— Même d'un médecin! fit-il tout bas.

Il replia la lettre, s'accouda à la fenêtre et promena les yeux sur la rade. Le "Clyde" était là, tous feux allumés, toutes soutes béantes dans lesquelles des débardeurs entassaient des tonnes et des tonnes de charbon. Demain, aux premières lueurs de l'aube, le navire appareillerait et, quelques jours plus tard, il arriverait en vue de Southampton . . . Puis, s'il le voulait, ce serait Londres, sa maison, Aubrey et son beau sourire qui lui dirait: "Tu es revenu, je t'ai attendu, Sander . . .".

Oui, ce serait tout cela mais il laisserait derrière lui Neu Halle et sa mère assise devant l'âtre à contempler les portraits de son mari et de ses fils, le Veld et le souvenir de Henkel, du kopje au pied duquel Marina et lui s'asseyaient lorsque, après sa blessure, elle avait été en état de marcher . . . Ce serait laisser à la grâce de Dieu Bloemfontein et son camp de misère . . .

Il se prit le front dans les mains, et demandant secours à Dieu:

— Mon Dieu, montrez-moi le chemin que je dois suivre, murmura-t-il.

Et il demeura ainsi, immobile, jusqu'au moment où l'aube le surprit. Alors seulement, il releva la tête pour voir devant lui le port balayé par un premier rayon de soleil qui faisait scintiller les cuivres du "Clyde". Peu après, la sirène du bateau déchira le ciel. On frappa à sa porte en criant:

— Il est cinq heures, docteur van Duren!

— Merci, répondit-il.

Il prépara sans hâte sa valise, se munit de sa trousse et descendit dans le hall. C'est là que Harry Fergusson, sa femme et Régy le trouvèrent. En voyant la valise, Mrs. Fergusson eut un sourire qui éclaira son beau visage.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 41

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

SOYEZ INDEPENDANT, cessez de travailler pour les autres, dirigez votre propre commerce, vendez dans votre voisinage. Cosmétiques, produits culinaires, toniques, brosses, nettoyeurs, etc. Demandez détails. FAMILEX, Dept. O-7, 1600, Delorimier, Montréal.

ON DEMANDE DATLYO BILINGUE compétente avec expérience dans la tenue de livres de préférence. S'adresser à Eastern Smallware & Stationery Ltd., 339, rue Princess, Winnipeg. 45-113-45C.

ON DEMANDE — Jeune homme ou jeune fille capable de dactylographier en français et en anglais et de calculer vite et correctement. Une connaissance de la tenue des livres et des machines à calculer préférable, mais non essentielle. S'adresser par écrit au Gérant du bureau, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 44-99-46C.

DAME QUI CONDUISEZ VOITURE — Si vous aimeriez à travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant régulièrement, chaque mois, un groupe de clientes du Studio Girls Cosmetic, dans un district qui sera établi bientôt dans la ville et région de St-Boniface, et en faisant quelques livraisons légères, etc., écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dept. CW-42, 840, avenue LaFleur, Montréal 32. Cette route paiera jusqu'à $5.00 l'heure. 43-85-45C.

ON DEMANDE
AGENT D'IMMEUBLE

bilingue (anglais-français) pour travail surtout dans nouveau développement à St-Norbert. Offre très attrayante. Revenus élevés. Expérience désirable, mais non essentielle, car nous entraînerons le candidat. Répondez confidentiellement à Boîte 98, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, ou signaler WHitehall 3-5408 pour rendez-vous. 44-98-45C.

Votre corsetière SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.50

Signalez 247-4288

Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.

278, ave Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1654
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY

Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

RECOUVRONS ET REMBOURRONS chaises de cuisine, fauteuils, etc. 60% moins cher que les compagnies. Signaler: 233-5398. 44-102-46C.

CULTIVATEUR, CELIBATAIRE, catholique pratiquant, sérieux, sobre, prospère, habitant la prairie de l'Ouest, brun, aux yeux bleus, 36 ans, 5' 6", 165 livres, en bonne santé, désire correspondantes, mêmes qualités, entre 25 et 35 ans aimant vivre sur la ferme. Pas de divorcées ni de séparées. C.P. 181, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 44-104-45C.

A LOUER — Garage, Rue Aulneau. Signaler: 233-6419 après 5 h. 43-88-T.F.

A LOUER — Près hôpital St-Boniface. Logis non meublé, 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. "Space heater". Poêle et réfrigérateur. Libre: 15 janvier ou 1er février. $50. Signaler: CHapel 7-3275. 39-985-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 4 pièces, entièrement privé. Poêle et prélarts fournis. Près de toutes commodités. Libre. Pour personnes tranquilles. Appeler WHitehall 3-9031 après 6 h. 39-996-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 grandes pièces, près basilique. Poêle et réfrigérateur. Signaler: CEdar 3-5393. 43-86-46C.

A LOUER — St-Boniface, 298, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces, salle de bain privée. Adultes de préférence. $82.50, comprenant poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, antenne. Garage si désiré: $5.00. Signaler: 233-5155. 43-64-T.F.

A LOUER — 1er avril. St-Boniface. Logis privé: 3 pièces. Salle de bain et cuisine complètes. Réfrigérateur, poêle et laveuse. Stationnement disponible. Adultes de préférence. $65. Appeler M. Lonergan: CHapel 7-5084. 44-103-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Pour couple âgé tranquille. 2e étage. Signaler: CEdar 3-1656. 43-66-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 156, rue Bertrand, près hôpital. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Place de stationnement. Signaler: CEdar 3-1789. 43-79-T.F.

APPARTEMENTS HALLMARK "A", no 2, avenue Carrière. Site de choix, face à la rivière Rouge. Logis: 3 et 4½ pièces. Signaler: ALpine 3-5637. 43-75-46C.

POUR SOIREES SOCIALES, MARIAGES OU ANNIVERSAIRES la musique "western" par les Canotiers", "Red River Canoers" est toujours à votre disposition. Pour réservations, écrire à: Gilbert Vandale, 909, avenue Redwood, Winnipeg, ou signaler: JUstice 2-4604. 44-111-47C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces avec poêle. Nouvellement décoré. Signaler: CHapel 7-5003. 45-114-47C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Avec commodités de cuisine. Place de stationnement. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-1768. 45-116-46C.

A LOUER — St-Boniface, 495, rue Des Meurons. Logis: 5 pièces dans duplex moderne. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er mars. Signaler: CHapel 7-8238. 45-119-46C.

A LOUER — St-Boniface, 314, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. $70. Signaler: CHapel 7-4073. 44-101-45C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Signaler: CEdar 3-6892. 44-110-45C.

A LOUER ou A VENDRE — Rue Sterling, St-Vital. Maison: 5 pièces, salle de bain nouvellement décorée. Libre: 15 février. Loyer: $85.00 par mois. S'adresser à Philippe Perron, St-Norbert, Man. Téléphone: GLobe 3-8025. 43-69-T.F.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

BOVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
Téléphone: GLobe 3-6471

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.

Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse

Louis Matile & Fils

maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

A VENDRE — Poêle électrique "Viking" 21", complètement automatique, 4 éléments de surface. Moitié prix. Presque neuf. Laveuse "Maytag", pompe de vidage et autoarrosage. En bon état. Petite table de cuisine chromée avec panneaux rabattants. S'adresser après 5 h. 30 à 145, rue Scott, appt. "E", Winnipeg. 45-117-46C.

A VENDRE — Winnipeg "West End". Maison: 11 pièces. Désirerait un couple intéressé à continuer à garder des pensionnaires. Revenu mensuel: $500 et plus. Pas d'agents, s.v.p. Signaler: SPruce 2-5540. 45-115-46C.

A VENDRE — Haywood, Manitoba. Maison: 1 étage, 5 pièces. Garage. Grand lot. S'adresser à C.P. 69, Haywood, Man. 43-87-45C.

A VENDRE — St-Pierre. 320 acres. 30 vaches à lait. 15 jeunes. Contrat de lait: 18,000 livres. Machines aratoires. Citerne pour lait. Taxe: $1.00 l'acre. Le tout: $57,000; $10,000 comptant. Balance facile à 6½%. Signaler: 247-5204. 38-973-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, près hôpital. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Termes faciles. Signaler: WHitehall 3-9961. 43-61-45C.

A VENDRE — St-Claude, Man. Maison: 8 pièces. Très bon état. 4 lots. Garage. Arbres fruitiers. S'adresser à: Ludovic Philippot, 802, avenue Nottingham, Winnipeg 15. Téléphone: 333-4560. 43-70-T.F.

A VENDRE — St-Norbert, rue De l'Eglise. Lot: 71' (largeur) x 125'. Appeler CHapel 7-1320 ou CHapel 7-1403. 44-93-47C.

A VENDRE — Ferme: 160 acres. 110 en culture. Bâtiments. Eau. Chemin gravelé. Autobus scolaire. $55.00 l'acre. 4 milles au nord, 2½ milles à l'est. Téléphone: St-Pierre 22. 45-112-46P.

A VENDRE — GARAGE SPACIEUX. 50 milles sud de Winnipeg. Bon district de culture, grain et générale, agence de machines aratoires. Bureau et ameublement compris ainsi qu'étalage de pièce de rechange. Logis attenant. S'adresser à Boîte 118, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 45-118-48C.

A VENDRE — Rue La Vérendrye, près écoles. Bungalow: 4 pièces. Salle de bain: 4 unités. Salon: 15' x 21'. Tapis mur à mur. 3 jardinières (planters) au salon. Cuisine: 11' x 14' avec tuiles blanches. Beaucoup de décorations. Le tout en bon état. Bien isolée. Soubassement équipé pour laveuse automatique. Pas d'agents. Prix: $7,000. Signaler: CEdar 3-1828 ou CEdar 3-6338. 45-120-T.F.

A VENDRE — Ferme: 295 acres. 230 cultivées, région de La Broquerie. Puits artésien, bonne maison: 8 pièces. Grande étable et grange à foin. 5 autres bâtiments, 45 têtes d'animaux, 22 vaches laitières. Tracteur et machineries. $18,000. $12,000 comptant. S'adresser à Boîte 97, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 44-97-45P.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

Si vous désirez vendre ou acheter une maison, adressez-vous à Alexander Agencies Ltd., 1500, Polo Park, ou Pierre Pineau, St-Norbert, 453-1977. 26-793-T.F.

A VENDRE — Haywood, Man. Pour cause de santé. Restaurant avec logis, salle de billard et salon de barbier. Très bon commerce pour barbier. S'adresser à M. Massinon, C.P. 90, Haywood, Man. Téléphone: St-Claude 311-31. 40-12-T.F.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F.

ST-ADOLPHE
A vendre dans nouveau développement

Grand lot boisé: 81' x 185'. Très pittoresque. Endroit idéal pour établir une nouvelle demeure. Bonnes écoles. Accès facile à la ville en quelques minutes. Voyez nos plans. S.v.p. appeler 247-9267. 42-58-T.F.

A VENDRE — Village d'Elie. Maison: 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Soubassement complet avec salle de récréation finie en pin noueux. Garage et patio. $10,500. $2,500 comptant. Balance facile. Appeler: Elie 33, G.-E. Girard, Elie, Man. 42-44-46C.

A VENDRE — St-Pierre, Man. Ferme: 467 acres. 390 en culture, 210 prêtes à semer, 150 semées en luzerne, trèfle d'odeur et fléole (timothy) pour graines de semence. Poulailler moderne avec nids de broche pour 2,000 poules. Maison: 7 pièces, salle de bain, chauffage automatique. Prix: $47,000, $20,000 comptant seulement. Appeler M. Doerksen, le soir: EDison 4-7059, Scott Realty, WHitehall 2-8266, 887, rue Main, Winnipeg. 42-43-48C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Maisons neuves à vendre à St-Norbert

Bungalows: 3 et 4 chambres à coucher. Maisons, 2 étages: 4 chambres à coucher avec garage attenant. Maisons à niveaux variés: 4 chambres à coucher. Prix: de $13,900 à $19,900 avec $500 de rabais pour travail d'hiver si éligible. Signaler: SP 5-8463 ou 453-1977. 37-962-T.F.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Giroux. Seulement: $11,500. Bungalow moderne: 4 ans, 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: gaz. $2,000 ou plus comptant.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Triplex. Logis: 6, 4 et 3 pièces. 3 salles de bain. 2 soubassements. 2 chauffages: un à l'huile, l'autre au gaz. 2 entrées privées pour chacun. Garage et hangar attenants. Outillage électrique pour menuisier inclus. $8,000 comptant. baalnce à termes très accommodants.

Parc Windsor — Chemin Elisabeth. Bungalow moderne, devanture pierre. 2 ans, 3 chambres à coucher. Grande cuisine. Auto-port. Soubassement complet. $8,500. Balance: termes.

St-Boniface — Rue Hamel. Maison: 2 logis, 4 et 3. Entrées et salle de bain privées. Chauffage: gaz. Lot: 33' x 120'. Garage. Installation complète pour protection contre incendies. Valeur: $600. Fils électriques et chauffe-eau neufs. $5,000 comptant. Balance: termes.

St-Boniface — Centre. Restaurant. Commerce établi depuis nombreuses années. Profit net 1963: $9,000. Loyer mensuel: $155 logis 4 pièces inclus. $14,000 marchandises, équipement et accessoires modernes.

St-Boniface — Rue De la Morénie. Maison familiale: 9 pièces. Près écoles. Soubassement complet. Lot: 50' x 120'. Taxe: seulement $280. $5,000 comptant. Balance: termes.

St-Vital — Rue Sherwood. $9,700. 4 pièces. Chambre supplémentaire au soubassement. Chauffage: gaz. Lot: 50' x 140'. Près école et église. $2,000 comptant.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
43-92-45C.

Logis à louer

DANS IMMEUBLE NEUF
Près hôpital St-Boniface
203, rue Bertrand
Suites de 3½ à 4½ pièces
possession immédiate
Signalez 943-9516
le soir ou 452-0637

Projet d'une église "interconfessionnelle" en Afrique du Sud

PRETORIA (CCC) — Les anglicans, catholiques, méthodistes et presbytériens de Sasolburg (au sud de Johannesburg) envisagent de bâtir une église pouvant servir à leurs différentes communautés.

Le projet est actuellement aux mains d'un Bureau composé du clergé et de deux laïcs de chacune des dénominations citées plus haut. Un comité pour lever les fonds nécessaires aide ce Bureau et s'est donné pour tâche de recueillir en deux ans l'équivalent de 30,000 francs français.

Entre-temps, des représentants de ces communautés et de plusieurs autres tiennent régulièrement des réunions fraternelles pour discuter des problèmes d'intérêt commun. Cet exemple s'est répandu parmi le peuple, de sorte que les barrières de l'intolérance religieuse, dans cette région qui se développe rapidement, sont en train de faire place à une amicale compréhension.

A VENDRE

Rue St-Jean-Baptiste — Semi-duplex en stuc. 4 et 3. Revenu mensuel: $60, plus 4 pièces pour propriétaire. Chauffage: gaz. Très bonne condition.

St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 13 ans. Chauffage: gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter appeler.

Rue Bibeau — Parc Windsor. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 2 salles de bain. Ventilateurs: salle de bain et cuisine. Clôture. $16,000. Pour visiter, appeler agent.

Ste-Rita, Manitoba — 320 acres de terrain avec bâtiments. 135 en culture. Balance peut être défrichée. Plein prix: $12,600. Comptant requis: $8,000. Balance à termes.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.

Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
43-80-45C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

Norwood — Précieux-Sang. $12,000. Bungalow: 4 pièces. En brique solide. Soubassement à la grandeur. Chauffage: gaz, eau chaude. Garage. Titre clair. Comptant ou sur hypothèque.

St-Boniface centre — Prix: $14,800. Duplex: 4 et 3. Plomberie double. Entrées privées. Comptant requis: $5,000.

Norwood — Près Précieux-Sang. $11,900. Duplex: 4 et 3. Plomberie double. Chauffage: huile. Comptant requis: $2,700.

St-Boniface — Immeuble: 5 logis. Revenu mensuel: $369. Chauffage: gaz. Comptant: $5,000, balance à termes 6½%.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
43-81-45C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

A VENDRE

ST-BONIFACE
Rue Langevin. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Sur grand lot: 50' x 125'. Prix très raisonnable.

STE-AGATHE
200 acres en culture. Prêtes à ensemencer. 1/3 en guéret d'été. Aussi bonne maison: 5 pièces,e 3 chambres à coucher.

ST-VITAL
Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Très beau lot. Chauffage: gaz. Garage avec allée. Soubassement complet. Aubaine à $9,300. Comptant requis minime.

ST-BONIFACE
Maison: 4 chambres à coucher. Très moderne. Environ 12 ans. Salle de récréation. Belle localité. Comptant requis: $5,000.

ST-PIERRE
Joli emplacement près rivière dans village même. Grande maison sur 22 acres. Environ 13 acres en luzerne. Balance boisée. Beau site pour vente de lots. Prix très raisonnable.

RUE DUMOULIN
Immeuble appartement: 6 logis. Très bien situé. Tout loué sous bail. Bon revenu. Vente ou échange sur maison à St-Vital. Prix très raisonnable.

Pour plus d'informations
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
44-108-45C.

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Téléphone: GLobe 3-0741
Ernie M. Bucko: CEdar 3-4574

ON DEMANDE

Maisons pour vente, à St-Boniface. Avons acheteurs qui attendent. Si vous désirez vendre,
appelez E. M. BUCKO
CE 3-4574 le jour GL 3-0741.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Magasin de confiseries et d'épiceries. Logis: 5 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Bonnes affaires. Localité excellente. Cause de vente: santé. Seulement $5,000 comptant. Termes à négocier. CEdar 3-4574.

RUE EUGENIE
Bonne localité pour louer ou maison de famille. Duplex: 9 pièces, 4 chambres à coucher. Près écoles Holy Cross, Précieux-Sang et autobus. Salles de bain: 3 unités au 1er et au 2e étages. $2,300 comptant. Taxe: $220. Paiements: $121.00 par mois. Plein prix: $14,900. CEdar 3-4574.

BOULEVARD DOLLARD
Taxe basse. Coût de chauffage bas. Très propre. Bungalow: 3 chambres à coucher. Près hôpital et autobus. Nouvelles tuiles partout. Beau soubassement avec chambre supplémentaire. Nouvelle fournaise à gaz. Grande cuisine attrayante. Plein prix: seulement $10,800.

ST-BONIFACE CENTRE
Nouvel immeuble appartement: 10 logis. Revenu annuel: $12,000. Seulement $18,000 comptant. Termes faciles.

ST-BONIFACE — $3,000 comptant
Belle résidence en stuc: 7 pièces. Près école Marion et autobus. Nouvelle fournaise. Nouveau brochage: 100 amp. Nouvelles tuiles partout. Soubassement à la grandeur. Nouvelles plomberies: 3 morceaux au 1er étage et 3 morceaux au 2e. 2 chambres à coucher au 1er. Vente avec seulement $3,000 comptant. Plein prix: seulement $12,900.
43-89-45C.

Une chapelle interconfessionnelle à Washington

WASHINGTON (CCC) — Le président Lyndon Johnson, des Etats-Unis, a proposé l'érection d'une chapelle interconfessionnelle à Washington. Il a en outre émis le voeu que les fonds nécessaires à la construction de ce sanctuaire soient réunis par une collecte nationale. Une telle chapelle devrait être ouverte à toute heure du jour, afin que chacun puisse y entrer quand il le désire et y prier et y méditer suivant ses goûts.

Le cardinal Marella représentera Paul VI

CITE DU VATICAN — Le pape a nommé le cardinal Paolo Marella légat pontifical à l'inauguration du pavillon du Saint-Siège, à l'Exposition internationale de New York, qui s'ouvrira le 21 avril 1964. On rappelle que "La Piété" de Michel-Ange, qui se trouve dans la basilique de St-Pierre, sera exposée à cette manifestation.

ON DEMANDE

Instituteurs ou institutrices qualifiés pour les écoles secondaires de la Division Scolaire de la Rivière-Rouge no 17. Echelle de salaire:

	Minimum	Maximum
Classe 1	3,000	3,500
Classe 2	3,200	4,450
Classe 3A	3,900	5,400
Classe 3B	4,200	4,650
Classe 4	4,500	7,400
Classe 5	4,900	8,000
Classe 6	5,200	8,500
Classe 7	5,800	9,000

Années d'enseignement: $200.00 au maximum de $1,000.00. Allocation maritale: $300.00 au maximum de salaire $6,000.00.

Pour plus de renseignements s'adresser à: T.-F. Tétreault, sec.-trés., St-Pierre, Manitoba. Téléphone: 111.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of OLGA MASSEREY, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Widow, Deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at the Town of Morris, in the Province of Manitoba, on or before the 15th day of March, A.D. 1964.

DATED at the Town of Morris, in the Province of Manitoba, this 18th day of February, A.D. 1964.

SLATER & BRAUN,
Morris, Manitoba.
Solicitors for the Executrix,
Marthe Marcelle Masserey.

Avis de demande pour une loi privée porté à l'assemblée législative du Manitoba

Avis est donné par les présentes qu'une demande sera présentée à la prochaine session de l'assemblée législative de la province du Manitoba par Auguste Dansereau, Raymond Bernier, Maurice Gauthier, Emile Pelletier, René Rottiers et Antoine Hacault, pour l'obtention d'une loi privée incorporant les demandeurs et autres en un corps politique et corporatif sous le nom d'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba, dans le but d'encourager, de promouvoir et de faciliter l'éducation française et la culture française.

Daté à Winnipeg, Manitoba, ce 4e jour de février 1964.

Grafton, Deniset, Dowhan, Muldoon et Perreault,
4-431, rue Main,
Winnipeg 2, Manitoba.

A VENDRE

St-Boniface — Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. $8,350. $3,000 comptant.

Route Trans-Canada — Garage, restaurant, station-service, plus logis moderne. 5 pièces. 3 acres de terrain. Propriétaire malade sacrifierait. Complet: $28,500.

Ile-de-Chênes — Ferme: 25 acres. Maison moderne: 5 pièces. Garage, étable. $8,500. $4,000 comptant.

Lorette — Près village. Ferme: 220 acres avec bâtiments. Bonne eau. 125 acres en guéret d'été. $19,000. Termes faciles.

Dufresne — 1 acre avec petite maison. $550 à termes.

Près de Lorette — Lot de rivière: 4 acres. $2,250 à termes.

Norwood — Duplex: 4 et 3. Chauffage: gaz. $15,900.

J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
43-78-45C.

A VENDRE

St-Pierre — 320 acres. 30 vaches à lait: 15 jeunes. Contrat de lait: 18,000 livres. Machines aratoires. Citerne pour lait. Taxe: $1.00 l'acre. Le tout: $67,000; $10,000 comptant. Balance facile à 6½%.

St-Pierre — Ferme: 360 acres. 350 en culture. Bâtiments, eau courante, chemin gravelé. Autobus scolaire. $26,000. Partie comptant. Balance à termes.

Lorette — 220 acres. 205 en culture. Puits, étable et autres bâtiments. Terre noire $19,000.

St-Norbert — 1½ acre entre 2 chemins 120' de largeur. Maison, garage. $6,500. $2,000 comptant. Balance facile.

St-Pierre — 160 acres avec grande maison, étable, poulailler et autres bâtiments. Eau en quantité partout. 90 acres en guéret d'été $8,000 seulement.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
43-91-45C.

JOS. PIERSON



Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet

CARTER MOTORS LTD.

Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Les points saillants du discours du Trône

OTTAWA — Prêts sans intérêt consentis aux étudiants universitaires dans le besoin.

Mesure visant à fixer l'âge de retraite des sénateurs, présentement nommés à vie.

Etude en vue de déterminer la méthode possible d'imposer une limite aux dépenses faites au cours d'une campagne électorale.

Projet de loi concernant le remaniement de la carte électorale.

Mesure visant à établir des salaires minimums, des heures de travail maximums, des congés statutaires et d'autres formes de travail.

Propositions tendant à modifier la réglementation publique des chemins de fer et à faciliter l'adaptation du réseau ferroviaire aux besoins actuels et futurs.

Mesures destinées à renforcer la position des périodiques publiés au Canada.

Programme national d'expansion de la pêche.

Ratification du traité du fleuve Columbia.

Mesures favorisant l'emploi en développant des industries primaires et secondaires.

Régime de pension à contribution paritaire.

Modifications importantes à la loi nationale sur l'habitation.

Création d'un nouveau ministère de l'Aménagement rural et du Conseil du Trésor.

Modifications à la loi sur la Citoyenneté afin d'assurer une entière égalité de droits à tous les citoyens canadiens où qu'ils soient nés.

M. Luke E. Hart, chevalier suprême de l'Ordre des Chevaliers de Colomb depuis plusieurs années, est décédé le mercredi après-midi 19 février, à l'âge de 83 ans.

Chaque groupe ethnique a droit à sa culture

CALGARY — On a l'impression dans l'Ouest du Canada que les minorités ethniques ont autant le droit que les Canadiens français de conserver leur culture, déclare Mme Jeanne Sauvé, commentatrice montréalaise à la radio et à la télévision et épouse du ministre fédéral des Forêts. Elle estime qu'il appartient aux gouvernements provinciaux de trouver une solution à ce problème.

"La population de langue française forme un fort pourcentage de toute la population canadienne, dit-elle au cours d'une interview. Tel n'est pas le cas pour les autres groupements ethniques."

Mme Sauvé a présidé un panel de Canadiens français qui ont exposé les sentiments du Québec à propos du biculturalisme devant un auditoire de 200 personnes.

"Québec ne revendique rien de spécial de l'Ouest du Canada mais il tient à ce que les Canadiens de l'Ouest comprennent qu'il n'est pas opposé au reste du Canada, dit-elle en anglais au cours de l'interview.

"Québec, reprend-elle, au cours des quinze dernières années, a amélioré son champ d'action économique, éducationnel et politique et il lui faut les moyens d'être maître de sa propre destinée."

Québec tient à ce que ce qui est fédéral soit aussi biculturel, dit-elle, et ses commettants craignent que l'unité veuille aussi dire conformité.

Mme Sauvé est vice-présidente de l'Institut canadien des affaires publiques.

Un illustre coopérateur

AUSTIN, Texas — L'électricité qu'utilise le nouveau président des Etats-Unis sur son ranch près de Johnson Cité, au Texas, lui est fournie par une coopérative.

Il s'agit de la Pedernales Electric Co-op, dont le siège social est maintenant établi à Austin.

Fait intéressant à signaler, le président Johnson a participé activement à l'organisation de cette coopérative, il y a près de 25 ans.

Paul VI nomme un évêque polonais

ROME (CCC) — Le Pape a nommé évêque de Plock, en Pologne, M. l'abbé Bobdan Sikorski, actuellement vice-chancelier de la curie archiépiscopale de Poznan.

Né en 1920 à Poznan, Mgr Sikorski a fait ses études au séminaire de cette ville et à l'Université catholique de Lublin; il a été ordonné prêtre en 1945.

PAUL PAQUIN

Assurances générales
989 AUTUMWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Wholesale Bakery

Raymond Thériault, prop.
894, chemin Ste-Marie, St-Vital
Livraison à domicile, 10 pains, $1.60
Achat au magasin, 10 pains, $1.50
Variétés: blanc, brun, irlandais, viennois, seigle
Téléphone: 247-2770

Assurances de tous genres CO-OP

Georges Boisjoli

3433, chemin Pembina
Téléphone: GLobe 2-4724
Représentant de la
CO-OPERATIVE FIRE & CASUALTY CO.
Bureau: TUrner 8-7911
190, Madison et Portage

Able Jobbers Co.

158, avenue Provencher
Téléphone: 247-3996

Blé d'Inde en crème, de choix, 15 oz. (sans étiquettes) 24 boîtes pour $1.75
Betteraves tranchées, 15 oz. 24 boîtes pour $1.75
Jus de tomate, 48 oz. 12 boîtes pour $3.75
Jus d'ananas, 48 oz. 12 boîtes pour $4.50
Pois, 10 oz. 24 boîtes pour $2.00
Epinards, 15 oz. 24 boîtes pour $2.00

La première maison d'épiceries vendant à escompte

Ouvert jusqu'à 9 h. tous les jours et jusqu'à 1 h. p.m. le samedi

Opportunité extraordinaire

hauts revenus en commissions avec compagnies progressive, établie 60 ans vendent des produits pour le maintien Goodyear.

Rodrigue Verner gagna plus de $20,000 l'an passé (ce n'est pas typique mais cela indique l'opportunité. Don Kirby est 150 clients qui répètèrent sur un produit exclusif. Aucun placement.

Nous nous chargeons des finances — expéditions — et perception. Commencez à temps partiel si vous voulez. Ecrivez à Consolidated Paint & Varnish (Canada) Ltée, Casier postal 39, Rosemont, Montréal, Qué.

La Société d'Habitations Ltée

MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

***Vente* de machines usagées SINGER**

Epargnez maintenant sur des machines à coudre entièrement révisées à votre centre d'achat Singer.

Machines à pédales
$15.00 et plus

Portatives commodes
$29.50 et plus

Un choix de consoles
$79.50 et plus

Plus d'ajournement . . . vous pouvez acheter une machine usagée révisée aujourd'hui et à bas prix. Ceci est pour vous une chance unique d'acheter une bonne machine à coudre usagée. Visitez votre Singer Sewing Center aujourd'hui et épargnez maintenant durant notre vente-échange!

CENTRE DE COUTURE SINGER

129, rue Marion,
St-Boniface
Téléphone: 247-1656

La Défense Civile dit:

Etre en mesure d'offrir les premiers soins en tout temps peut sauver des vies — peut-être la vôtre et celle de votre famille. Vous pouvez vous inscrire à Défense Civile pour cet entraînement.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: TUrner 8-2351.



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

FOURRURES

SATISFACTION DE CONFECTION,
QUALITE ET PRIX

ANT. LANTHIER et FILS

Maison établie en 1906
254, RUE MAIN WINNIPEG
TEL.: WH 2-3891

MARCEL RAJOTTE

DE

ST. BONIFACE ESSO SERVICE



angle Provencher et Taché
Téléphone: CEdar 3-4654
offre des billets gratuits
avec chaque achat d'essence.
GAGNANT
des 20 gallons d'essence
Numéro 019143
Le détenteur de ce billet est prié de venir réclamer son prix.
LE PROCHAIN TIRAGE AURA LIEU LE 29 FEVRIER.

Canadiens-français, l'Alberta vous réclame

Quelques belles fermes sont présentement à vendre dans nos centres canadiens-français dans la région de St-Paul, Alberta.

En plus de répondre à votre besoin de vous établir sur des terres fertiles, vous aiderez à consolider nos minorités françaises.

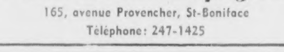
Pour toute information adressez-vous à

La S.E.R. de St-Paul, Limitée,
St-Edouard,
Alberta.

Entreprise Générale d'Electricité

Fontaine & Compagnie

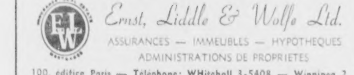
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 247-1425



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



Votre cimetière catholique



Le Jardin du Saint Sépulcre

Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface

Bureau: 707 - 356, rue Main Tél.: WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.